

# **GHARDAÏA : UNE QUINZAINNE DE GENDARMES BLESSÉS DANS DES HEURTS** P.3

# **Le Quotidien**

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

## **La LADDH pointe du doigt le couffin du ramadhan**

# **PLUS DE 1,6 MILLION D'ALGÉRIENS VIVENT DANS LA PAUVRETÉ** P.4



Publicité

**OTC PLUS KM**  
L'assurance auto sur-mesure

Payez uniquement pour les kilomètres roulés\*

À votre écoute 021 379 379

**ALLIANCE ASSURANCES**

\*selon modalité de la solution d'assurance OTC PLUS KM

### **Affaire Khalifa**

## **DES DÉPÔTS, DES CARTES DE THALASSO ET DES VOYAGES GRATUITS** P.5

### **Des sit-in aujourd'hui dans les hôpitaux**

## **Grève des résidents les 26 et 27 mai** P.2

### **Oran**

## **La marche des traminots empêchée** P.2

### **Concessionnaires de véhicules**

## **Le cahier des charges revu et corrigé** P.4

P.12

**DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À CANNES : TEWFIK HAKEM**

**YANN ARTHUS BERTRAND :**

«Monsieur le Ministre de la Défense, s'il vous plaît, je pleure et je vous supplie de nous aider à terminer ce film génial!»

### **Aujourd'hui Notre page**

# **AUTO MOBILE**

P.13

## Des sit-in aujourd'hui dans les hôpitaux Grève des résidents les 26 et 27 mai

**Le syndicat national des médecins résidents algériens, a décidé samedi soir, à l'issue d'une assemblée nationale des délégués de spécialités, qui s'est tenue à la bibliothèque du CHU 'Lamine Debaghine' de Bab El Oued, Alger (ex-La Chapelle), de lancer une «nouvelle grève nationale les 26 et 27 mai 2015 avec des sit-in dans les mêmes formes que précédemment», a-t-on appris, hier matin, auprès des délégués des résidents.**



Sofiane M.

Le préavis de grève sera déposé, aujourd'hui, au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les délégués ont aussi décidé de tenir des sit-in dans les CHU du pays, aujourd'hui, lundi, à 13h. Ils ont, aussi, annoncé le boycott des examens intercalaires. Une AG nationale est prévue le 28 mai, en cours, pour évaluer le mouvement de contestation et décider des actions futures à entreprendre pour appuyer les revendications des médecins résidents. La réunion nationale de samedi a eu pour ordre du jour la refonte de la formation pédagogique au cours du résidentat et la révision de l'arrêté 709 du 06 décembre 2010.

Dans le PV de cette réunion que nous avons consulté, les délégués syndicaux se sont, essentiellement, attardés sur la refonte pédagogique. «Le système pédagogique ne porte que son nom, les médecins résidents sont insatisfaits de la progression et de la qualité de la formation, de ce fait, ils voient une urgence prioritaire à la refonte de ce système, laquelle a été créée et réclamée à maintes reprises. Il est illusoire de penser à perpétuer l'évaluation sommative et sanctionnante, sans définir des objectifs pédagogiques clairs et pertinents. De surcroît, le carnet de résident est totalement inadapté et dépassé, face à l'exigence que demande la médecine d'aujourd'hui. La réactualisation des programmes

d'enseignement, leurs méthodologies et la révision des mécanismes de l'évaluation ne doivent plus rester un projet», lit-on dans le PV de cette réunion nationale. Concernant l'arrêté 709, les délégués des résidents ont jugé que ce texte est «inadapté et sans effet, compte tenu de ses visas et références anciennes (comme le décret exécutif n° 96-149 du 27 avril 1996, portant statut du résident en Sciences médicales, remplacé par le décret exécutif n°11-236 du 03 juillet 2011) et contradictoire (comme le décret 82-492, modifiant le nombre d'années d'études) le rendant obsolète et hors d'état d'application». «Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a promulgué l'arrêté 358 du 07 mai 2011, après proposition des comités pédagogiques nationaux de spécialité, demandant aux doyens des facultés de surseoir à l'application de l'arrêté 709 et de considérer l'évaluation comme un acte pédagogique non sanctionnant, et en les instruisant à œuvrer pour la représentation des résidents et de revoir les modalités d'évaluation.

Cinq ans après, les mêmes acteurs et sans avoir élaboré aucun programme ni aucun support pédagogique, décident de ne pas prendre en compte nos préoccupations et renouent avec le mode sanctionnant». Il est à rappeler que les médecins résidents avaient observé une grève de 2 jours les 12 et 13 mai en cours, ponctuée avec des sit-in dans les hôpitaux.

## Oran La marche des traminoles empêchée

Houari Barti

La marche des traminoles prévue hier matin à Oran a finalement été empêchée par la police. Des représentants des travailleurs, parmi lesquels le secrétaire général de la section syndicale et le chargé de l'organique ont été interpellés par la police avant même qu'ils n'arrivent au lieu à partir duquel était prévu le départ de la procession. Des sources syndicales avancent en effet le chiffre de « six personnes interpellées », restées injoignables pendant plusieurs heures car « on leur a confisqué leurs téléphones portables », affirme-t-on.

Ils ont tout d'abord été emmenés vers le commissariat d'Es-Senia, avant d'être transférés vers le commissariat de Haï Sabah pour être auditionnés et enfin conduits vers le siège de la sûreté de wilaya. Jusqu'en milieu d'après-midi, les six personnes interpellées se trouvaient toujours dans les locaux de la police, affirment les mêmes sources.

Selon les représentants des travailleurs, un impressionnant dispositif de sécurité, mobilisé dès les premières heures, a empêché la marche de commencer de son point de départ à Es-Senia. Une partie des protestataires, quelque 150 personnes, a pu tout de même déjouer le cordon de sécurité et réussit à rallier le siège de la direction des transports où un sit-in a été tenu.

A noter que le conflit qui oppose les travailleurs de la Setram d'Oran à leur direction depuis maintenant 17 jours s'enlise de jour en jour. L'interdiction de la marche d'hier par les services de sécurité a fait réagir la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) à travers un communiqué diffusé par son bureau d'Oran. « La police anti-émeute vient d'inter-



Ph.: B. H. Karim

venir pour tenter de bloquer la marche de protestation prévue par le Collectif des travailleurs de la Setram Oran qui sont en grève depuis une quinzaine de jours pour exiger l'application par une direction française du droit du travail algérien aux Algériens qui exercent en Algérie », lit-on en guise de préambule dans le communiqué de la LADDH. Dans ce même communiqué, la LADDH estime que « derrière la modernité en matière de technologie qui se veut être le visage de l'entreprise Setram est tapi un esclavagisme vu comme unique moyen de réguler les relations de travail ». La LADDH cite comme principales infractions commises par Setram « le non respect de la durée légale de travail », « le non paiement des heures supplémentaires », et le « non respect de la volonté commune des travailleurs et

de l'employeur », qu'on estime « indispensable quand il y a changement des contrats de travail ». Le bureau d'Oran de la LADDH déclare ainsi son entière solidarité avec le collectif des travailleurs et leurs délégués et annonce son intention « d'initier avec la CGATA (Confédération syndicale autonome des travailleurs en Algérie) une campagne internationale de soutien » du collectif des travailleurs et de dénonciation de ce qu'il qualifie de « pratiques esclavagistes de la direction de la Setram ».

Il est à noter enfin que quelque 350 travailleurs de la Setram réunis avant-hier en assemblée générale ont élu 11 représentants. Une élection qui vient marquer le divorce définitif avec la Centrale syndicale UGTA laquelle, rappelle-t-on, a récemment suspendu de toute fonction syndicale le secrétaire général et le chargé de l'organique de la section syndicale.

## ANALYSE

Yazid Alilat

### Jeux des uns et des autres, l'essentiel oublié

Le dernier remaniement ministériel a fait bouger, comme d'habitude, l'opposition. Chez Benflis comme chez Mohcine Belabbas ou Sofiane Djilali, ce changement de gouvernement est considéré non seulement comme étant anecdotique, mais surtout qu'il n'apporte rien de nouveau. Mohcine Belabbas, du RCD, estime même qu'il s'agit de « vieilles recettes de recyclage de décideurs ». Le président de Talaïou El Houriyet et coordinateur des Forces du changement, Ali Benflis, deux fois candidat malheureux à la présidentielle, doute que le remaniement soit l'œuvre du président Bouteflika : « Tous ceux qui savent que le sommet du pouvoir est vacant se demandent qui est à l'origine de ce remaniement ? Qui l'a décidé ? Quel est le but du changement dans un gouvernement qui ne gouverne pas ? »

En réalité, le remaniement ministériel de jeudi dernier serait une sorte de changement d'une équipe dont certains éléments paraissent essouffés ou ayant tout simplement montré leurs limites. Et donc il y a quelque part un chef d'orchestre qui fait le jeu, distribue les cartes et contrôle les mouvements des uns et des autres. Sauf que, fondamentalement, les changements ministériels ou de gouvernement ne se font plus sur la base des rapports de force entre partis de la majorité, mais sont décidés unilatéralement et selon des critères qui n'ont rien à voir avec le poids politique de tel ou tel parti ou sa représentation parlementaire. Sinon comment expliquer que des ministres n'ayant aucune couleur politique soient nommés, maintenus et renommés, alors que les formations politiques qui ont terminé sur le podium lors des dernières législatives n'ont que très peu de représentants au gouvernement ? Pis, observent, sans réagir ?

Si, au moins, comme avant, il y avait les traditionnelles tractations, marchandages et autres négociations pour la nomination d'un chef de gouvernement qui, lui, va de son côté remplir son contrat en formant un cabinet composé des candidats de son parti

et des partis de sa coalition. Rien de tout cela depuis les dernières législatives, ce qui renforce dès lors la rancune de l'opposition et constitue le terreau de son action politique. Ali Benflis, dans son rôle d'opposant, avait dénoncé samedi à Oran « un pouvoir qui veut demeurer à vie (...), qui ne recule devant rien, y compris les dérives les plus extrêmes comme celle d'une succession dynastique ».

C'est en fait ce malaise politique qui est dénoncé par les principaux partis d'opposition qui reprochent au pouvoir de « faire cavalier seul » et de ne pas ouvrir les portes du dialogue pour amorcer une véritable alternance au pouvoir. Avec en toile de fond une démocratie toujours à construire et, dans la foulée, les réformes économique et politique promises sans mises au placard. Car à partir du moment où les ministres sont nommés et dégoûtés sans raison valable, même avec ne serait-ce qu'un soupçon de légitimité, des ministres « sans carte de visite » ou « de cahier des charges », il est dès lors patent de croire que toutes les critiques de l'opposition y trouvent là un superbe terreau fertile pour tous les scénarios catastrophes. Ce qui est, à l'inverse, symptomatique de la paranoïa structurelle de l'opposition qui cristallise son action non pas sur les propositions de sortie de crise, pour imposer un nouveau programme politique, économique, social et même culturel d'alternance à opposer à celui du pouvoir, mais sur de stériles attaques médiatiques sans lendemain.

C'est comme si, entre le pouvoir et l'opposition, il y a eu quelque part un deal, une sorte de jeu où chacun joue son rôle ; ceux qui gouvernent, toujours, et ceux qui, toujours, restent dans l'opposition. Sans grandes perspectives d'alternance au pouvoir, d'amélioration de la vie des Algériens, ataves d'une bipolarité débridée et ruineuse pour l'avenir du pays. Entre-temps, le fossé entre l'Algérie et les pays émergents, autant dans les TIC, le confort social, la connaissance, la démocratie et les droits de l'homme, se creuse davantage.

Tirage du N°6228  
119.599 exempl.

**Le Quotidien**  
D'ORAN  
Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

Direction - Administration  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21  
Fax et Rédaction  
041.23.25.20  
Imp.: Oran : imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
Constantine : S.I.E.  
Ouargla: S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

Rédaction Algéroise  
Tél. : 021. 64.96.39 - Fax : 021. 61.71.57  
Pub Tél. : 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise  
Tél. : 031.92.12.11  
Fax : 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

FLN

## Les dissidents en rangs serrés

**La dissidence à la direction du FLN a réussi à unifier ses rangs sans pour autant afficher une volonté ferme de changement dans le parti.**

Ghania Oukazi

C'est ce qui ressort de la réunion d'une centaine de membres du Comité central du parti qui s'est tenue samedi dernier dans un restaurant de la côte ouest algéroise. Les groupes qui affichent leur rejet de l'actuel secrétaire général du FLN et de la tenue du congrès à la date qu'il lui a arrêté se sont en effet retrouvés autour d'un déjeuner dans un restaurant aux alentours du complexe touristique de Sidi Fredj, Goudjil, Abada, Belayat, des membres du Conseil de la nation et d'autres de l'APN ainsi que des anciens ministres (Tou, Hraouabi, Benalssa...) ont voulu débattre du climat de tension qui règne au sein du parti et initier des démarches pour l'apaiser et changer ce qui doit l'être selon ce qui leur semble approprié. L'on rappelle que les groupes dissidents à Amar Saïdani demandent, en prime, l'annulation du congrès parce qu'ils réfutent la manière avec laquelle il a été décidé. Prévu pour le 28, 29 et 30 mai prochain, cette instance suprême du parti est, selon eux, «otage des desseins du seul secrétaire général et de ses commanditaires.» La demande d'annulation qu'ils ont introduit auprès du parquet il y a de cela plusieurs jours devait être tranchée mercredi dernier d'autant qu'elle a été retenue sous le sceau du référé. Le «verdict» a été cependant reporté pour mercredi prochain. En attendant, les dissidents à Saïdani qui se sont réunis samedi dernier ont réussi une première, celle d'unifier leurs rangs alors qu'ils étaient totalement dispersés. Le report de la décision de la justice leur donne l'espoir de voir leur demande d'annulation du congrès aboutir parce qu'ils doivent certainement penser que le ministre de la Justice, bien qu'il reste très discret, «n'est pas loin d'eux, et n'est pas absent des affaires du parti.» Il est même permis, selon eux, de penser que «si la justice a retardé sa décision, c'est qu'on ne pense pas à liquider cette dissidence, autrement le pouvoir aurait agi vite dans ce sens.»

Les échos qui nous sont parvenus de la réunion de samedi le laissent, en tous cas, entendre. Si certains membres du CC qui se sont joints à ce rendez-vous ont confirmé toutes ces idées en gardant l'anonymat, d'autres les soutiennent et diagnostiquent ouvertement les visées des uns et des autres parties en conflit. C'est le cas de Cheikh Hafsi qui avait défrayé la chronique en août 2013 lors de la réunion du CC qui a propulsé Saïdani à la tête du FLN. C'était le seul membre du CC qui avait voté contre et à main levée. Un haut responsable à la présidence de la République l'en avait même remercié en lui disant qu'il avait ainsi sauvé la démocratie. Aujourd'hui, Hafsi qui a été aussi pendant de longues années, expert des questions des hydrocarbures au sein du FLN, est persuadé qu'«il a été demandé à Saïdani d'aller vite pour la tenue du congrès.»

### «LE REMANIEMENT EST UNE GIFLE POUR SAÏDANI»

Qui le lui a demandé ? Cheikh Hafsi n'en dit pas plus ou lance simplement, «des cercles en dehors du parti.» En tout cas, ce qui est évident pour lui est, dit-il, que «le dernier remaniement au sein du gouvernement Sellal est une gifle pour Saïdani, il n'y a rien de positif pour lui, il ne faut pas oublier qu'il n'a eu de cesse de réclamer plus de pouvoir pour le FLN au sein du gouvernement et même de lui donner le poste de 1<sup>er</sup> ministre.» Il note en outre que «le passage éclair de Sellal au FLN pour un entretien avec Saïdani n'a rien donné.» Au siège du parti ou ailleurs, la rencontre entre les deux personnes a bien eu lieu, selon certains membres du CC, mais n'a pas agi en faveur du SG. «On pense que Saïdani n'est plus un élément important dans la stratégie du pouvoir, cela se voit parce qu'il a mis de l'eau dans son vin, il ne dit plus n'importe quoi», indique Hafsi. Mieux encore, notre interlocuteur affirme que «les députés ne suivent plus Saïdani, ceux qui étaient

présents à la réunion de samedi disent qu'ils sont prêts à créer un groupe parlementaire indépendant, d'autres les soutiennent et estiment qu'il est hors de question de laisser le parti entre les mains de Saïdani.» Les groupes dissidents sont persuadés, nous dit Hafsi, que «Saïdani veut liquider les caciques du FLN au nom de son rajeunissement, ce qui est ridicule, le rajeunissement en politique est une absurdité.»

Ceux qui ont convoqué la réunion du samedi dernier voulaient, selon Hafsi qui y était présent, élaborer une plate-forme commune dont l'objectif principal -après unification de leurs rangs- est d'élire un nouveau SG du FLN. «Cela aurait été possible s'ils avaient constitué les deux tiers des membres du CC, mais ce n'était pas le cas, on était une centaine alors qu'ils avaient annoncé 220 membres, c'est-à-dire ceux qui ont signé la demande d'annulation du congrès introduite auprès de la justice.» Les absences ont été, selon lui, justifiées par le fait que «certains étaient en voyage, d'autres étaient occupés alors que nombreux disent soutenir de loin toute action des contestataires de Saïdani.»

### «LES INTÉRÊTS PERSONNELS EN PREMIER»

Ce qui semble irriter Hafsi c'est que, dit-il, «les groupes dissidents, bien qu'unifiés, n'ont pas de stratégie et manque atrocement de leadership.» Il affirme à cet effet, qu'«ils n'ont ni processus décisionnel ni volonté réelle d'aller vers le changement, encore moins le charisme.» Il note que «tous ont déclaré qu'ils ne sont intéressés ni par des portefeuilles politiques ni par le poste de SG du FLN mais qu'ils veulent juste sauver le FLN des griffes de Saïdani.» Hafsi fait remarquer que «si le SG garde le silence, c'est qu'il y a quelque chose derrière.» Autre chose dont il est sûr et qu'il dit conforter l'idée que quelque chose se trame : «le congrès est déjà préparé, les textes sont prêts mais ils n'ont pas été préparés par les militants.» Il fait savoir que les 7 groupes de travail installés par le SG pour la préparation du congrès ne se sont jamais réunis. «Ces groupes sont constitués d'à peine quelques membres qui n'ont jamais travaillé sur le congrès, ce sont des coquilles vides sans aucun pouvoir», ajoute-il. Si, enchaîné, «Saïdani s'est réuni avec les mouhafedh, beaucoup d'anciens n'étaient pas présents.» Pour lui, «c'est clair que les décisions du parti ne sont pas prises à Hydra, le FLN n'y a aucun droit de regard, il doit exécuter.» Il rappelle en même temps que «Belkhadem est autorisé à réagir mais il n'a rien fait, il doit attendre les instructions d'en haut.» La situation est celle qui prévaut actuellement au RND. «En prévision d'un quelconque changement, d'élections ou de nouveautés dans l'exercice des pouvoirs et de ses équilibres, le centre de décision a toujours manœuvré au sein de ces deux partis, soit pour brouiller les cartes, soit pour en sortir le mieux qui préserve ses intérêts, ou alors les deux.» L'on avance dans la foulée que «Belkhadem a repris langue avec les zaouia du pays et il y a à peine un mois, il a rencontré par ailleurs, des responsables américains à Washington.» Les plus fûtés de nos sources affirment même que Belkhadem a eu à s'entretenir avec Kerry, le secrétaire d'Etat américain... «Ce qui se passe est complexe, ceux en place veulent consolider leur place au sein du pouvoir et ceux qui sont à l'extérieur veulent l'intégrer,» pense Hafsi. Dernière proposition des dissidents «unifiés» samedi dernier, «la création d'un groupe de travail composé de Goudjil, Abada, Belayat, un membre du Conseil de la nation, un autre de l'APN pour suivre ce qui va se faire, mais beaucoup disent qu'on doit arrêter de palabrer, on n'a plus le temps de faire quoi que ce soit,» lancent nos sources. Les dissidents s'entendent au moins sur une chose selon Hafsi, «ils ne veulent ni Saïdani ni Belkhadem, mais en gros, ils agissent pour des intérêts personnels.»



Ph.: Rachid K.

## Raina Raïkoum

Kamel Daoud

**V**ieil exercice éditorial : lire la liste d'un nouveau gouvernement. Témoin du vide, retour de l'oisiveté. En vrac, retrouver

Amar Ghoul en ministre de l'Artisanat et du Tourisme est une blague. Un islamiste opportuniste à la tête d'un secteur moribond depuis l'indépendance est une plaisanterie de mauvais goût : on ne va pas accueillir les touristes, riches et libres, avec un homme qui a peur de l'alcool mais pas de la corruption, qui est flou, qui est triste et qui ne provoque ni fantasme ni envie de venir ou de le rencontrer. Ensuite, voir le recteur d'Alger, soutien indéfectible d'un agent de sécurité contre une jupe jugée courte est un bras d'honneur. Placer un ministre de la Formation professionnelle comme ministre de l'Intérieur est un message que cette fonction de ministre de l'Intérieur n'existe plus ou ne dépend plus de son propre ministre. Le reste, c'est de l'habituel.

La nomination d'un nouveau gouvernement en Algérie provoque toujours lectures, interprétations et une étrange déception : comme si on attendait un homme parfait qui ne vient pas, ou un coup d'Etat de la compétence contre l'incompétence, ou un partage réel des pouvoirs, un renversement, un putsch du bon sens. Même l'opposition est prise dans ce jeu de la « déception » redondante. Comme si un « bon » nouveau gouvernement est le signe d'un retour à la sagesse chez la monarchie. Alors que le but d'un nouveau gou-

### «Pourquoi Saïd sourit ?»

vernement est de rajeunir un vieux régime qui ne meurt pas. Le but est de durer, perdurer, pas changer. Sauf que l'espoir est un chien teigneux qui vous colle à la peau et vous suit partout où vous allez. On a espéré un Président, on en a les trois quarts ; on a espéré un pays, on en a la moitié sous l'aisselle de chaque exilé ; on a espéré le changement, on a eu le retour du FLN ; on a espéré la démocratie, on a eu Ennahar et Echourouk. A défaut, on espère alors du neuf avec chaque liste de ministre s.

Un nouveau gouvernement ne change pas un vieux régime bien sûr. Mais on aime y lire ce que l'on nous cache. C'est une sorte de jeu de reflets des « courants » du sérail, un indice de tendance, un jeu de grâces et disgrâces. Que faire d'autres sinon ? Bouteflika est encore vivant, nous à peine, les martyrs sont morts infiniment et les ancêtres sont des vagabonds derrière l'écran de l'histoire officielle. Autant s'acharner à trouver du sens à la nomination d'un ministre de la Formation professionnelle comme ministre de l'Intérieur que de s'ennuyer ferme.

Interpréter est une maladie nationale. Lire entre les lignes s'apprend chez nous avant même de savoir lire les lignes. Regardez la dernière publicité pour une boîte d'assurances et ses affiches avec le slogan « pourquoi Saïd sourit ? » L'Algérien est frappé par la maladie de l'interprétation ; on ne peut la regarder sans sourire à son tour.

Ghardaïa

## Une quinzaine de gendarmes blessés dans des heurts

U

ne quinzaine d'éléments anti-émeute de la Gendarmerie nationale ont été blessés, dans la nuit de samedi à dimanche, dans des heurts sporadiques entre des jeunes dans les quartiers de Kourti, Ben Ghanem et Chaâbat El-Telli (Ghardaïa), a-t-on appris dimanche auprès d'une source hospitalière à Ghardaïa. Selon un élu local, ces incidents ont éclaté dans la soirée de samedi et se sont poursuivis au petit matin de dimanche, suite au caillassement d'un véhicule par des jeunes non identifiés, au lieudit Chaâbat El-Telli, avant que d'autres jeunes ne s'en prennent au dispositif de maintien de l'ordre de la Gendarmerie, déployée à titre pré-

ventif dans le quartier d'El-Kourti, proche du lieu de l'incident, en leur lançant des pierres et des cocktails Molotov.

Toute la nuit, le quartier a été le théâtre de jets de pierres et de bombes lacrymogènes. Les heurts ont eu lieu entre les jeunes et également avec les forces anti-émeute de la Gendarmerie qui ont recouru au gaz lacrymogène pour disperser les jeunes et contrôler la situation, a affirmé un habitant du quartier, avant d'ajouter qu'il a fallu attendre jusqu'à 04h00 du matin pour que le calme revienne.

Trois (03) habitations et trois (03) véhicules ont été saccagés puis incendiés dans ces violences survenues dans le quartier

d'El-Kourti, selon un notable du quartier et élu local.

Cette situation a provoqué la fermeture de l'ensemble des commerces et bloqué la circulation et le trafic routier dans ce quartier ainsi qu'un débrayage dans les établissements scolaires situés dans les quartiers d'El-Kourti et de Ben Ghanem, a-t-on constaté dimanche matin.

Un renfort des brigades d'intervention rapide de la Gendarmerie, appuyé par un hélicoptère, a été déployé pour renforcer le dispositif de sécurité mis en place par les pouvoirs publics depuis le début des événements de Ghardaïa, afin de préserver et de sécuriser les personnes et les biens, privés et publics, a-t-on constaté.

La LADDH pointe du doigt le couffin du ramadan

## Plus de 1,6 million d'Algériens vivent dans la pauvreté



Abdelkrim Zerzouri

Le débat sur la pauvreté revient encore cette année avec les mêmes lancinantes interrogations, les mêmes déceptions et les mêmes dénonciations d'un système social et politique «qui ne fait pas grand-chose pour améliorer le vécu des démunis». C'est le constat, alarmant, établi par la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) à la veille du mois sacré du ramadan, un mois où les actions de générosité de l'Etat et des bienfaiteurs en général étalent toute leur expression. C'est, aussi, pour les politiques, le moment de se pencher sur ces victimes d'un système d'exploitation qui n'accorde pas trop d'attention aux moyens à mettre en œuvre tout au long de l'année pour réduire cette pauvreté dans «un pays de plus en plus riche, et sa population de plus en plus pauvre!». «Ramadan est là, et il a ramené avec lui un terrible constat: il y a plus de 1.628.000 familles pauvres en Algérie. C'est, en effet, le nombre d'inscrits prévus pour bénéficier du couffin du ramadan lequel sera distribué en faveur des nécessiteux. Ce chiffre est encore plus effrayant, car il ne représente que le nombre des familles inscrites, cela fait plus de 24 % des Algériens qui vivent en dessous du seuil de pauvreté», note un communiqué de la LADDH transmis hier à notre rédaction. Tout en affirmant que «l'éradication de l'extrême pauvreté en Algérie n'est pas seulement un devoir moral mais aussi une obligation légale, à travers les lois existantes sur les droits de l'homme». Ainsi, la LADDH tire la sonnette d'alarme, puisant dans la définition classique des droits élémentaires de tout être humain et qui considère «la pauvreté comme une violation des droits fondamentaux et de la dignité humaine, aucun autre phénomène social ne semble porter aussi profondément atteinte aux droits de l'homme que la pauvreté. Le dénuement sappe ou réduit à néant les droits économiques et sociaux, dont le droit à la santé, le droit à la nourriture, à une eau potable et à un logement suffisant, et le droit à l'éducation. Il en va de même pour les droits civils et politiques, dont le droit à un procès équitable, celui de participer à la vie politique et le droit à la sécurité de la personne». Et, bien évidemment, le couffin de ramadan est remis de circonstance sur le tapis, égratigné et désigné, lui, comme un geste humiliant envers les démunis. «On recommence. Chaque année, les couffins du ramadan alimentent la polémique et ne semblent pas être maîtrisés du tout à cause de la mauvaise gestion de ce dossier par

les pouvoirs publics», soulignent à ce propos les termes du communiqué, ajoutant qu'«il a fallu l'arrivée du ramadan pour que le ministère de la Solidarité reconnaisse l'existence de 1,6 million de familles dans le besoin, comme l'année passée en 2014». Non sans mentionner sur ce registre que La LADDH, elle, a recensé au ramadan 2014 «pas moins de 1.628.000 démunis, répartis en quatre catégories, dont 807.057 bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), 506.265 bénéficiaires du dispositif d'activités d'insertion sociale (DAIS), 223.620 bénéficiaires de l'allocation pour personnes handicapées à 100% et 91.065 démunis non assurés. La LADDH estime encore dans ce contexte que c'est à l'Etat qu'incombe «le devoir d'assister les personnes dans le besoin tout au long de l'année, et que «s'il ne le fait pas, il se rend coupable de non-assistance à personne en danger». Passant, donc, aux critiques acerbes contre la politique adoptée sur le registre social, le communiqué de la LADDH met le doigt sur les carences qui caractérisent la prise en charge des démunis par les pouvoirs publics. «Des personnes qui toute l'année doivent se démener pour nourrir, scolariser et soigner leurs enfants, seules face à leur destin, elles sont abandonnées par un Etat qui, soucieux de son image de marque, préfère leur tourner le dos plutôt que de mettre en place une véritable politique d'aide», peut-on lire dans le communiqué. Pour la LADDH, il faut changer le système d'aide, le couffin du ramadan en l'occurrence, consenti aux pauvres au mois de ramadan car, souligne-t-on, «les personnes habilitées à tirer profit de cette opération de solidarité continueront de faire des affaires qui s'avèrent très juteuses. Le mode de sélection des fournisseurs des produits de première nécessité est loin d'être transparent. Qui a le droit d'y prendre part? Existe-t-il des critères préalablement définis?». Tout en rappelant aux mémoires les émeutes qui ont émaillé sa distribution à travers plusieurs régions du pays, et autres détournements qui ont entraînés devant les tribunaux des P/APC et des élus locaux. «Des dizaines de citoyens en colère ont investi les rues des communes pour dénoncer la distribution de ces couffins qu'ils ont qualifiée d'injuste. Ces citoyens ont affirmé que les véritables nécessiteux n'ont pas bénéficié du fameux couffin», relève la LADDH dans son communiqué. Elle demande dans ce sillage «la suppression du couffin de ramadan et son remplacement par un chèque de pas moins de 20.000 dinars», afin de «préserver la dignité des personnes nécessiteuses».

Education thérapeutique

## Impliquer davantage les diabétiques

M. Aziza

L'Algérie a 45 ans de retard dans le domaine de l'éducation thérapeutique, notamment pour les maladies chroniques, pourtant, cette éducation est si nécessaire pour combattre le mal et réduire ses impacts. Aujourd'hui, les responsables du ministère de la Santé en sont conscients puisqu'ils ont consacré une place à l'éducation thérapeutique dans la nouvelle loi de santé en voie d'adoption par les deux chambres.

En attendant la loi, les responsables du département d'Abdelmalek Boudiaf se sont déjà engagés dans l'aventure en signant une convention de partenariat avec la société Lilly Algérie pour le lancement d'un programme d'éducation thérapeutique qui cible les diabétiques, et qui sera appliqué à travers les structures de santé publique.

Il s'agit, en fait, d'un programme basé sur l'utilisation «de carte de conversation sur le diabète» conçu par Healthy Interactions en collaboration avec la Fédération internationale du diabète (FID). Un programme déjà appliqué dans 60 pays à travers le monde et qui a

donné des résultats probants à la fois pour les patients et pour les professionnels de la santé. La sous-directrice de la prévention, chargée de maladies non transmissibles au sein du ministère de la Santé (MSPRH), Djamila Nedir a affirmé hier, lors d'une conférence de presse tenue concomitamment avec le lancement du premier atelier de formation des professionnels de santé, qu'une centaine de médecins généralistes et paramédicaux seront concernés par cette formation. Trois séminaires de formation, dont le premier a été déjà lancé hier, à l'hôtel Hilton, à Alger, au profit des professionnels de la santé des structures de soins de proximité, seront encadrés par des experts certifiés par la Fédération internationale de diabète (IDF). Les deux autres séminaires se dérouleront, l'un Oran et l'autre à Constantine.

La finalité est d'arriver à organiser «une éducation thérapeutique de groupe» en créant une interactivité entre les patients eux-mêmes et les éducateurs qui sont eux-mêmes les animateurs des séances de sensibilisation. C'est une méthode qui permettra aux personnes dia-

bétiques de s'impliquer activement dans la prise en charge de leur propre maladie. Et permettra, selon la Pr Samia Zekri, d'autonomiser les patients pour réduire à la fois la charge sur les structures de santé, notamment aux urgences, en cas d'hypoglycémie ou d'hyperglycémie.

M. Lionel Trichard, directeur des laboratoires américains Lilly a précisé dans son intervention que ce programme inclura des formations visant à aider les patients à gérer au mieux le diabète pendant le Ramadhan. Il a également indiqué que cette alliance et ce partenariat avec le ministère de la Santé permettront de toucher un maximum de patients avec l'engagement des structures sanitaires publiques de proximité.

Le président de la Fédération des diabétiques, M. Bouceta, ne rate pas l'occasion pour souligner, encore une fois, que les malades diabétiques ont besoin, également, d'une couverture sociale pour la prise en charge totale des soins. Il a signalé que «l'Algérie compte aujourd'hui plus de 4 millions de diabétiques, dont 20% ne sont pas assurés».

Concessionnaires de véhicules

## Le cahier des charges revu et corrigé



R. N.

L'arrêté ministériel du 23 mars 2015 relatif aux cahiers des charges sur les conditions d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules neufs a été modifié par un autre arrêté ministériel publié au Journal officiel n°24 du 13 mai 2015. Une des principales modifications du nouvel arrêté du ministère de l'Industrie, daté du 12 mai 2015, stipule dans son article 2 (modifiant l'alinéa 1 de l'article 2 du précédent arrêté) que «les véhicules automobiles dont les opérations d'importation ont fait l'objet d'une domiciliation bancaire avant le 15 avril, ne sont pas con-

cernés par les dispositions de l'article 23 du cahier des charges prévu à l'article 3 ci-dessous». Cet article 3 auquel fait référence le nouvel arrêté ministériel du 12 mai indique que «les points concernant le contrôle électronique de stabilité (ESC, ESB) et les deux airbags latéraux cités au niveau de l'article 23 du cahier des charges fixant les conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules automobiles, remorques et semi-remorques neufs (...) sont supprimés». A rappeler que l'alinéa 1 (désormais modifié) de l'article 2 de l'arrêté de mars dernier indiquait que «les commandes véhi-

cules automobiles neufs passées et ayant fait l'objet d'une ouverture d'une lettre de crédit avant la date de signature du présent arrêté ne sont pas concernées par les dispositions de l'article 23 du cahier des charges...».

A noter aussi que l'arrêté en question ne concerne pas les importateurs de pièces détachées, comme l'avait souligné l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF) dans son communiqué du 5 mai dernier. L'importation de pièces de rechange «continue à obéir à la réglementation en vigueur, précédemment à la promulgation du dit arrêté», avait précisé l'ABEF.

## Décès de Maître Francis Jacob, militant de la cause de l'indépendance de l'Algérie

Maître Francis Jacob, militant des droits et libertés, qui s'est investi pour la cause de l'indépendance de l'Algérie ainsi que pour la cause sahraouie, est décédé à Paris à l'âge de 82 ans, suite à une longue maladie, a indiqué hier le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) dans un communiqué transmis à l'APS. Très jeune, Maître Jacob s'est investi avec sincérité et conviction pour la cause de l'indépendance de l'Algérie. Il a ainsi fait partie du collectif des avocats du Front de libération nationale (FLN).

Tiers-mondiste et internationaliste déterminé, Francis Jacob a été de tous les combats: contre la guerre au Vietnam, pour le triomphe de la révolution cubaine, surtout un

engagement résolu contre la colonisation en Algérie et pour l'indépendance du peuple algérien, a indiqué le communiqué. Le défunt a rendu l'âme en accompagnant jusqu'à son dernier souffle les Sahraouis dans leur juste lutte pour qu'ils puissent exercer leur droit à l'autodétermination et réaliser leur objectif de vivre libres et indépendants, a ajouté le texte. L'avocat Francis Jacob qui fut l'un des dirigeants de la Ligue des droits de l'homme (LDH) était le premier président du Syndicat des avocats de France (SAF). «Par la force de ses combats, il nous rappelle qu'il ne peut exister de société démocratique sans une défense infaillible des libertés», a écrit le président du SAF, Florian Borg, cité par des médias.



**Affaire Khalifa**  
**Des dépôts, des cartes de thalasso et des voyages gratuits**

**Tahar Mansour**

En ce onzième jour du procès Khalifa, le président du tribunal criminel, M. Antar Menouar, a continué d'auditionner les responsables des entreprises nationales et autres institutions publiques, tous accusés de corruption, de trafic d'influence et de perception d'avantages illicites. Les cartes de thalasso, retirées en connaissance de cause ou envoyées sans que leurs destinataires le sachent ou les demandent, en plus des cartes de gratuité pour les transports sur les avions de Khalifa Airways sont les principaux avantages indus reprochés aux ex-dirigeants des entreprises et institutions. C'est le cas de Smati Bahidj Farid, ex-directeur général de l'ENC, entreprise nationale d'outillage et de quincaillerie qui a perdu dans l'affaire plus de 100 millions de dinars. Le prévenu explique qu'il a été obligé d'ouvrir des comptes dans Khalifa Bank car le paiement effectué par les clients de l'ENC était toujours en retard dans les autres banques, et comme la majorité d'entre eux avaient un compte à Khalifa Bank, le virement se faisait souvent le jour même, en tous les cas très rapidement. Revenant à la carte thalasso, il annonce qu'elle lui a été remise par le directeur des ressources humaines du centre de thalasso et qu'il n'a jamais su que les séances étaient payées par Khalifa Bank. Pour le placement de l'argent, il reconnaît que c'est surtout l'attraction du taux d'intérêt assez élevé qui les a poussés à opter pour Khalifa Bank ; les autres, privées ou étatiques, proposaient un taux très inférieur. Pour Hamid Bourahla, ex-directeur général de l'Endimed, le placement auprès de Khalifa Bank a été plutôt fructueux puisqu'il rappelle que : « nous avons placé un dépôt de 100 millions de dinars tout en obtenant un prêt de la même somme, ce qui fait que nous avons récupéré notre bien et avec 34 millions de dinars de bénéfices », assure-t-il tout en précisant que c'est son prédécesseur qui avait procédé au dépôt des fonds. Si Amour Said, qui avait précédé Hamid Bourahla à la tête de l'ENDIMED, explique que la majorité des clients de l'entreprise qu'il dirigeait avaient des comptes à Khalifa Bank, ce qui lui permettait donc de récupérer rapidement les paiements des factures. Il ajoute qu'il a toujours refusé de faire des dépôts mais, malgré toute sa vigilance, l'ENDIMED a perdu près de 4 milliards de centimes, produits des créances des clients qui n'ont pu être retirées. Quant à la carte de thalasso, il déclare que c'est le chauffeur du centre de thalasso qui l'a déposée à la direction de l'Endimed. Il précise qu'il n'a jamais vu ni utilisé cette carte qui a constitué une surprise pour lui. En outre : « je n'avais même pas besoin de cette carte puisque j'avais accès au centre qui faisait partie de notre holding Chimie et Pharmacie », argumente-t-il. M. Telli Safi, poursuivi

**Oum Théboul**

**50 kilogrammes de corail**

Pas moins de 52 kilogrammes de corail destinés à la contrebande ont été saisis samedi à Oum Théboul (El Tarf) par les services de la gendarmerie nationale a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. Les services de la gendarmerie d'Oum Théboul ont intercepté en plus de cette quantité d'« or rouge », 12 bouteilles à oxygène, 10 tenues de plongée sous-marine, des devises ainsi qu'une

pour les mêmes chefs d'accusation que ceux qui l'ont précédé, était directeur général de l'agence de développement social qui octroyait des microcrédits aux jeunes et s'occupait de la promotion sociale des défavorisés. De prime abord, il demande au tribunal de ne pas permettre aux médias de citer les noms en complet des prévenus car, selon lui, cela leur porte tort. Le président du tribunal, M. Antar Menouar, lui répond qu'il ne peut pas interdire aux médias de citer les noms des prévenus qui passent devant sa juridiction : « c'est leur devoir d'éclairer l'opinion publique et ils ne disent que ce qui est arrivé effectivement », a-t-il affirmé en précisant que c'est seulement quand il y a des mineurs qu'il leur demanderait de taire leurs noms. Poursuivant son audition, et en réponse à une question du juge, le prévenu rappelle que seules deux banques, la BNA et Khalifa Bank avaient répondu à leur demande de gestion des fonds saoudiens pour octroyer des crédits aux jeunes sans emploi. Il explique que Khalifa Bank avait 53 agences ouvertes à travers le territoire national et que cela facilitait aux jeunes demandeurs les étapes de l'octroi des prêts. Il affirme que plus de 3600 jeunes chômeurs ont ainsi bénéficié de prêts pour la création de nombreuses petites entreprises. Il explique aussi que l'institution qu'il dirigeait n'a pas effectué de dépôt mais plutôt ouvert deux comptes courants, l'un pour le paiement des personnels et l'autre pour le virement des sommes destinées aux crédits. Concernant le don de 20 micro ordinateurs fait par Khalifa Bank, M. Telli explique que l'agence est habilitée à recevoir des dons et que c'est suite à l'incendie d'un chalet et la perte de matériels que le don a été fait. L'agence a aussi signé une convention de réduction de 50 % sur les prix des billets d'avion de Khalifa Airways pour l'ensemble du personnel. La carte de thalasso a été une surprise pour lui lorsqu'il l'a vue chez les gendarmes, affirme-t-il alors que : « mon fils a obtenu sa place pour une formation à Oxford en qualité de pilote d'avion grâce à ses compétences et à son niveau scolaire ; je n'ai jamais intervenu et je ne le ferai jamais », a-t-il tenu à préciser. Enfin, il nie avoir utilisé les 500 millions de centimes offerts par Khalifa Bank pour aider les victimes du terrorisme : « c'était juste une écriture comptable », précise M. Telli Safi.

**LAUDITION DES PRÉVENUS PRENDRA FIN MERCREDI**

M. Antar Menouar a annoncé au milieu de l'après-midi que l'audition des prévenus sera terminée ce mercredi, ce qui veut dire que les témoins seront convoqués et entendus à partir de jeudi prochain. Rappelons que le juge aura entendu 71 prévenus et qu'il entendra près de 300 témoins durant les prochains jours.

embarcation, des filets de pêche, trois groupes électrogènes, une bombe lacrymogène et autres armes blanches, a-t-on affirmé de même source. Trois contrebandiers parmi lesquels un de nationalité étrangère ont été appréhendés, alors qu'ils tentaient d'acheminer frauduleusement la marchandise vers la Tunisie, depuis la localité frontalière Segleb (Oum Théboul), a ajouté la même source.

**Condor accompagne les jeunes innovateurs**

**Z. Mehdaoui**

Condor a organisé dans la soirée de samedi, la finale de «Startup Academy et la Compétition Algeria NextGen Cup», une compétition qui consiste à présenter par de jeunes talents des solutions de développement d'applications et services mobiles.

Organisée au niveau de l'hôtel Béni Hamed, à Bordj Bou Arreridj, la finale de la compétition Algeria NextGen Cup 2015 s'inscrit dans la continuité des nombreuses initiatives entreprises par Condor afin de promouvoir le contenu électronique local et d'initier l'enrichissement du paysage IT en Algérie.

44 équipes ont soumis leurs applications, 10 d'entre elles ont été retenues et se sont affrontées samedi devant des jurys à Bordj Bou Arreridj, à l'occasion de cet événement.

Lors de l'évaluation, le jury a par ailleurs tenu compte de plusieurs critères, notamment l'originalité du concept, l'utilisation effective des technologies mobiles et des applications, l'élégance et l'attraction, le potentiel commercial. La compétition, dont le coup d'envoi a été donné le 14 mars dernier, intervient à la suite de la tournée Startup Academy 2015 et a mis sous les feux des projecteurs les porteurs d'idées, et a été l'occasion également pour valoriser les efforts des développeurs afin de les encourager à s'impliquer et à participer davantage dans l'enrichissement du paysage des TIC algérien.

La Startup Academy, faut-il le rap-

peler, est une autre initiative de Condor, qui consiste en un programme de mentorat et de formation en entrepreneuriat dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, elle est destinée aux étudiants algériens issus des différentes écoles supérieures et universités, toutes formations confondues.

Lancée en février dernier, et menée par trois mots d'ordre: Entrepreneuriat, Innovation et Motivation, la Startup Academy 2015 a visité en tout 6 wilayas, à savoir: Alger, Blida, Boumerdès, Chlef, Constantine et Ghardaïa, en plus des ateliers Startup Academy Junior, pour enfin poser ses valises le 16 mai dernier à Bordj Bou Arreridj. Pas moins de 970 participants, sur 1.200 inscrits, ont pris part aux différents ateliers, Business et Code Labs, de la Startup Academy.

«L'évènement était avant tout un évènement à grande valeur sociétale, dédié à l'ancrage de la culture de partage de la connaissance et du savoir, mais aussi l'occasion d'initier les étudiants algériens à l'entrepreneuriat, et particulièrement dans le domaine des TIC, et susciter en eux l'esprit de créativité d'innovation», indique à ce sujet un communiqué de Condor qui souligne que cette forme d'interaction et de partenariat reflète notre volonté de tisser des liens durables entre notre entreprise et les jeunes talents, dans le but de mettre en place un environnement propice à l'innovation, afin d'acquérir de nouveaux savoir-faire, de nouvelles applications à intégrer dans la vie socia-

le de tous les jours. Le fabricant algérien de l'électroménager et de l'électronique ajoute qu'il s'agit de mettre l'accent sur la valorisation des compétences nationales et de les accompagner, et ce pour répondre aux attentes de la clientèle tout en améliorant la qualité et les performances de ses produits et enfin de conforter sa position sur le marché, grâce à sa compétitivité, chaque fois renouvelée.

A noter que les équipes finalistes ont reçu le Pack Startup qui comprend des tablettes, des smartphones, des trophées et certificats de participation à la compétition, formation (Mini-MBA) en entrepreneuriat dans le cadre de «Startup Academy», mentorat et encadrement des projets de la part de l'équipe Condor Electronics.

L'équipe lauréate de la compétition, quant à elle, a bénéficié d'un contrat de partenariat avec à la clé une prime de 1.000.000,00 DA, ainsi que d'un Pack Startup +.

Enfin, il y a lieu de souligner que la Startup Academy et la Compétition Algeria NextGen Cup ne sont pas les premiers évènements du genre à être organisés et sponsorisés par Condor, ces évènements visent, en plus de détecter les nouveaux talents et entrepreneurs et les accompagner, à créer un environnement IT favorable à une transition vers une économie numérique par l'implication de tous acteurs du secteur, et de ce fait, Condor Electronics et le groupe Benhamadi assure ses engagements pour le développement du secteur TIC en Algérie.

**Algérie-Tunisie**

**Coopération sécuritaire renforcée**

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé, hier à Alger, que la visite du Chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, en Algérie «réflétait le niveau privilégié des relations entre les deux pays». «L'Algérie et la Tunisie sont déterminées à consolider les liens unissant les deux pays et les deux peuples frères afin de concrétiser leurs aspirations à davantage de progrès, de développement et de prospérité», a affirmé M. Sellal dans son intervention lors de l'entretien élargi aux membres des délégations des deux pays. Cette visite «intervient dans un contexte régional marqué par la recrudescence du terrorisme et de l'extrémisme qui menacent la sécurité et la stabilité de notre région, ce qui nous interpelle à davantage de coordination, de concertation, de coopération en vue de trouver les solutions idoines et les moyens à même d'y faire face, a précisé le Premier ministre.

M. Sellal a ajouté que la visite constituait une étape importante pour examiner la stratégie de coopération entre nos deux pays et l'élaboration des

orientations générales dans le sens d'un partenariat et d'une complémentarité de haut niveau». Il a souligné que «la réunion des commissions sectorielles mixtes qui se tiendra prochainement en prévision de la 20e session de la grande commission mixte, donnera une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, du commerce, du tourisme et de l'industrie». Il a ajouté que cette session «amorçera une nouvelle étape dans notre action commune dans le cadre d'un partenariat stratégique global qui consacre le principe gagnant-gagnant en exploitant judicieusement nos potentialités et les ressources matérielles et humaines des secteurs public et privé. M. Sellal a appelé les opérateurs économiques et les hommes d'affaires des deux pays à participer «sérieusement et efficacement» aux grands projets communs de développement. Il a rappelé «les responsabilités énormes qui incombent aux deux pays pour hisser leurs relations bilatérales aux plus hauts niveaux pour mieux appréhender les défis de l'heure».

Le Premier ministre s'est dit confiant quant à l'avenir des relations bilatérales qui seront renforcées aux mieux des intérêts des deux peuples frères.

Par ailleurs, le secrétaire d'Etat tunisien auprès du ministre de l'Intérieur chargé des affaires sécuritaires, Rafik Chelli, a affirmé, hier à Alger, qu'il y avait une importante coordination au plan sécuritaire entre l'Algérie et la Tunisie. «La coordination sécuritaire est effective, ce qui permet d'anticiper et d'empêcher les actes qui pourraient commettre des groupes terroristes», a déclaré à la presse M. Chelli en marge d'une entrevue avec le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, Ahmed Adli, ajoutant que la situation sécuritaire au niveau des frontières était «sous contrôle». Il a précisé que ces réunions s'inscrivaient dans le cadre des «rencontres ordinaires consacrées à l'évaluation de la situation sécuritaire et au développement des relations sécuritaires, notamment entre les responsables chargés de la sécurité des deux pays respectifs».

**Oran**

**Quatre blessés graves dans un carambolage**

L'axe routier reliant la cité Djamel au rond point El Bahia, 3ème périphérique de la ville d'Oran, a été, hier, le théâtre d'un accident spectaculaire, ayant fait quatre blessés graves.

Il était 16 heures environ, lorsque quatre véhicules se sont télescopés, selon des témoins. La conductrice d'une voiture de marque Renault Clio venant de la cité Djamel aurait perdu le contrôle de son véhicule et s'est déportée sur l'autre côté, avant de percuter une Toyota Yaris conduite par une femme également, ainsi qu'une Peugeot 307. La première voiture (la Clio) a été ensuite percutée à l'arrière par une Kia Picanto. Deux personnes qui se trouvaient à bord de la Clio, la conductrice et un enfant, ont été gravement blessées et évacuées vers le service des UMC de l'hôpital du 1<sup>er</sup> novembre. Deux blessés dont l'état est jugé moins grave, ont été eux aussi conduits à l'hôpital. La circulation a été fortement perturbée dans les deux sens. **J. B.**

**Sidi Bel-Abbès, Tiaret**

**12 personnes interpellées pour trafic d'armes et de munitions**

Les services de la Gendarmerie nationale ont interpellé, lors de trois opérations distinctes, à l'ouest du pays, douze personnes, dans des affaires de trafic d'armes à feu et munitions, a-t-on appris hier, à Oran, auprès de ce corps de sécurité.

A Sidi Bel Abbès, les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière du Télagh, ont remis à la brigade territoriale de Teghalimet quatre personnes appréhendées, lors d'un point de contrôle sur le RN13, reliant Telagh au chef-lieu de la wilaya.

Selon la même source, les mis en cause étaient à bord d'un camion, en possession de trois fusils de chasse et 800 g de pulvérisé, détenus illégalement. Par ailleurs et lors d'une patrouille, les gendarmes de la brigade de Ras El-Ma ont arrêté deux individus qui s'adonnaient à une partie de chasse dans un bois mitoyen à la RN 13, dans le tronçon reliant Sidi Bel-Abbès et Tlemcen. Ils étaient en possession d'un fusil de

chasse et huit cartouches détenus, illégalement, a-t-on ajouté.

A Tiaret, les gendarmes de la brigade du chef-lieu de wilaya ont présenté, devant le procureur de la République près le tribunal local, six personnes, pour association de malfaiteurs, détention et commercialisation d'armes à feu, sans autorisation. Le procureur a placé trois mis en cause sous mandat de dépôt, un autre sous contrôle judiciaire et deux autres ont été mis en liberté provisoire. Les trois premiers mis en cause étaient arrêtés à bord d'une camionnette, en possession de fusil de chasse détenu illégalement. Poursuivant leurs investigations et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence, les gendarmes enquêteurs ont saisi, dans le domicile de l'un d'eux, à Tissemsilt, un deuxième fusil de chasse, une quantité de pulvérisé, une crosse de fusil de chasse, 22 cartouches, un sabre, une cartouchière et un aérosol lacrymogène.

BOUIRA

## La psychopédagogie comme réponse à la violence dans le milieu scolaire

Farid Haddouche

L'association des parents d'élèves a organisé, samedi dernier, une journée de sensibilisation contre la violence et les fléaux sociaux, dans le milieu scolaire, à la salle des conférences de la Maison de la Culture 'Ali Zamoum' de Bouira. Un constat des plus accablants a été observé par les membres de l'association nationale des parents d'élèves selon son président M. Khaled Ahmed. L'ampleur du mal qui ronge nos écoles a été signalé par les participants à cette journée de prévention contre la violence, dans le milieu scolaire, par des exemples d'enseignants qui se font agresser, physiquement, par des élèves et inversement, d'élèves qui s'entretenant à coups d'armes blanches, et de l'usage avéré de la drogue et autres formes de débauches. Cette violence contraire à nos

mœurs est arrivée à choquer, véritablement, la société et les parents d'élèves qui sont, directement, concernés et exposés à ces dangers qui, malheureusement s'aggravent, tant que rien n'est fait pour les endiguer par tous les moyens possibles, selon les intervenants. C'est-à-dire éducatifs, pédagogiques, psychologiques, spirituels (références religieuses) et juridiques. Des psychologues spécialistes en la matière, voient en la violence, dans le milieu scolaire, un phénomène qui peut être expliqué par trois (03) origines. Celles-ci ont été définies par le facteur familial, où nous pouvons trouver des parents violents, dont la progéniture si elle ne devient pas inévitablement traumatisée, sera par contre prédisposée à la violence, suite à une mauvaise éducation et aux mauvais traitements subis. Les médias sont, quelque peu, responsables également, par la diffusion de pro-

grammes télévisés, Internet, qui véhiculent des messages de grande violence. La troisième raison provient d'un environnement scolaire qui est dépourvu, carrément, d'encadrement, c'est-à-dire de psychologues, éducateurs, voire d'une cellule de veille ou de crise, qui pourra gérer un malentendu dès sa manifestation. Afin de l'empêcher de déborder, en dehors de l'enceinte scolaire et finir par un crime. En somme, le secteur de l'Éducation est amputé de ses éléments essentiels qui sont la communication et la psychopédagogie.

Les exemples sont devenus légion dans ces cas, d'où la nécessité d'une réelle prise de conscience afin de combattre ce fléau de la violence, dans le milieu scolaire. Enfin, les organisateurs comptent lancer, à partir de ces jours-ci, une caravane nationale de prévention qui sillonnera toutes les régions du pays.

BOUIRA

## Des habitants d'Aguouillal protestent

Une vingtaine de citoyens du village Aguouillal, situé à une cinquantaine de kilomètres, au nord-est de Bouira, ont bloqué, à nouveau, les travaux de réalisation d'une ligne électrique (Haute tension) pour exiger des autorités locales la satisfaction de leurs revendications relatives à des projets de développement. Ayant connu un arrêt de plus de deux mois en raison des oppositions de citoyens. Les travaux de réalisation d'une ligne électrique (HT), destinée à renforcer le barrage de Tilesdit, en cette énergie, afin d'alimenter plusieurs communes de la wilaya et mettre en service le périmètre irrigué du plateau d'El-Asnam, ont été relancés la semaine dernière, à la suite du déploiement d'une force de la Gendarmerie nationale sur le site du chantier. Mais les citoyens de ce village montagneux ont, de nouveau empêché, samedi, les travailleurs de l'entreprise Sonelgaz

de poursuivre leur mission afin d'exiger des autorités municipales la satisfaction de leurs doléances, notamment, en matière d'alimentation en eau potable. Les protestataires réclament, également, la réalisation de l'assainissement pour Aguouillal et Thini et, aussi, la réouverture de la salle de soins, « fermée depuis une dizaine d'années pour des raisons inconnues », ont-ils expliqué, à l'APS. Les villageois demandent, aussi, la réhabilitation de la route reliant Aguouillal et Thini, à la localité d'Assif Assemadh, sur une distance de 9 km, qui a connu, depuis l'hiver dernier, de sérieuses dégradations causées par les intempéries. « Face à nos problèmes, les autorités communales d'El-Adjiba d'où relève la localité d'Aguouillal, ne nous font que de fausses promesses et ce, depuis 2000, aucun projet n'a été réalisé dans notre région

qui souffre du sous-développement », a dit un groupe de jeunes rencontrés, par l'APS, sur le site du chantier bloqué. En réaction à ces propos, le président de l'Assemblée populaire communale d'El-Adjiba, Ahmed Gasmi, a expliqué avoir pris en considération les préoccupations des citoyens, tout en promettant la rénovation du réseau AEP de ce village, d'ici au mois de juin prochain. « Nous leur avons promis de rénover l'AEP du village au mois de juin, et la réalisation des autres projets demandés dont certains sont déjà inscrits comme le raccordement au gaz naturel », a assuré M. Gasmi.

Les protestataires campent sur leur position refusant les propositions faites par les autorités locales et exigeant une « action concrète et immédiate » sur le terrain car, selon eux, « ce sont des besoins urgents et indispensables ».

AÏN DEFLA

## 8 personnes grièvement blessées, dans une collision

Huit personnes ont été grièvement blessées, dans un accident de la route, survenu samedi, à Aïn Defla, sur la RN 4, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit au lieu-dit 'Souaïgh', situé à la sortie-ouest de la ville de Aïn Defla lorsqu'une voiture touristique a percuté, violemment, un tracteur agricole qui traversait la route, causant des blessures graves à 8 personnes âgées entre 9 et 53 ans dont 4

femmes, a indiqué la même source, qui note que la violence du choc a été telle que le tracteur s'est scindé en 2 parties. Aussitôt alertée, l'unité du chef-lieu de wilaya est intervenue pour évacuer les victimes au service des urgences de l'hôpital de Aïn Defla, a-t-on précisé. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale en vue de déterminer les circonstances exactes de cet accident, a-t-on souligné.

MÉDÉA

## Pour inclure la médecine générale dans le cursus universitaire

Un projet de formation en médecine générale sera proposé, « prochainement », au ministère de l'Enseignement supérieur, en vue d'inclure cette spécialité dans le cursus universitaire, a appris l'APS, samedi, auprès du président de la Société algérienne de Médecine générale (SAMG). Redouane Hadjidi s'exprimait, en marge des travaux de la 1<sup>re</sup> journée médicale sur le Développement de la formation continue du médecin généraliste, organisée à l'Université 'Yahia Fares' de Médéa. Ce projet, qui est à un stade de maturation « très avancé », donne la possibilité aux futurs étudiants de Médecine de disposer d'une formation diplômante, similaire aux autres spécialités dispensées dans les universités, a indiqué M. Hadjidi, signalant que l'objectif de cette démarche est d'arriver

à une spécialisation dans le domaine de la médecine générale, considérée comme le pivot central de la pratique médicale. Selon le président de la SAMG, le projet offre, également, l'opportunité pour les 36.000 médecins généralistes, en exercice, de bénéficier d'une « mise à niveau », sur le plan des connaissances et des nouvelles pratiques médicales en évolution constante, de par le monde, leur permettant d'assurer, aux patients, la « meilleure prise en charge médicale qui soit », a-t-il expliqué. Des démarches seront entreprises, dans ce sens, auprès du ministère de la Santé pour l'élaboration d'une « feuille de route », englobant les grandes lignes de ce plan de mise à niveau, a fait savoir M. Hadjidi, qui a insisté sur la nécessité d'aboutir à des « solutions pratiques susceptibles d'aider à hisser la médecine

générale au rang qui lui sied ». De son côté, le président du collège de Médéa, structure locale de la société algérienne de médecine générale, Abdelkader Youf, a estimé qu'il est impératif d'accorder davantage d'intérêt à la formation continue des médecins généralistes, déjà en activité, et de songer à mettre en place des outils, en mesure d'orienter les compétences que recèle le secteur, afin d'en tirer le meilleur profit, en matière de santé et de prise en charge des malades. Il a évoqué, dans ce contexte, l'urgence d'aller vers un système de médecine générale et de médecine de famille, moderne et performant, à travers la formation et l'accompagnement de ces médecins, outre l'importance de développer le concept de médecine de famille qui constitue, selon lui, le maillon essentiel du système de santé.

EL-KALA

## Des pêcheurs hors-la-loi

A. Ouelaa

Chaque année, les services de la pêche en passant par ceux de la marine, sensibilisent les armateurs et les marins pêcheurs, sur la nécessité de respecter la zone de pêche, à partir du 1<sup>er</sup> mai jusqu'à la fin du mois de septembre, en pêchant au-delà des 6 miles afin de permettre aux poissons de se reproduire. Concernant le repos biologique dans l'espace, cette période est strictement interdite à la pêche. Par conséquent, tout contrevenant s'expose à des sanctions mais pour les contourner, des embarcations sortent la nuit au lieu du jour, afin d'éviter les garde-côtes. Evidemment, pour s'assurer qu'un massacre

en règle s'effectue, presque en toute impunité, il n'y a qu'à voir ces tout petits poissons vendus dans les étals.

Cette manière de faire réduit la production de poisson qui doit se constituer en quelques mois, mettant en péril le gagne-pain de tous ceux qui tirent leur subsistance de la mer. Voilà donc, l'une des raisons de la rareté du poisson qui engendre, immanquablement, des prix onéreux du poisson sur le marché. Quant aux raisons du non-respect de la zone de pêche, nos interlocuteurs dont des amoureux de la nature et de la mer, diront qu'il y a des chalutiers vieillots qui ne peuvent prendre de risques en allant pêcher au-delà des 06 miles, et d'autres préfèrent le gain facile.

BATNA

## Ouverture prochaine d'une unité de greffe de la moelle épinière

Le centre anti-cancer de la wilaya de Batna sera doté, prochainement, d'une unité de greffe de la moelle épinière, a annoncé, samedi, son chef de service chirurgie Pr Mourad Abid.

Le Pr Abid, qui s'exprimait en marge d'une rencontre scientifique, organisée par la Société algérienne de chirurgie (SAC), a rappelé que le centre de Batna a été ouvert en 2014 et prenait en charge les différents types de cancers.

S'agissant de l'amélioration de la prise en charge des cancéreux au niveau national, le spécialiste a insisté sur la nécessité de la coordination et de la coopération entre les différents acteurs dans ce domaine, soulignant que cette opération avait mon-

tré son « efficacité » dans les pays développés.

Le Pr Abid a ajouté, à cette occasion, que le centre de Batna prenait en charge, actuellement, les malades de près de 40 wilayas du pays, en matière de radiothérapie, ainsi que les malades de la wilaya et des régions limitrophes, en matière de chirurgie et de chimiothérapie.

Pour sa part, le président de SAC, Abdelaziz Ghraba, a cité trois cas complexes de cancer que sont la Cirrhose du foie, le cancer du pancréas et le cancer colorectal, qui peuvent être soignés par la chirurgie et le malade, diagnostiqué à temps, peut être sauvé d'une mort précoce même si la maladie a atteint un état avancé.

TAMANRASSET

## Extension du réseau de gaz de ville

Des opérations sont en cours pour le raccordement au réseau du gaz naturel de plusieurs communes de la daïra d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris du responsable local de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Une enveloppe de plus de 370 millions de DA, puisée du Fonds spécial de Développement des régions du Sud, a été allouée à ces opérations, a révélé M. Abdallah Tallibou.

La commune d'In-Ghar a bénéficié, dans ce cadre, d'un projet de réseau de distribution de gaz naturel de 60 km, confié à 4 entreprises de réalisation et ciblant le raccordement de 4.716 foyers, dont 1.000 ont été déjà effectués, a-t-il précisé.

Un autre réseau de distribution du gaz naturel de 17 km est en cours de réalisation dans la localité de Sahla-Ouest, relevant de la commune d'In-Salah, dont 5 km sont, déjà, réalisés, pour 509 raccordements, en plus d'un réseau similaire dans la

localité de Sahla-Est, totalisant 506 raccordements, a déclaré ce responsable.

Les travaux de réalisation d'un autre réseau de 8 km avec 275 raccordements sont en cours d'exécution, au village de Hassi Lahdjar (commune de In-Salah), en plus de l'extension dans la zone de Djewalil, dans la même commune, de 13 km de réseaux, dont 10 km déjà réalisés, pour un total de 200 raccordements, selon la même source. La commune de Foggaret Ezzoua a, également, bénéficié d'un réseau de distribution du gaz naturel ciblant 1.020 raccordements, dont les travaux sont en voie de lancement. Un autre dans le village de Foggaret El-Areb, de 16 km pour 340 raccordements, en plus d'une extension à Slafen, dans la commune éponyme de 11 km pour 425 raccordements. La société de distribution de l'électricité et du gaz compte ouvrir une antenne dans cette région pour être plus proche de ses clients, en plus d'offrir des emplois, a-t-on ajouté.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

29 rajab 1436

El Fedjr 03h55	Dohr 12h45	Assar 16h34	Maghreb 19h54	Icha 21h28
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Examens de fin de cycle

La dernière ligne droite

A. Mallem

Les épreuves du Bac «blanc» ont démarré, hier 17 mai, dans la wilaya de Constantine. Selon le directeur de l'Education, M. Mohamed Bouhali qui est intervenu, hier dans le cadre de l'émission «Forum de la radio», centrée sur le thème des préparatifs des examens scolaires de fin d'année, le Bac 'blanc' est très utile, en ce sens qu'il sert de préparation aux examens officiels qui se dérouleront, durant 4 jours, du 7 au 11 juin prochains. «C'est la copie conforme de l'examen officiel, dira M. Bouhali, et servira aux candidats à dénombrer leurs insuffisances et à se ressaisir à temps pour les combler. Et du point de vue psychologique aussi, le candidat ne pourra plus appréhender l'examen officiel comme une épreuve redoutable ou insurmontable. Nous avons mobilisé une équipe de psychologues pour accompagner les candidats au Bac et au BEM», affirme l'intervenant à ce sujet.

Le directeur de l'Education a fait, ensuite, un tour complet des dispositions pratiques prises pour réussir l'organisation de ces épreuves, en signalant que les préparatifs ont commencé, en janvier dernier, au sein de la commission de wilaya, présidée par le wali. Ensuite, a-t-il ajouté, une cellule d'animation et de suivi a été installée, récemment, à la DE et aura pour mission l'animation et le suivi, dans ce cadre, du 10 mai au 10 juillet 2015. Après cela, le directeur de l'Education a livré les chiffres concernant les trois examens ; 6<sup>ème</sup>, Bac et BEM. Il commencera par annoncer que la DE a enregistré, pour cette session, une augmentation conséquente du nombre de candidats au Bac de l'ordre de 7.572. Ce qui a porté le nombre global de candidats à cette épreuve à 26.319, dont 17.963 candidats scolarisés dans les établissements de l'Education de la wilaya et 8.356 candidats libres. Et de citer, à titre de comparaison, le chiffre des candidats de l'année dernière qui était de 18.747. Sur le chiffre des candidats libres, il a signalé que 104 viennent des établissements pénitentiaires. Les épreuves du Bac se dérouleront dans 55 centres de la wilaya et seront soutenu par 5.988 agents encadreurs et surveillants. Passant à l'examen de 5<sup>ème</sup> année primaire, plus connu comme 'examen de 6<sup>ème</sup>' l'épreuve qui

ouvrira le cycle des examens le 2 juin, l'orateur dira qu'il concernera 17.493 candidats dont 8.580 filles. Il se déroulera dans 83 centres d'examens. «Cette année, pour faciliter le déplacement des candidats en leur évitant les problèmes de transport, nous avons veillé à les désigner dans des centres proches de leurs domiciles», a-t-il souligné, en rappelant que la session de rattrapage de la '6<sup>ème</sup>' a été annulée cette année.

Ensuite, les candidats bénéficieront d'un repas chaud, durant la journée d'examen. Enfin, pour l'examen du BEM qui se déroulera du 14 au 16 juin, il concernera 14.174 candidats et se déroulera dans 46 centres. Il mobilisera 2988 encadreurs, dont 2.400 surveillants.

A une question sur les nouvelles infrastructures scolaires, réalisées cette année, notamment dans la nouvelle ville Ali Mendjeli, pour faire face à l'afflux des populations qui seront délocalisées dans le cadre des programmes de logement, et pour régler le problème des surcharges des classes, le directeur de l'Education a répondu que cette question concerne surtout la prochaine rentrée scolaire. Il indiquera à cet effet que 12 groupements scolaires ont été réalisés dont 9 à Ali Mendjeli, notamment dans l'Unité de voisinage n°16. « Lundi dernier, a-t-il indiqué, nous avons tenu une journée d'étude pour dresser la carte scolaire de cette agglomération, en veillant à établir un équilibre entre les effectifs des établissements de la ville. Mais il ne faut pas cacher que les besoins en classes restent, encore, grands et se manifestent, surtout, pour le cycle primaire. Néanmoins, nous comptons résorber les déficits, au fur et à mesure, des constructions d'autres infrastructures, au cours des prochaines années ».

Dans la dernière partie de l'émission, le directeur de l'éducation a répondu aux nombreuses questions posées par les parents d'élèves au téléphone.

Et ces questions ont porté surtout sur les insuffisances relevées dans l'exécution des programmes dans les établissements scolaires et le recours aux cours particuliers. Et sur ce dernier sujet, M. Bouhali conclura en affirmant que des mesures rigoureuses seront prises l'année prochaine à un niveau ministériel pour faire face à ce phénomène afin de parvenir à l'éradication à moyen ou long terme.

Partenariat

Des conventions-cadres au profit des jeunes diplômés

Quatre conventions-cadres de partenariat ont été signées dimanche à Constantine au profit des jeunes diplômés universitaires en marge d'une manifestation Porte ouverte sur l'emploi et l'insertion professionnelle des diplômés porteurs de projets.

La cérémonie de signature de ces conventions s'est déroulée à la faculté de l'architecture et de l'urbanisme de l'université Constantine-3, en présence du chef de cabinet du wali, du directeur de l'Emploi et des partenaires associés à ces accords d'une durée de quatre années renouvelables. Le responsable de l'Emploi, Khelil Zine, a indiqué à l'APS que la première convention-cadre a été signée entre la direction de l'Emploi, l'université Constantine-3, la Confédération algérienne du patronat, ainsi que le club des investisseurs et des entrepreneurs du Grand Constantine. En vertu des cinq dispositions contenues dans ce document, les partenaires s'engagent à développer leurs relations de coordination, de concertation et de coopération pour améliorer l'accompagnement des étudiants lors des stages des sorties de promotions et de l'emploi et rechercher des formules pour leur donner accès au

monde du travail, à précisé la même source. De son côté, le recteur de l'université-3, Hosni Boukerzaza, a indiqué que la 2e convention-cadre associe les représentants de la direction de wilaya de l'Emploi, l'université-3 et la société sud-coréenne spécialisée dans le bâtiment et la construction Daewoo. L'objectif de cette convention est le développement d'un partenariat entre les différentes parties dans le domaine de la formation et stages pratiques, la facilitation et l'intensification des échanges de connaissance et de compétences entre les partenaires pour la promotion de leurs activités, a précisé de son côté le vice-recteur chargé des relations extérieures de l'université-3, Chaouki Benabbas. Le responsable de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), Daoud Kahloul, a indiqué que les deux conventions analogues paraphées en marge de la manifestation de trois jours Porte ouverte sur l'emploi, qui regroupe une cinquantaine de stands, ont été respectivement signées par la direction de wilaya de l'Emploi, l'université Constantine-3 et deux sociétés turques du bâtiment et de la construction.

Anarchie au lotissement El Fedj

A. Mallem

Au quartier de Zouaghi, sur le plateau de Ain El Bey, existent trois lotissements qui ont été livrés à la construction d'habitations individuelles. Deux appartiennent à des domaines privés et le troisième au domaine public. C'est ce dernier, le lotissement « El-Fedj », qui nous intéresse à cause des nombreux problèmes qui se posent et qui nous ont été rapportés par un groupe d'habitants que nous avons rencontré hier. « Dans les lotissements appartenant aux domaines privés, expliquent nos interlocuteurs, la loi est plus ou moins respectée et le cachet résidentiel a été conservé. Mais dans le nôtre, le lotissement El-Fedj en l'occurrence, c'est l'anarchie totale. Ce lotissement a perdu tout caractère résidentiel et il a tendance à ressembler de plus en plus à la cité Bencherghi que tous les constantinois pointent du doigt quand ils veulent parler de constructions anarchiques. Et en l'absence de tout contrôle des services de l'urbanisme,

chacun fait ce qu'il veut, construit là où il veut ». Au départ, poursuivent les plaignants, les lots ont été donnés aux constructeurs pour bâtir des habitations de type 1 + 2 (Rez-de-chaussée plus un étage). Et chaque constructeur doit respecter ce schéma afin de préserver le caractère résidentiel du quartier. Malheureusement, déplorent-ils, on constate maintenant que de véritables bâtiments de 3, voire de 4 étages, ont été élevés dans les lots individuels, sans aucune autorisation des services concernés et en contradiction flagrante avec le plan de masse ».

Il n'y a jamais eu de contrôle des services concernés de l'urbanisme, que ce soit de la part de la mairie ou de la direction de wilaya », ont souligné nos interlocuteurs. D'autre part, poursuivent ces derniers, le plan prévoit de laisser un espace de 2 mètres pour les trottoirs, mais cette clause n'est jamais respectée par les riverains qui n'hésitent pas à grignoter sur ces espaces publics. Aussi, le même plan prévoit un seul garage par construction, mais

on peut voir dans certaines villas un minimum de trois garages, tous destinés à diverses activités économiques ou commerciales. Encore, on construit toute sorte de dépendances et chaque riverain se permet d'aménager un ralentisseur devant sa villa. Enfin, il faut signaler que le goudron est continuellement agressé par les riverains pour creuser toute sorte d'aménagement ou d'évacuation des eaux usées. Et pour terminer, ces citoyens du lotissement «El-Fedj» ont demandé avec empressement l'intervention des services concernés de l'urbanisme dans leur lotissement pour un contrôle de conformité au plan et aux normes de constructions et pour mettre un terme au développement de l'anarchie dans les constructions.

Contacté hier, le directeur de l'urbanisme, M. Mahdi Habib, nous fera savoir que la prérogative de contrôle des constructions dans le lotissement considéré appartient aux services de l'APC, qui sont également habilités à délivrer les permis de construire.

Concours

2.500 paramédicaux et 750 médecins concernés

A.El Abci

Un concours de promotion concernant la catégorie des paramédicaux et le corps des médecins de la santé publique, toutes spécialités confondues, sera organisé le 30 du mois de mai en cours, pour le premier, et à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, pour le second, selon le secrétaire général de la direction de la santé de la wilaya de Constantine, M. Ahmed Brachia. Ce concours de promotion touchera, ainsi, pas moins de 2.500 paramédicaux et 750 médecins au niveau de la wilaya de Constantine, et dont les dossiers d'études ont été finalisés et des convocations aux intéressés déjà envoyées.

Selon notre interlocuteur, étant donné le nombre important des candidats au concours en question, il a été décidé que ce dernier se déroulera dans le grand amphithéâtre de l'université Mentouri. M. Brachia ajoute que l'organisation de ce concours de promotion sera la première du

genre dans le pays et ce, depuis pratiquement l'indépendance et permettra pour ce qui concerne le corps des médecins, de passer de médecin généraliste à médecin principal et aussi de médecin principal à médecin-chef.

Pour leur part, des responsables du bureau syndical des médecins généralistes de la santé publique, rencontrés dans les couloirs de la direction de la DSP, ont fait valoir qu'il s'agit également d'une ancienne revendication de leur syndicat, qu'il a fallu batailler et négocier durant des années avec la tutelle et ce concours représente en quelque sorte l'aboutissement.

Et dans ce cadre, nos interlocuteurs n'ont pas manqué d'aborder les propositions de leur syndicat sur le projet de loi de la santé du ministère, visant à faire passer le médecin généraliste au grade de médecin généraliste spécialiste à l'instar de ce qui se fait dans de nombreux pays développés.

Et nos vis-à-vis de faire savoir, dans ce sillage, que les études

réalisées sur ce sujet indiquent la nécessité de la prolongation des études à l'université, surtout pour ce qui a trait aux cours pratiques en sus de l'ajout de nouvelles matières, dont les urgences médicales et la gérontologie, concluront-ils.

Pour rappel, le concours en question est rejeté par le Syndicat des praticiens de la santé publique (SNPSP), qui a appelé ses adhérents à ne pas participer à ses épreuves. D'après une récente déclaration du président du SNPSP, M. Merabet, la tutelle a accordé au syndicat la promotion aux grades de praticien principal et praticien en chef, affirmant que « le Premier ministre a instruit la tutelle afin de procéder à une transformation budgétaire pour permettre une promotion massive dans les grades de praticiens spécialistes et praticiens en chef ». Cette promotion concerne, sur un plan national, près de 22.000 praticiens, entre médecins généralistes, chirurgiens-dentistes et pharmaciens.

Célébration de la Journée mondiale de la biodiversité

A. El Abci

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la biodiversité le 22 mai de chaque année, l'Association de protection de l'environnement et de la nature (APNE) organise, en coordination avec le Centre de formation professionnelle (CNFPA) «Chaouï Abdelali» à la zone «Palma» de Boussouf, une Journée de sensibilisation au profit des stagiaires dudit centre, sous le thème «La biodiversité pour un développement durable». C'est ce que nous a indiqué hier le président de l'association APNE, Abdelmadjid Sebbih, qui précise qu'en considération que la date du 22 mai coïncidera

avec un vendredi, la journée de sensibilisation aura lieu la veille, soit le jeudi 21 du mois en cours. Selon notre interlocuteur, l'objectif visé est d'informer et sensibiliser cette jeune catégorie de la population à l'importance que revêt la biodiversité dans la vie de tous les jours et pour tout un chacun.

Plusieurs communications sont prévues, dans ce cadre, pour montrer la relation étroite qui existe entre le développement durable et la diversité biologique. Et de souligner, dans ce sillage, les affres causées par le braconnage qui a eu pour effet la disparition du chardonneret de tout l'Est du pays, alors que cet oiseau est connu pour son

rôle de «nettoyeur» de la nature, la débarrassant de nombreuses espèces d'insectes nuisibles. Notre interlocuteur évoquera en outre d'autres cas d'atteinte aux équilibres nécessaires de la nature, à l'instar de l'élevage incontrôlé de l'escargot avec ventes massives et illégales à l'étranger, mais aussi de la pollution des eaux des oueds par des produits chimiques provenant d'industries, l'abattage sauvage d'arbres, le surpâturage, le développement ahurissant du béton dans les cités d'habitation, etc. D'autres activités seront assurées en cette journée en sus des conférences, dira-t-il, comme des expositions de photographies et de distribution de prospectus, dépliants mettant en valeur l'éducation environnementale et enfin l'installation dans ce CFPA d'un club d'écologie.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

28rajab 1436				
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
03h43	12h31	16h20	19h40	21h13



TLEMCCEN

## 700 participants au 2<sup>e</sup> congrès de la médecine interne

Khaled Boumediene

Après le grand succès enregistré lors du congrès maghrébin organisé en 2012, dans la foulée de l'évènement «Tlemcen, capitale de la culture islamique en 2011», la ville de Tlemcen, ville d'art et d'histoire, a abrité les 15, 16 et 17 mai, pour la deuxième fois, les 21<sup>èmes</sup> journées nationales de médecine interne. Huit équipes réparties par région et par pays, des questions pratiques et théoriques pour échanger leurs connaissances, un quiz géant était organisé à la faculté des sciences de la nature et de l'univers du deuxième pôle de l'université Abou Bekr Belkaid, qui a accueilli cette grande manifestation scientifique selon les standards internationaux et ce, grâce au travail laborieux du comité d'organisation, présidé par le Pr A. Yahia Berrouiguet, récemment nommé médecin-chef au niveau du service des urgences médico-chirurgicales (UMC) du CHU de Tlemcen et sa jeune équipe de médecins ainsi qu'à l'engagement des responsables de l'université et l'hôpital de Tlemcen.

«Ce congrès scientifique d'envergure internationale est considéré comme le grand rendez-vous de la médecine interne dans la capitale des Zianides. Cette rencontre de haut niveau scientifique a réuni quelque 700 participants venant de tous les coins du pays et de l'étranger: médecins, chercheurs, professions paramédicales et étudiants. Le programme a principalement englobé les vascularités et le risque cardio-vasculaire, conséquence majeure des maladies non transmissibles dont le diabète et l'hypertension ar-

térielle. De nombreuses conférences d'experts algériens et français ont été présentées, en plus des ateliers de formation médicale continue et un ensemble de 665 abstracts proposés lors des communications orales et posters. Ça a été pour nous un panorama assez complet pour ce grand congrès», nous a expliqué le Pr A. Yahia Berrouiguet.

Par ailleurs, la société algérienne de médecine interne a édité, à l'occasion de son séjour à Tlemcen, un nouveau numéro de sa série de revue scientifique (RAMI), avec la publication d'un article très pertinent intitulé «Le risque cardio-vasculaire et ses déterminants dans la population du grand Tlemcen», dont l'auteur, en l'occurrence le Pr A. Yahia Berrouiguet, qui retrace la prévalence des principaux facteurs de risque (FDR) de maladies cardio-vasculaires et leurs distributions selon les caractéristiques de la population tlemcénienne adulte, ainsi qu'une évaluation du niveau de risque cardio-vasculaire et métabolique, au terme d'une étude rigoureuse chez plus de 1088 citoyens. Selon le Pr. Berrouiguet, une autre enquête sur l'obésité abdominale (publiée dans la revue française de la médecine des maladies métaboliques du mois d'août 2011) a été réalisée avec le Pr Meguenni du CHU de Tlemcen et le Pr Broui du CHU d'Alger, sur un échantillon de 1300 personnes résidents de la commune du grand Tlemcen. 83.7% ont participé pleinement à l'enquête, leurs données sont complètes et répondent aux critères d'inclusion.

La prévalence du syndrome métabolique est de 17.4 (critères du NCEP-ATP III). Les hommes représentent

43.75% de la population étudiable et les femmes 56.25%. Ils sont significativement plus âgés (46.2 vs 38.3 ans et obèses). Leur IMC est plus élevé (27.5 vs 22.8 kg/m<sup>2</sup>) et ont plus souvent des antécédents familiaux de diabète et d'HTA. «L'obésité abdominale, bien plus que l'obésité est au cœur des préoccupations, devient un enjeu de santé publique en Algérie à l'instar des pays à situation épidémiologique transitionnelle. Tout comme le syndrome métabolique dont l'accroissement de la prévalence et particulièrement chez les femmes est rapporté par la plupart des pays hormis l'Europe. Notre pays évolue dans le sens de l'occidentalisation favorisant sédentarité et dérives alimentaires (Pays Méditerranée, Orient et Golfe). Le SM identifie les sujets à risque mais ne quantifie pas le risque. Il est une situation à risque de développer un diabète, une hypertension artérielle ou une dyslipidémie entre autres, et donc risque d'AVC, d'IDM sans pouvoir aborder le risque d'hépatite et cancer entre autres. En Algérie, en dehors de quelques séries hospitalières, peu de données précises permettent de quantifier le poids de l'obésité abdominale chez la population adulte. En conclusion, l'obésité abdominale est au «cœur» des préoccupations. FDR réel d'anomalies métaboliques, de DT2 et de RCV. Le syndrome métabolique est une menace et une opportunité «dépistage», à la croisée des pathologies métaboliques et cardio-vasculaires, à l'interface de la médecine interne, endocrino-cardio et gastro, d'où un argument à la coopération multidisciplinaire», a ajouté le Pr Berrouiguet.

BÉNI-SAF

## Le diabète chez l'enfant en débat

Mohamed Bensafi

La salle des conférences de l'EFTPA de Béni-Saf a abrité, ce samedi, les travaux d'une journée médicale consacrée au diabète de l'enfant type 1 (DT1). Une rencontre qui a rassemblé une cinquantaine de participants dont des professeurs en médecine, des maîtres assistants, des médecins et des infirmiers des services de pédiatrie. Ciblent essentiellement la formation et l'information des médecins de la région, cette rencontre, organisée par l'EPH de Béni-Saf, vise à ramener du nouveau en ce qui concerne la pédiatrie, a expliqué le Dr Belahmar, chef de service pédiatrie de l'EPH de Béni-Saf et modérateur de la journée. La pédiatrie est différente de la médecine générale puisque s'adressant spécialement à un organisme en développement et en transformation permanente. La précocité du diagnostic est ici, encore plus qu'ailleurs, vitale pour la santé future de l'enfant et déterminante pour le pronostic. Au menu, deux principales communications présentées respectivement par le Professeur Touhami, chef de service de la clinique pédiatrique de Canastel (Oran) et par le Dr Belahmar. Deux enquêtes médicales: deux populations ciblées; une seule recherche: l'augmentation de l'incidence du diabète de type 1, des résultats

presque identiques! En deux mots, la situation épidémiologique du diabète est désormais intenable. Et dans cette situation, la propagation du diabète en Algérie ne cesse de prendre des proportions alarmantes. Et à présent, ce sont les enfants qui demeurent les plus exposés à cette maladie dangereuse et ravageuse. L'augmentation de l'incidence du diabète de type 1 (DT1), au cours des dernières décennies, indique que des facteurs environnementaux jouent un rôle important dans le développement de la maladie. A ce titre, l'infection virale pourrait expliquer l'augmentation de l'incidence du DT1, mais aussi la variation d'incidence entre les pays et la variation saisonnière. L'expérience du service de pédiatrie de Béni-Saf est une enquête rétrospective et prospective sur registre colligeant tous les enfants diabétiques connus du service. C'est une étude réalisée sur 40 enfants (24 garçons et 16 filles), des enfants vus entre 2008 et 2015, au niveau des urgences. Tous les malades ont bénéficié d'un bilan de contrôle et de surveillance, en particulier le contrôle de la glycémie moyenne trimestrielle (hbA1c), insulinothérapie en fonction de l'âge, adhésion du malade avec un schéma à 2 injections et/ou au basal-bolus. Et sans pouvoir commenter tous les chiffres, courbes, graphes, chiffres de l'enquête, on finira par dire que l'incidence est à 5 en 2014

alors qu'elle était à 3 en 2013 tandis que la prévalence a augmenté de 6 (21 en 2013 contre 27 en 2014). L'étude a permis de conclure que, primo, le diagnostic DT1 est facile à faire à l'interrogation (95% des cas, syndrome Cardinal), encore faut-il y penser. Sachant ici que le syndrome cardinal diabétique, qui comporte polyuropolydipsie, amaigrissement, hyperphagie, n'existe que pour des glycémies supérieures à 3 g/l. Il existe alors une glycosurie importante, responsable de polyurie osmotique, entraînant à son tour une polydipsie. Secundo, un diagnostic précoce, en dehors des situations d'acidocétose, permet une annonce dans un contexte le plus apaisé possible, point de départ à une adhésion de l'enfant et sa famille à une éducation efficace.

Quant au Professeur Touhami, son intervention a été magistrale. Il a tout clairement montré les résultats obtenus sur l'une de ses préoccupations, à savoir le diagnostic et la prise en charge des nouveaux diabétiques (enfants de moins de 15 ans), enquête réalisée sur la population infantile d'Oran. Enfin, un débat riche en enseignements a pris le relais des communications. On notera aussi le concours des laboratoires comme Novo Nordisk, Sanofi, Fassa, Pharmalys apporté pour le bon déroulement de cette manifestation médicale.

RELIZANE

## La police accompagne les candidats au BEM et au bac

Mahi Ahmed

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de la police de proximité, les services de la sûreté de wilaya comptent accompagner les candidats au BEM et au baccalauréat en leur apportant le soutien moral nécessaire avant le déroulement de ces deux importants examens, indique un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. A cet effet, une campagne sera organisée au niveau des établissements scolaires des cycles

moyen et secondaire avec la mobilisation des psychologues des services de la police. Des conseils, des orientations et des recommandations seront prodigués aux candidats afin de les éloigner de la pression énorme et du stress qu'ils ressentent avant le jour «J». Cette louable initiative tentera aussi de les mettre en confiance pour franchir avec tout le succès voulu l'écueil de ces deux examens en leur indiquant comment s'y prendre pendant le déroulement des épreuves et la répartition du temps de chaque matière.

MASCARA

## Prévenir l'intoxication alimentaire en milieu scolaire

Mostefa Khenouci

Dans le cadre de la prévention contre le phénomène de l'intoxication alimentaire au milieu scolaire, le directeur de l'Education avait tenu une réunion extraordinaire avec les directeurs des établissements secondaires et les inspecteurs de différents paliers et dont les travaux ont été consacrés à mettre en place les dispositifs nécessaires pour la réussite des examens de fin d'année.

Tenue au niveau du lycée Cherif El Aoufi, la réunion était l'occasion pour M Bechlaghem Yahia, directeur du secteur, pour mettre les directeurs devant leur responsabilité quant au strict respect des conditions d'hébergement et de restauration des candidats, les surveillants, les obser-

vateurs et les membres de l'encadrement technique chargé des examens. Il a demandé aux directeurs de procéder à la rénovation des différentes classes devant abriter les examens pour le bon accueil des élèves et préserver leur santé. Il a insisté également sur le contrôle systématique des différents repas offerts aux candidats, particulièrement les produits facilement périssables durant cette période de grande chaleur tels que le yaourt; et prévoir des moyens adéquats de transport et de stockage de ces denrées. Cette réunion intervient suite au problème qui avait, la semaine passée, défrayé la chronique nationale relative à l'intoxication dont ont été victimes 134 écoliers dans la localité de Bordj Menail (wilaya de Boumerdès).

HACHEM

## 3 261 aides rurales octroyées

Abid Djebbar

La daïra de Hachem avec ses trois communes, à savoir Hachem, Zelamta et Nesmot, a bénéficié dans le cadre de l'habitat rural, de 2002 à 2014, pas moins de 3 261 aides financières au profit des habitants des zones rurales avec une enveloppe conséquente de 233,27 milliards de centimes, a-t-on appris de sources concordantes. Pour ce qui est de la commune de Hachem, l'on enregistre une totalité de 1 593 aides avec un montant global de 111,51 milliards.

Pour ce qui est de la commune de Zelamta, l'on enregistre des aides au nombre de 873 pour un montant de 66,11 milliards de centimes reparti en trois tranches durant les 13 dernières années. Quant à la commune de Nesmot, l'on dénombre un chiffre de 795 aides pour une enveloppe financière de 55,65 milliards de centimes réparti en trois quotas. Cette opération d'aide aux habitants de ces zones a pour but de fixer les paysans dans leurs zones rurales, à améliorer leur situation sociale, à encourager certains pour un éventuel retour au milieu rural.

TIARET

## Volontariat pour nettoyer l'ancien cimetière

EI-Houari Dilmi

Belle initiative que celle de l'association de protection et de défense de l'environnement «Essalem El Akhdar», qui a organisé ce samedi une grande opération de volontariat pour le nettoyage de l'ancien cimetière de la ville, fermé par un arrêté communal en 2004. En effet, à l'appel de l'association, très impliquée sur le terrain en faveur d'une ville plus propre, des dizaines de volontaires se sont ren-

du, tôt le matin, pour nettoyer le cimetière, envahi par les herbes folles et des détritus en tous genres. L'association «Essalem El Akhdar», élue au soutien du programme MEDA II de l'Union européenne de soutien aux associations algériennes, a déjà organisé une campagne de plantation d'arbustes au niveau du nouveau cimetière, sis sur la route de Aïn Guesma, sans compter les nombreuses opérations de nettoyage de plusieurs quartiers de la ville de Tiaret.

## Elle sera installée au centre d'enfouissement de Hassi Bounif La chaîne de tri automatisée opérationnelle avant juillet

H. S.

La chaîne de tri de dernière génération devant être, bientôt, installée au centre d'enfouissement technique (CET), de Hassi Bounif sera opérationnelle, avant le mois de juillet, selon une source proche de la direction de l'Environnement. Automatisée, à 100%, cette chaîne « clés en main », déjà commandée auprès d'un fournisseur étranger, pour un montant de 30 milliards de centimes, sera mise en service, en milieu d'été prochain, assure-t-on de même source. Pour la mise en place de cette chaîne, un hangar d'une superficie de 1.200 m<sup>2</sup> est en cours de construction. « Cette plate-forme de tri, combinant des technologies très performantes pour séparer plus finement les matières, va nous permettre de traiter 150 tonnes d'ordures ménagères par jour, à raison de 8 heures par jour. Avec un régime de travail de 2 x 8, nous passerons du simple au double, soit 300 tonnes/j. »

Outre ce renforcement quantitatif, le matériel qui sera acquis, sous peu, permettra un tri plus fin d'un éventail plus large de produits, grâce à ses trommels et cribles balistiques, pour séparer les déchets en mélange, ses dispositifs optiques pour le tri des plastiques par résine et par couleur et ses séparateurs magnétiques pour les métaux ferreux et

non ferreux, avec, à la clé, un pilotage, entièrement, automatisé », souligne la même source. Actuellement, le tri au CET de Hassi Bounif se fait manuellement, à travers 2 chaînes basiques d'une capacité de 10 tonnes/jour. « C'est un passage obligé », selon M. Mekakia. Or, la mécanisation, à brève échéance, de cette tâche est incontournable, d'autant qu'il est question d'un immense volume de déchets ménagers, dans la wilaya d'Oran et autant de gisements de matières à revaloriser. Cette acquisition, ainsi que d'autres opérations qui suivront, font partie d'une « démarche par étapes » pour la concrétisation du « plan national de gestion intégrée des déchets ménagers », avec comme objectif : « la mise en place d'un circuit de recyclage des déchets ménagers, contribuant à la valorisation et l'exploitation de 770.000 tonnes par an, comme matière première dans le domaine de l'Industrie, soit une valeur ajoutée de 30,5 milliards de DA par an ». Le but que le ministère s'est assigné, est d'arriver à un volume des déchets recyclés à 25% en 2015 et 50% en 2016. La grande collectivité locale d'Oran, du moins le groupement urbain d'Oran, se fixe ses mêmes objectifs chiffrés. Mais beaucoup à rester à faire, cependant. Il faut noter, par ailleurs qu'il y a, de plus en plus, d'opérateurs locaux qui font

dans le recyclage à partir de déchets ménagers, notamment le papier et le carton, le plastique PET, le verre et l'aluminium.

Cela ne semble pas, pour autant, faire baisser le pourcentage des produits recyclables exportés vers l'Asie du Sud, principalement, à partir du port d'Oran. On estime ce taux à 40% ; ce qui est « beaucoup ». Le directeur de l'Environnement de la wilaya d'Oran est, quant à lui, certain que le créneau du recyclage a de beaux jours devant lui dans le pôle économique d'Oran. « Mais le processus est très progressif et graduel », insiste-t-il. Pour lui un « grand pas » a été accompli à l'occasion du lancement, avant-hier, samedi, du tri sélectif des déchets ménagers à travers 3 quartiers d'Oran, en attendant sa généralisation à l'ensemble de la ville, puis au GU d'Oran. Il partage l'avis du wali : « le plus important, c'est la durabilité de l'opération ». La même source tient à préciser, d'autre part, que ce processus est financé, à 100%, par des fonds publics de l'Etat algérien, l'organisation présidée par Arnold Schwarzenegger « R20 MED » (Pôle méditerranéen du R20, basée à Oran, dans le cadre de l'accord de partenariat entre le ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et l'ONG 'Regions of climate action') étant un assistant technique.

### Aïn El Turck

## Démantèlement d'un réseau national de vol et de trafic de véhicules

Rachid Boutléris

Sur la base de maigres indices, fournis par trois témoins, les enquêteurs de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, ont réussi, après plusieurs jours d'investigations, sans relâche, à démanteler un réseau spécialisé dans le vol et le trafic de véhicules. L'enquête a été entamée par les éléments de la PJ, suite à une plainte déposée, une semaine auparavant, par une victime du vol de son véhicule, une 'Skoda' de type 4/4, qui était en stationnement dans un parking jouxtant un hôtel, situé à mi-chemin du village côtier de Cap Falcon, sur le territoire du chef-lieu de ladite daïra.

Selon des sources policières, deux membres de ce réseau ont subtilisé le 4/4, dans la nuit, aux environs de 23h, la veille de la découverte de sa disparition. L'un d'eux s'est chargé de conduire le véhicule volé alors que le deuxième précédait dans une autre voiture avec pour mission d'ouvrir la voie et donner l'alerte en cas de barrage routier. Avec la collaboration des enquêteurs de la brigade de renseignements et d'investigations, BRI, de

la Sûreté de wilaya, les éléments de la PJ de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, sont parvenus à pister l'itinéraire de la 'Skoda'. Les policiers ont, en effet, découvert que le véhicule volé a été acheminé, dans un premier temps, vers le quartier de Gambetta, à Oran, avant d'être transféré le lendemain vers la ville de Sidi Moussa, à Alger, indiquent nos sources. Munis d'une commission rogatoire et avec l'étroite coopération des éléments de la PJ de la Sûreté de wilaya d'Alger, les enquêteurs de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck ont réussi à localiser le lieu de la cache du véhicule volé, situé dans la ville de Sidi Moussa, et à mettre la main sur le dernier maillon de ce réseau.

Nos sources indiquent que différents objets volés ont été récupérés lors d'une perquisition, opérée par les forces de police combinées, dans le domicile d'un repris de justice, sis à Sidi Moussa, connu par les services de police de la Sûreté de wilaya d'Alger. Les membres de ce réseau envisageaient de fourguer le 4/4 sur le marché noir d'une ville du centre du pays. Sept individus présumés, impliqués dans ce réseau, ont été présentés, en

fin du week-end, devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck. Au terme de leur audition, trois d'entre eux ont été placés en détention provisoire alors que les quatre autres ont été mis sous contrôle judiciaire. Notons que le démantèlement de ce réseau est intervenu, moins de quinze jours, après la récupération, par les enquêteurs de la PJ de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, de trois véhicules volés. Onze individus, impliqués, séparément, dans ces vols, ont été, également, arrêtés. L'un de ces véhicules, une Renault Symbol, volé dans la commune de Chettia, relevant de la wilaya de Chlef, a été retrouvé en stationnement sur un boulevard, en plein cœur du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck. La deuxième voiture, une Renault Campus, dont le vol a été déclaré par une agence de location, installée dans la ville de Mascara, a été retrouvée, dissimulée dans un garage, situé dans la localité de Trouville, dans la commune d'Aïn El Turck alors que la troisième voiture, une Mutchibuschi 4/4, volée à Cap Falcon, a été retrouvée dans un parking sis dans le quartier Les Planteurs, sur les hauteurs de la ville d'Oran.

### 8ème Salon du logement et de l'immobilier

## Une centaine d'exposants nationaux et étrangers attendus le 04 juin à Oran

K. Assia

La huitième édition du Salon du Logement et de l'immobilier, LOGIMMO, se tiendra du 4 au 7 juin prochain au Centre des conventions d'Oran. Pas moins de 100 exposants nationaux et étrangers sont attendus à cette manifestation organisée par Proximity PR, un carrefour incontournable dédié aux professionnels du bâtiment et du logement. Cet espace va, selon les organisateurs, renforcer l'échange d'expériences et offrira de nouvelles opportunités d'investissements puisqu'il intervient dans une

conjoncture marquée par une série de projets de développement pour la capitale de l'ouest du pays. Les participants exposeront leur savoir-faire, leurs produits (ciments, céramique, briques, marbre, bois) et les techniques modernes utilisées aujourd'hui pour la construction. Le secteur du BTPH est en forte croissance, à la faveur des programmes d'investissements publics massifs lancés au niveau national et particulièrement à Oran. Il sera question d'offrir la possibilité de comparer en temps réel les atouts différentiels des uns et des autres avec des opérations de simula-

tions de crédits pour l'acquisition de logements au profit des citoyens désirant obtenir de plus amples informations. Des promoteurs immobiliers, des bureaux d'étude, en plus d'institutions bancaires et compagnies d'assurances sont aussi présentes à cette 8ème édition. Un espace qui permettra de consolider le contact entre les exposants et les opérateurs économiques de la région ouest du pays, ont noté les organisateurs, précisant qu'un nouveau souffle doit être donné pour développer ces échanges d'expériences et de technologie et surtout conclure des accords de partenariat.

## A l'initiative de l'Institut national des Télécommunications Des chercheurs nationaux et étrangers débattent des Télécommunications et des TIC

Cheikh guetbi

Une conférence internationale de Télécommunications et des TIC « ICTTelecom 2015 », a été organisée, durant les journées de samedi et dimanche, à l'hôtel 'El Mouahidine', par l'Institut national des Télécommunications et des TIC, en collaboration avec les Ecoles française et tunisienne 'Telecom Sud-Paris' et 'Tunis Sup'Com'. Cet important évènement scientifique qui coïncide avec la double célébration de la Journée mondiale des Télécommunications et de la Société d'information et du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Union internationale des Télécommunications (UIT), a été une opportunité, pour les chercheurs du domaine et les spécialistes du monde industriel, venus de divers horizons, de partager leurs expériences et croiser leurs résultats. Ils sont plus de 60 chercheurs, venus de 15 universités et pôles scientifiques locaux ainsi que des universités Lyon 3, Ezzaitouna de Libye, Roi Saoud d'Arabie Saoudite ainsi que des écoles 'Télécom Sud-Paris' et 'Tunis Sup'Com'. 37 communications qui avaient trait au développement et à l'innovation dans le

domaine des Télécommunications et des TIC, ont été présentées, durant cette conférence et ce, en plus de 3 conférences plénières. Celles-ci ont constitué la toile de fond des sessions thématiques et ont porté sur la sécurité dans les Télécommunications, la fibre optique et la 5G et ont été présentées, respectivement, par le Pr Boudriga de 'Tunis Sup'Com', le Dr Frignac de 'Telecom-Evry' et le Pr Debbah de 'Supelec-Huawei France'.

La conférence était axée sur 3 principaux thèmes en l'occurrence : les TIC et les applications novatrices, la sécurité des réseaux et de l'information et les Télécommunications haut débit et très haut débit. Au final, le Pr Temmar, directeur du Laboratoire 'Laratic' et sa jeune équipe de chercheurs de l'INTTIC auxquels revient le mérite de l'organisation de cette conférence, qui a été d'un haut niveau scientifique et rehaussée par d'imminents spécialistes, semblent avoir réussi le défi de promouvoir la recherche scientifique dans le domaine des Télécommunications et des TIC et de nouer des relations entre les chercheurs et universitaires nationaux et étrangers et également de rapprocher les mondes industriel et universitaire.

### Tourisme

## Les plans d'aménagement de 7 ZET présentés, prochainement

Les premières étapes des plans d'aménagement de 7 zones d'extension touristiques (ZET) de la wilaya d'Oran, seront présentées, prochainement, a-t-on appris, samedi du directeur de wilaya, chargé de ce secteur. Les ZET concernées sont celles de Madgh 1, Madagh 2, Cap Blanc, Cap Falcon, Les Andalouses, Kristel et Cap Carbon, totalisant quelque 1.531 ha, a précisé Belabbès Kaïm Benamar. Ces études, inscrites dans le cadre de la délimitation du foncier et de l'encouragement de l'investissement hôtelier, permettront aux membres de la commission de wilaya, chargée du suivi de ce dossier d'enrichir le contenu de ce dernier, de faire des propositions ou de formuler des réserves concernant les projets envisagés.

La wilaya d'Oran compte 9 ZET. Les plans d'aménagement

de 2 zones : Aïn Franine (Bir El Djir) et Maset El Hadjadj viennent d'être adoptés. Des enquêtes 'commodo et incommodo' ont été lancées auprès des citoyens pour recueillir, dans un délai réglementaire de 45 jours, leurs avis sur les projets.

L'Agence nationale de développement touristique a été chargée d'entreprendre ces études, lancées en mars dernier, après la signature d'une convention avec la direction du Tourisme de la wilaya d'Oran. Les conclusions doivent être remises dans un délai de 9 mois, ajoute le même responsable. Parallèlement à ces études, un plan d'orientation du développement touristique est en cours d'élaboration pour définir les voies de développement du secteur, à Oran, et de proposer la classification de nouvelles ZET.

### Le directeur de distribution d'Es-Senia de Sonelgaz nous écrit

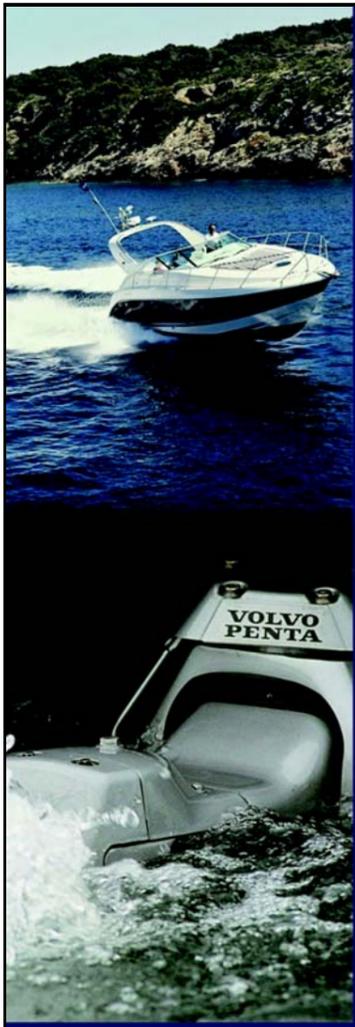
Usant de notre droit de réponse que nous confère la loi, nous tenons à apporter quelques précisions concernant l'article paru sur votre journal du 14/05/2015 : intitulé : « Raccordement au réseau du gaz naturel, la longue attente des habitants de la cité '250 logements' de Bouisseville ».

Nous vous informons que les travaux de réalisation du réseau gaz, au niveau de la localité 250 logts sociaux à Bouisseville, Aïn Turck, ont démarré en date du 01/09/2013 et ont été achevés le 23/10/2013.

Le réseau du gaz au niveau de cette localité demeure en instance de mise en service à cause des réserves, non levées à ce jour, au niveau des colonnes montantes.

La Direction de distribution Es-Senia a adressé, trois correspondances à l'OPGI et une sortie a été effectuée sur site, par nos agents et un représentant de cet établissement, en date du 18/02/2014, afin d'examiner la faisabilité des travaux de réalisation des colonnes montantes, malheureusement, aucun changement n'a été constaté et l'affaire demeure en suspens en dépit de nos réclamations pour l'achèvement des travaux.

Le Directeur de la distribution



VOLVO  
PENTA

CETTE VOIE VOUS PARLE?

DEVEZ  
AGENT AGRÉÉ

ALTRUCK filiale du Groupe HASNAOUI, représentant officiel de la marque VOLVO PENTA, développe et renforce son réseau d'agents agréés sur tout le territoire national. Fort d'une expérience dans la distribution, vous disposez d'une capacité financière et vous souhaitez représenter nos marques, contactez-nous au : 021 21 03 97 / 021 21 04 97 ou par email [contact@groupehasnaoui.com](mailto:contact@groupehasnaoui.com)



Distributeur officiel d'engins de BTP  
de haute qualité chinoise,  
recherche partenaires de distribution  
dans les villes suivantes

OUEST	CENTRE	EST	SUD
Tlemecen	Tizi Ouzou	Constantine	El Oued
Mascara	Bejaia	Annaba	Hassi Messaoud
Mostaganem	Chlef	Batna	Bechar
Saida	Djelfa	Tebessa	
Sidi Bel Abesse	Tiaret	M'sila	
Relizane	Medea	Jijel	
	Sour El Ghozlane	Skikda	
		Oum El Bouaghi	
		Souk Ahras	



Pour retirer le cahier des charges, contacter le n° 0560 03 33 49

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE NATIONALE ET INTERNATIONALE  
CONCOURS D'ARCHITECTURE

MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE APRÈS CONCOURS RESTREINT SUR ESQUISSE

- 1. Maître d'ouvrage :** SPA ALLIANCE ASSURANCES Centre des affaires EL QODS, esplanade porte 13, 3<sup>ème</sup> étage CHERAGA, ALGER.
- 2. Objet du marché :** la SPA ALLIANCE ASSURANCES lance un concours d'architecture restreint sur esquisse pour la conception de son nouveau siège social sis au quartier d'affaires d'Alger Bab Ezzouar.
- 3. Conditions de participation et organisation générale du concours :**  
La consultation est ouverte aux :
  - Bureaux d'études d'architecture agréés ;
  - Bureaux d'études ayant réalisés un projet similaire dans les 5 dernières années.

o Quatre candidats au minimum seront admis à présenter une esquisse, après choix du jury.
- 4. Contenu de la mission :** le lauréat sera chargé de la conception et des études techniques, puis du suivi des travaux et de la coordination. Il répondra au programme fonctionnel fixé par le maître d'ouvrage en lui proposant une solution technique et esthétique permettant de réaliser ce programme, dans l'enveloppe budgétaire et les délais qui lui sont assignés.
- 5. Déroulement du concours :** le concours est organisé à deux niveaux :
  - a) Examen des candidatures, puis sélection de 04 candidats au minimum.
  - b) Examen des projets des concurrents sur la base d'une esquisse et sous couvert de l'anonymat, puis classement par le jury, selon les critères exposés.
- 6. Modalités de dépôt des candidatures :**  
6.1 La date limite de réception des candidatures est fixée au : **mardi 26 Mai 2015 à 17h.**

Le dossier de candidature devra être déposé au siège social de la SPA ALLIANCE ASSURANCES sise au Centre d'Affaires El Qods Esplanade, Porte 13, 3<sup>ème</sup> Etage Chéraga, Alger, au Secrétariat du Président Directeur Général.  
L'enveloppe portera la mention :

<< CONCOURS D'ARCHITECTURE - CANDIDATURE - NE PAS OUVRIR AVANT LA SEANCE >>

**7. Composition du dossier de candidature :** le dossier de candidature devra comprendre impérativement les pièces suivantes :

- 7.1 Pièces administratives :**
  - Lettre de candidature ou d'habilitation du mandataire par les cotraitants en cas de groupement.
  - L'agrément du bureau d'études ;
  - Les attestations d'organismes de sécurité sociale actualisées (attestation de mise à jour CNAS, CASNOS...)
  - Les attestations fiscales actualisées (original de l'extrait de rôle apuré ou certifié, par le receveur, que le soumissionnaire est en règle vis à vis de l'administration fiscale.
  - Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par le Centre National du Registre du Commerce CNRC.
- 7.2 Pièces techniques :**
  - Identification du candidat, compétences, qualifications, moyens ;
  - Lettre de motivation établie sur papier libre, dûment datée et signée, justifiant notamment de l'adéquation projet / équipe et de la méthodologie envisagée pour l'opération ;
  - Principales références du candidat, achevées et en cours qu'il a réalisées et qu'il juge représentatives, eu égard à l'objet de la consultation et de la mission (1 page A3 maximum par opération : photos, descriptif sommaire, maître d'ouvrage, spécificités du projet, mission réellement assurée...);
  - Fiche de présentation synthétique de l'équipe, (CV et Qualification) du personnel affecté à la mission.
- 8. Critères de sélection des candidatures :**  
La liste des candidats qui seront admis à remettre une offre sera arrêtée par la personne responsable du marché après avis d'un jury qui examinera :
  - Les capacités professionnelles et techniques,
  - La pertinence des références représentatives de moins de 5 ans du bureau d'études,
  - La pertinence de l'équipe proposée (complémentarité, organisation et méthodologie).

Le marché qui fera suite à ce concours sera attribué au lauréat du concours.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE  
CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES SOCIALES DES TRAVAILLEURS SALARIES  
CLINIQUE SPECIALISEE EN ORTHOPEDIE ET EN REEDUCATION  
DES VICTIMES D'ACCIDENT DU TRAVAIL HAI BOUAMAMA  
ROUTE DE MISSERGHIN  
NIF / 408025000100091

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07.10.2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret N° 12-23 du 24 Safar 1433 correspondant au 18 Janvier 2012, la CSORVAT informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/2015 relatif à l'acquisition des implants pour la chirurgie orthopédique, qu'à la suite de l'évaluation des offres techniques et financières, les marchés sont attribués provisoirement aux soumissionnaires ayant obtenu la note maximale, conformément aux conditions du cahier des charges, comme indiqué ci-dessous :

ITEMS	Soumissionnaires retenus provisoirement	Montants	Délai de livraison
Lot 01 Prothèse totale de hanche Lot 02 Prothèse totale de hanche DE REVISION Lot 03 Prothèse totale de GENOU	(07) SARL LEPINE ALGERIE NIF : 000816098122228	37 728 200,00	Lot 01 : 01 jour Lot 02 : 01 jour Lot 03 : 01 jour
Lot 04 Prothèse totale de GENOU DE REVISION	(02) SARL PMI NIF : 000725006714305	8 699 100,00	Lot 04 : 15 jours

Les soumissionnaires contestant le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission compétente, dans un délai de dix jours (10 jours), à compter du premier jour de la publication de cet avis dans la presse, conformément à l'article 114 du présent décret.

Le Directeur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE  
CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES SOCIALES DES TRAVAILLEURS SALARIES  
CLINIQUE SPECIALISEE EN ORTHOPEDIE ET EN REEDUCATION  
DES VICTIMES D'ACCIDENT DU TRAVAIL HAI BOUAMAMA  
ROUTE DE MISSERGHIN  
NIF / 408025000100091

AVIS D'INFRACTUOSITE

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel N° 10-236 du 07.10.2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la CSORVAT de Misserghin informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 01/2015 relatif à l'acquisition des implants pour la chirurgie orthopédique, qu'à la suite de l'évaluation des offres techniques et financières, **plusieurs lots** ont été déclarés infructueux (une seule soumission, ou une seule offre est pré-qualifiée techniquement) conformément aux conditions du cahier des charges. Les lots non cités dans le tableau ci-dessous sont attribués aux soumissionnaires retenus et affichés dans un avis d'attribution provisoire, dans le même journal.

La liste des lots déclarés infructueux est comme suit :

N° Lot	Désignation
LOT N° 05	Plaque et Visserie (pour mémoire)
LOT N° 06	Enclouage
LOT N° 07	Implants pour Epaule (pour mémoire)
LOT N° 08	Autres implants

Le Directeur

## Suite à un incendie qui a ravagé deux chalets Les habitants du bidonville de la CUMO bloquent la route



Ph.: B. H. Karim

J. Boukraâ

Tôt dans la matinée d'hier, des familles habitant le bidonville de l'ex-résidence universitaire CUMO ont bloqué l'axe routier reliant Es-Sénia à l'aéroport d'Oran, non loin de la clinique Karra. Les protestataires ont exigé d'être relogés après avoir été victime d'un incendie. Le sinistre s'est déclaré vers 6 heures du matin suite à un court-circuit. Les flammes ont ravagé deux chalets. Aucun blessé n'est à déplorer, toutefois d'importants dégâts ont été enregistrés. L'intervention rapide des services de la protection civile a permis d'éviter le pire dans ce site où s'entassent des dizaines de familles.

Pendant près de quatre heures, la circulation sur cet axe a été bloquée. Selon la protection civile, le site comprend près de 100 personnes. Les familles occupant

des chalets et des baraques de fortune érigés au niveau de l'ex-résidence universitaire relevant de la commune d'Es-Sénia avaient à maintes reprises lancé des SOS de détresse au chef de l'exécutif de la wilaya, dans le but de pouvoir disposer de logements décentes lors des opérations de rélogement prévues prochainement. Ces familles vivant dans des conditions très difficiles craignent d'être expulsées de ce site.

Dans cette zone, des familles ont trouvé refuge grâce à la complicité de certains cadres et travailleurs des œuvres universitaires d'Es-Sénia. D'abord, parce que la cité universitaire aurait dû être rasée, conformément à la décision de l'Office national des œuvres universitaires (Onou) datée du 14 février 2005 et qui avait recommandé la mise sur pied d'une commission de liquidation de la cité. La décision de l'Onou avait recom-

mandé également le recensement et l'inventaire de la cité et l'affectation des travailleurs sur les autres résidences universitaires. A maintes reprises, les occupants du site ont organisé des actions de protestation en procédant au blocage de la ligne du tramway.

La prolifération des constructions illicites pose toujours problème aux autorités publiques. Selon un rapport établi par la commission de l'aménagement urbain et de l'équipement de l'assemblée populaire de la wilaya, quelque 155 bidonvilles ont été recensés à travers les différentes communes de la wilaya. En effet, entre 8.000 et 9.000 constructions illicites et maisons de fortune sont implantées au niveau de ces bidonvilles. Le plus grand nombre des constructions illicites a été recensé au niveau des communes de Sidi Chahmi, Es-Sénia et Haï Bouamama (ex-El Hassi).

## Direction régionale du commerce Une centaine de brigades de contrôle mobilisées pour le ramadhan

K. Assia

Quelque 400 brigades chargées de veiller au respect de l'hygiène des produits destinés à la consommation et au contrôle des pratiques commerciales ont été désignées pour le mois de ramadhan, a-t-on appris, hier, auprès de M. Benhzi, directeur régional du commerce d'Oran. Ces brigades ont été mobilisées au niveau des cinq wilayas que coiffe la direction, à savoir Oran, Ain Témouchent, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Mostaganem. Dans ce registre, plus de 60% des effectifs dont une centaine de brigades à Oran ont été donc retenus pour mener à terme cette mission de contrôle. Les grands axes ont été définis conformément aux orientations données par le ministère du Commerce lesquels portent sur le contrôle du marché interne, celui des services offerts et le contrôle du secteur industriel. Il s'agit, selon le responsable, de s'assurer de la qualité et de la conformité des produits mis sur le marché, de maîtriser la sécurité de tous les produits et de lutter contre le risque alimentaire. Les responsables du secteur n'écartent pas la possibilité de revoir à la hausse le nombre des brigades mobilisées vu que le mois sacré coïncidera avec la saison des fortes chaleurs.

Tout en soulignant l'impact du plan d'action mis en place, notre interlocuteur a rappelé qu'une réunion de coordination sera tenue dans les tout prochains jours pour ficeler le programme et revoir par là même les grands axes de ce dispositif. Ce pro-

gramme établi vient en effet dans la continuité des actions entreprises durant toute l'année de sorte que des bilans quotidiens sont établis afin de suivre de près l'évolution du marché. En matière de contrôle de qualité, le dispositif prévoit des prélèvements d'échantillons en vue d'analyses et le respect de la chaîne de froid pour les denrées sensibles à l'exemple des produits laitiers, les boissons gazeuses, les produits carnés entre autres. Tous les secteurs d'activités, notamment le circuit de la production, le gros et le détail, indique-t-on.

En explicitant l'objectif de cette traçabilité en matière de commerce, le responsable a précisé qu'une cellule de veille régionale sera installée pour suivre de près l'évolution du marché et la tendance des prix pratiqués. Celle-ci travaillera en étroite collaboration avec les cellules de wilayas pour lutter contre la spéculation sur les produits. Par ailleurs, les commerces présentant un risque pour la santé du consommateur sont immédiatement fermés.

Ce sont en effet les grands axes du dispositif d'intervention qui est appliqué également durant la saison estivale. Les arrêtés de fermeture sont dans ce cadre signés et exécutés le jour même pour des commerces dont les conditions d'hygiène laissent vraiment à désirer. Cette décision initiée par les services de la wilaya vise surtout à développer la vigilance en matière de lutte contre les intoxications alimentaires. Un phénomène que les services de la wilaya redoutent le plus pendant la saison des fortes chaleurs.

## Inspection et médecine du travail, risques professionnels, sécurité sociale...

### Des brigades mixtes pour le contrôle des chantiers du BTPH

Le secteur du BTPH se classe, chaque année, à la tête des activités économiques à risque. Les chutes de hauteur constituent sur nos chantiers BTPH un risque non négligeable qu'il faudrait prendre sérieusement en main. La fréquence de ces accidents varie d'un chantier à un autre, mais le risque demeure constant. Dans un but préventif, afin de réduire le nombre de ces accidents, l'inspection du travail a créé récemment des brigades pour le contrôle des chantiers. Composée de représentants de l'inspection du travail, de la médecine du travail et de l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, travaux publics et hydrauliques (OPREBATH). Une moyenne de 15 mises en demeure sont adressées par mois aux entreprises qui ne respectent pas la réglementation. Ces contrôles ont aussi pour but de sensibiliser les employeurs et les employés sur l'importance de l'application du plan d'hygiène et de sécurité. Le plan d'hygiène et de sécurité (PHS) est un document obligatoire que doivent remettre les entreprises à l'Oprebath avant le démarrage de chaque chantier, c'est un document qui indique les risques prévisibles et les mesures de prévention. Mais la coercition n'est pas du ressort l'Oprebath, mais de l'inspection du travail qui détient de larges prérogatives allant jusqu'à la fermeture des chantiers quand il y a un risque de danger imminent. Un accident du travail entraîne de « multiples et lourdes charges », dont les frais de traitement à l'hôpital, le suivi médical et l'indemnisation sont supportés par la sécurité sociale en cas d'infirmité, outre des effets psychosomatiques parfois indélébiles, d'où l'importance du respect des règles de sécurité sur

les lieux de travail, ainsi que l'utilisation correcte des outils de travail, notamment dans les ateliers de construction, de menuiserie et de tournage. D'où la nécessité d'appliquer l'arrêté n°74/2008 du 26/07/2008 relatif au plan d'hygiène et de sécurité dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique et qui prévoit que « les entreprises appelées à travailler sur des chantiers du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique doivent avoir un plan d'hygiène et de sécurité à remettre au maître d'ouvrage ». Tout chantier occupant 20 travailleurs et plus pour une durée de 6 mois doit avoir ce plan. Toujours dans le cadre de la réorganisation, l'arrêté n°75/2008 du 26/07/2008, relatif aux déclarations d'ouverture de chantier dans le secteur du BTPH, stipule que « tout chantier occupant plus de neuf travailleurs pendant plus d'une semaine doit être déclaré dix jours avant son ouverture par le maître d'ouvrage à la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), à l'organisme chargé de la prévention des risques professionnels dans le bâtiment, les travaux publics et l'hydraulique, ainsi qu'à l'inspection du travail ». En 2014, 2 505 accidents de travail et 24 décès ont été enregistrés. 618 cas, soit 24%, ont été enregistrés dans le secteur BTP, avec un total de 146 cas de chute ayant fait 04 décès. Durant le premier trimestre de cette année, il a été enregistré 540 accidents de travail. Un accident sur trois concerne les chutes de hauteur, c'est un véritable fléau parce que les planchers ne sont pas assez protégés, alors qu'il faut des protections périphériques, et s'il n'y a pas de protections, le risque augmente.

J. B.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Lili ya lili



Plus j'essayais de l'amadouer, de la dompter. Plus elle se révoltait à moi. J'ai fini par baisser les bras, me disant qu'elle en aurait marre de me harceler. Qu'elle serait fatiguée de m'en vouloir. Qu'elle relativiserait mes agissements de la journée et surtout qu'elle serait in-

dulgente pour le matin.

Après tout, le matin, en général il est heureux de soulager la nuit. Quand il vient, tout doucement, il dérange à peine et sait se faire accepter comme relais. C'est le jour qu'elle ne supporte pas, en effet, il prend son temps avant de relayer à la nuit l'ensemble du vivant. Il y a toujours eu bagarre entre eux. Et moi et moi. Qu'est-ce que je viens faire dans cette galère. Je suis décidé - cette nuit, c'est moi le patron. Je ne dormirai pas tant qu'elle ne m'aura pas laissé tranquille, je lui ferai vivre le jour. Bessif ! C'est déjà sympa de lui laisser de la place à la nuit. Qu'elle s'estime heureuse. Qu'elle n'oublie pas qu'il n'y aurait pas de nuit sans matin et sans journée. Le cycle de la vie est ainsi fait. Pas la peine d'être rancunier. Mais pourquoi alors s'attellent-ils à nous faire vivre que dans la nuit et son obscurité ?

Sabah El Kheir «Matin». La nuit a été vilaine. Elle ne m'a pas laissé fermer l'œil d'un demi. Et pourtant, j'ai passé une gentille journée. Tranquille et ensoleillée par dessus le marché. Ah le marché ! C'est vivant. Une faune acheteuse. Profiteuse diront les commerçants. Un de ceux-là a même posé un écriteau rappelant qu'il ne faut pas toucher ni voler la marchandise. Les couleurs de l'été se sont affichées sur les étals de fruits, de légumes, de vêtements, de bric-à-brac...

Revenons à notre nuit agitée. Elle m'a causé tout le long de mes articulations. Celles que j'ai oubliées la journée lorsque je faisais le beau au marché. Ah nous voilà, tous les deux, toi et moi. On va s'expliquer ! Ah ! Ah ! Ah ! J'ai eu beau essayer de la calmer avec des médicaments de toutes sortes. Pourvu que je lui sois agréable. Rien n'y a fait.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Farachi Abed, 40 ans, V. Hugo  
Moukadem Med Reda, 32 ans, Boulanger  
Dala Noureddine, 63 ans, Maraval  
Medioni Abdelhakim, 33 ans, Petit Lac

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

29 rajab 1436

El Fedjr 04h15	Dohr 13h00	Assar 16h48	Maghreb 20h08	Icha 21h40
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------





## Les premières images du film «L'Algérie vue d'en haut» de Yann Arthus Bertrand et Yazid Tizi dévoilées au Stand de l'Arc à Cannes

**YANN ARTHUS  
BERTRAND :**

**«Monsieur le Ministre  
de la Défense, s'il vous plaît,  
je pleure et je vous supplie  
de nous aider à terminer  
ce film génial!»**

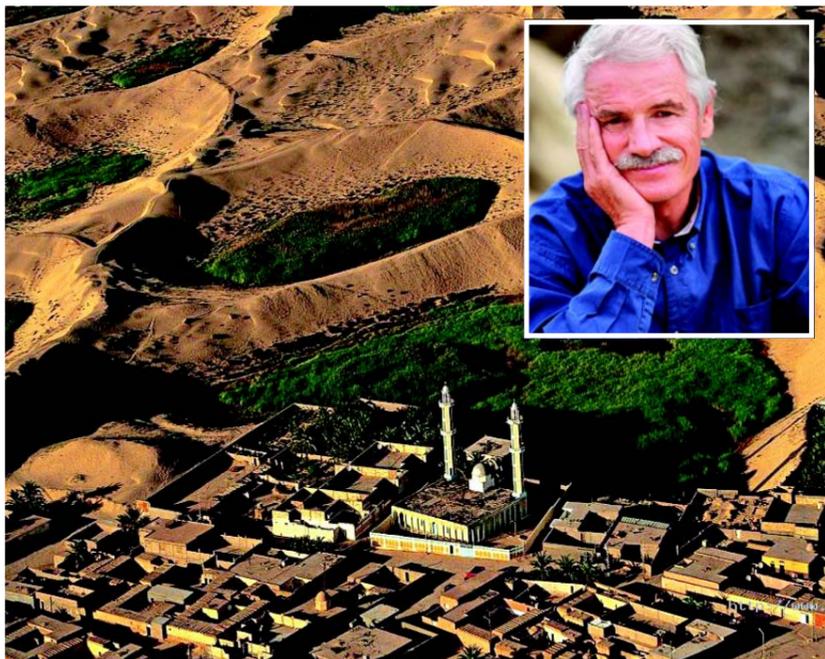
- **YANN ARTHUS BERTRAND:** Non. Quand j'ai fait le livre «L'Algérie vue du ciel» qui a été un très gros succès j'ai toute de suite voulu faire le film, et depuis 10 ans j'essaie... Après 7 ans d'attente on a commencé par petits bouts le tournage. Pour obtenir les images aussi nettes que vous le voyez, il faut utiliser une caméra très particulière, très sophistiquée, une technologie de pointe conçue par l'armée américaine, et ce matériel pèse 500 kilos. Donc malgré la bonne volonté des excellents pilotes de Tassili, on avait besoin du concours de l'Armée algérienne qui a mis à notre disposition un hélicoptère.

- **LE QUOTIDIEN D'ORAN:** *Quels problèmes avez-vous rencontrés lors de votre tournage ?*

- **YANN ARTHUS BERTRAND:** Ce n'est jamais vraiment simple ce genre de tournage, dans le monde entier d'ailleurs. Mais je peux dire que la bureaucratie algérienne est plus compliquée qu'ailleurs, disons que c'est très particulier cette lenteur à tous les niveaux des décisionnaires. Là, par exemple, le film est programmé sur France Télévision dans un mois et on n'a pas terminé le tournage, on attend toujours les autorisations pour tourner d'Oran à Annaba, tout le nord de l'Algérie qu'on n'a pas encore été filmer. Et je pleure, je pleure et je lance un appel de détresse: « Monsieur le Ministre de la Défense, s'il vous plaît, aidez-nous à terminer ce film génial!» Je supplie que l'on fasse toute de suite pour pouvoir le montrer, on a besoin d'une semaine de tournage. L'Algérie du Sud, à partir de Ghradaïa, c'est déjà fait et c'est formidable déjà. Mais il nous manque encore Oran, qu'on n'a pas pu filmer encore à cause des sites stratégiques comme Mers El Kebir, mais aussi Tlemecen, Blida, Alger, qu'on n'a pas encore bien filmés sans doute pour les mêmes raisons, bref il nous manque le nord de l'Algérie. C'est un film d'amour que je réalise, j'insiste là-dessus car j'aime ce pays. Et même si les Algériens n'aiment pas le mot «réconciliation», moi j'ai

envie avec ce film de réconcilier les deux pays. Quand je suis en Algérie je sens que les gens qui me reçoivent bien ont un véritable intérêt pour la France, les Algériens connaissent mes émissions, s'intéressent à la France alors que les Français sont encore frileux. Si ce film pouvait réunir nos deux pays qui ont de forts liens, je serai ravi et on va réussir à le faire! Par exemple, Yazid Tizi, mon coréalisateur né en France de parents algériens, a travaillé près de 30 ans avec Nicolas Hulot, il a fait plusieurs fois le tour du monde mais ne connaissait pas l'Algérie, c'est extraordinaire! Son rapport a été capital pour la réalisation de «L'Algérie vue d'en haut», car outre ses qualités techniques, c'était pour lui un voyage initiatique dans le pays de ses racines et donc une forme de réconciliation.

- **LE QUOTIDIEN D'ORAN:** Et vous même avez-vous des liens avec l'Algérie ?  
- **YANN ARTHUS BERTRAND:** Non, ni moi, ni ma famille n'avons connu ou eu des liens avec la guerre d'Algérie. Mon histoire avec l'Algérie a commencé quand mon livre «Le Monde vu du ciel» est sorti. Quelques semaines à peine après la sortie du livre j'ai reçu un coup de téléphone d'Alger. C'était Chérif Rahmani, le ministre de l'Environnement de l'époque, qui m'appelaient en plein Conseil des ministres pour me demander si je voulais faire sur le même modèle un beau livre sur l'Algérie. J'ai répondu je veux bien à condition d'être complètement libre, il m'a dit ne coupez pas je vais en parler directement au président, je l'ai entendu dialoguer avec M. Bouteflika, puis il est revenu vers moi en disant, Ok le président donne son feu vert. J'ai effectivement pu faire le livre comme je le voulais et cela a plu à tout le monde. L'idée de prolonger cette aventure avec un film est née à ce moment-là...



## CHRONIQUE

### ESPRIT CRITIQUE

**«Quand petits on jouait à tchilla. étais-tu là?» - Hind Obrouhaha in «L'Expression de mes profondes pensées», autobiographie à paraître chez Casbah**

### L'HISTOIRE OFFICIELLE DE LA CRITIQUE DE CINÉMA EN ALGÉRIE

**Tous les jours, un point de vue critique sur les critiques de cinéma accrédités à Cannes.**

**R**ésumé des épisodes précédents. L'auteur de cette chronique a annoncé en début de Festival que ce sera son dernier. Une jeune journaliste, désignée par ses soins, devrait le remplacer dès l'année prochaine. Oui, mais qui ? La question est posée, le débat engagé...

L'histoire de la critique de cinéma en Algérie est très liée à l'histoire du pays lui-même, comment peut-il en être autrement ? Comme il y a le 1er Novembre (déclenchement de la révolution) et le 5 Juillet (jour de l'Indépendance), pour l'histoire de la critique du cinéma en Algérie il y a également deux repères historiques inébranlables: Mouny Berrah, la regrettée révolutionnaire qui a pris son stylo comme une intrépide moudjahida pour installer la critique de cinéma en Algérie, Tewfik Hakem qui lui a succédé à la fin des années 80 en introduisant un ton disons plus «July 5th», ce qui ne veut rien dire, et c'est exactement ça. Les deux critiques ne sont jamais aimés, la première considérait le second au mieux comme le petit Omar de «L'Incendie» perdu dans les bureaux d'Algérie-Actualité. Mais ils eurent tous les deux leur petit quart d'heure de célébrité durant les années Chadli. Dans toute l'Algérie qui va de la fin de la rue Larbi M'hidi au début de la rue Didouche Mourad, on les appelait les Louella Parsons et Hedda Hopper de l'Afrique. Les témoins de cette époque, s'ils vous disent qu'ils ne se souviennent pas de ce détail, sachez qu'ils étaient déjà sourds à l'époque. Plus tard dans les universités algériennes les parcours et les travaux de deux critiques de cinéma furent étudiés pour des thèses de doctorat. Deux étudiants kabyles (toujours les mêmes qui se font remarquer) furent arrêtés par la bonne police de l'époque pour avoir relevé dans leurs mémoires que les deux critiques de cinéma algériens ne l'étaient pas tout à fait car ils se sont fait connaître surtout pour leurs écrits sur la télé. Mouny Berrah en tenant une chronique plutôt sérieuse, souvent ennuyeuse mais toujours bien châtée, son petit Omar en se contentant d'insérer tant bien que mal des notules rigolotes dans les programmes télévisés. C'était l'époque où il n'y avait qu'une seule chaîne de télévision à voir et seulement une poignée de journaux gouvernementaux à feuilleter.

Quelques prestigieux historiens internationaux qui ont étudié de près l'histoire de la critique de cinéma en Algérie (leurs travaux sont disponibles sur les sites des universités de Berkeley, Oxford et Sciences Po Bouzaréah) ont néanmoins noté que le niveau avait baissé entre la période Mouny et Abdou B., et celle d'après. Pour preuves, ils avancent que quand même Mouny avait lancé avec l'appui de Abdou B. une revue analytique consacrée au cinéma et à la télévision, «Les Deux Ecrans» et qu'elle avait en outre signé le scénario d'un film culte «Nahla», de son boyfriend de l'époque Farouk Belloufa. Alors que de son côté le petit Omar de la critique cinéma s'est difficilement hissé au statut de lecteur de scénarios pour le compte du CNC et de script-doctor payé au lance-pierres par une nouvelle génération de cinéastes irrespectueux du travail des autres. Toujours en défaveur de ce dernier, les universitaires notent que lorsque l'évidence d'une impossibilité d'écrire librement en Algérie fut officiellement prouvée, Mouny Berrah s'exila aux Etats-Unis alors que son flippé de dauphin n'eut que Barbès, Paris comme point de chute envisageable.

Bien sûr toute cette riche histoire de la critique de cinéma en Algérie est aujourd'hui oubliée. Plus personne ne se souvient des Louella Parsons et Hedda Hopper de l'Afrique. C'est la raison pour laquelle il faut sans plus tarder remettre les clés à une nouvelle tête d'affiche, quitte à la créer de toutes pièces. Il faut faire revivre la flamme qui entretient la passion de la critique du cinéma et perpétuer ainsi une tradition intimement liée à l'histoire révolutionnaire de notre civilisation post-indépendance. Le cliquetis des clés à remettre attire dans la brume du jour qui se lève à Cannes deux créatures qui avancent à quatre pattes en miaulant d'une manière plus que suggestive. Est-ce toi Hind O? Est-ce toi Sarah Haider? Comment choisir la bonne bête qui fera l'affaire ? Le feuilleton continue... **T. H.**

**L**es images sont d'une beauté à couper le souffle. Une fantasia dans les hauts plateaux, le Djurdjura enneigé, Timgad et ses ruines majestueuses, Alger et ses embouteillages arty, et l'immensité du Sahara avec ses vagues de dunes qu'on dirait peintes par le plus grand artiste de l'univers. Bref, l'Algérie comme vous ne l'avez jamais vue. L'effet est saisissant et dépasse de loin celui obtenu côté mer avec l'émission Thalassa. Ah, comme l'Algérie est belle quand elle vue du ciel, avec les caméras de Yann Arthus Bertrand et les hélicoptères de l'Armée algérienne. Rencontre avec le réalisateur, invité d'honneur du déjeuner organisé (il faut le souligner d'une manière pro) par l'équipe de marketing de l'Agence Artistique pour le Rayonnement Culturel.

- **YANN ARTHUS BERTRAND:** Je suis tombé follement amoureux de ce pays. D'abord parce que ce pays est gigantesque et possède une diversité de paysages incroyable. En plus ce qui est formidable c'est que l'Algérie est un pays inconnu, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur de ses propres frontières. Je n'ai pas l'impression que les Algériens connaissent leur pays. Je ne crois pas, par exemple, que les Algérois savent à quoi ressemble Tamanrasset et je ne pense pas non plus que les habitants de Tam aient une idée de ce qu'est Oran...

- **LE QUOTIDIEN D'ORAN:** *Pour parler clairement est-ce un film de commande de l'Etat algérien ?*



### A Cannes, c'est aussi le festival des rumeurs les plus folles et des révélations les plus invraisemblables...

- **Chawki Amari**, selon les rumeurs les plus persistantes, aurait accepté des scènes de nu très explicites, de face et de dos, dans «Fatima», le très attendu film de Philippe Faucon où il tient le rôle de l'ex-mari de la protagoniste principale. A peine arrivé à Cannes, le journaliste, écrivain et désormais comédien aurait abusé, le mot est faible, de la naïveté de Nafissa Daba-Dialou, une femme de chambre ordinaire qui travaille au Sofitel de Cannes. La police le recherche activement, non pas pour une quelconque infraction d'ordre sexuel mais pour avoir souillé la moquette de la suite royale tout en chantant «La Marseillaise» en kabyle. Le fuyard aurait été aperçu en train de prendre le dernier train pour l'Espagne sans doute pour rejoindre son pays en harrag, mais à contre-courant. Comme d'habitude.

- «Le jour où je te raconterai comment j'ai refusé d'aller à Cannes, tu vas rester bouche bée, ispicie de langue de péripatéticienne!». Par cette missive balancée sur Fesse-book, Vampira Spiritsky (une critique arabisante qui s'exprime en langue française) prouverait que contrairement à ce que l'on croit à Cannes, l'envoyé spécial du Quotidien d'Oran n'aurait pas que des amis.

- Le cinéaste Ahmed Rachedi serait sur le point de tourner un film sur le Moudjahid Ahmed Rachedi. Le titre serait déjà trouvé «Rachedi Al Ja-

zaïri». Le Ministère des Anciens Anciens a donné beaucoup d'argent pour que cette production puisse se monter dans des délais raisonnables. En revanche, on ne sait pas qui va incarner Ahmed Rachedi à l'écran: «J'hésite entre mon fils et moi-même» aurait répondu humblement l'intéressé dans un souci de faire des économies au contribuable.

- Moment de panique indescriptible hier lors de la présentation des premières images de «L'Algérie vue d'en haut» de Yann Arthus Bertrand au Pavillon de l'Algérie. Même vue de très haut, on distingue parfaitement les crevasses, les trous béants, les pots-de-vin et autres anomalies dans le tracé de l'autoroute Est-Ouest. En revanche, on ne distingue pas du tout la Maison de feu Matoub Lounès, ce qui risque de créer des troubles dont le pays se serait bien passé.

- Incroyable, mais vrai. Voilà comment le correspondant de l'APS se présente à Yann Arthus Bertrand avant de l'interviewer: «Je travaille pour l'agence APS, qui est la voix officielle de l'Etat algérien». Autant vous dire que pour les messages qu'il voulait faire passer, Yann Arthus Bertrand semblait soudain plus intéressé par le journaliste de l'APS que par l'envoyé spécial du Quotidien d'Oran, en pré-retraite annoncée certes, mais ce n'est pas une raison ! **T. H.**

**Ival : deux unités  
d'industrie automobile  
opérationnelles à partir  
d'août prochain**



Par Rachid Beldi

**A**près l'avoir annoncé lors en mars dernier, lors du Salon de l'automobile d'Alger, Ival apporte plus de précisions sur son projet d'industrie automobile. Celui-ci se décline en deux unités dédiées à la fabrication de remorques, la transformation de véhicules et la construction de charpentes métalliques. «Après plusieurs rounds de négociations avec différents partenaires, notamment, Italiens, le groupe IVAL a paraphé officiellement trois contrats pour l'industrialisation de l'automobile en Algérie», annonce le groupe dans un communiqué, précisant que les deux unités seront lancées à partir du mois d'août prochain. «Deux contrats de partenariat avec deux entreprises italiennes (Gervasi spa, Bob Idraulici spa) viennent d'être signés pour le montage de différents types de véhicules. L'emplacement choisit est situé dans la wilaya de Boumerdes, qui offre un cadre idéal à ce genre d'investissements», explique-t-on chez Ival, avant de faire remarquer que si la première fabrique de production automobile est en partenariat et sous-traitance avec le constructeur Iveco, le deuxième projet de carrossage industriel et de montage de véhicules sera réalisé en autofinancement. Plusieurs activités et tâches secondaires seront drainées de ce projet, une véritable production réelle s'offrira aux Algériens. En outre, ces deux unités permettront l'embauche de plus de 250 personnes, selon Ival.

**Hyundai Algérie :  
à la recherche de l'Accent  
qui a le plus roulé**



**H**yundai Motor Algérie est à la recherche de l'Accent qui a le plus roulé en Algérie. A travers cette opération, qui durera du 10 mai au 30 juin 2015, le représentant de la marque coréenne compte «prouver encore une fois la fiabilité et l'endurance du modèle en particulier et de la marque en général», souligne-t-il dans un communiqué, précisant qu'un formulaire à remplir est mis à la disposition des propriétaires d'une Hyundai Accent (toutes générations confondues, hormis la RB) au niveau de tous les points de vente de HMA à travers le territoire national. Le propriétaire de l'Accent qui a le plus roulé sera révélé dès la première semaine du mois de juillet après la vérification du compteur et du véhicule, explique-t-on chez HMA. «L'heureux élu se verra offrir un cadeau surprise», conclut la même source. **R. B.**

## La nouvelle gamme Renault Trucks à la rencontre des clients algériens

Par Karim Nouar

**R**enault Trucks Algérie organise le «New Range Tour», un événement qui a débuté le 10 mai pour se poursuivre jusqu'au 21 du même mois et permettra aux clients potentiels de plusieurs de 6 villes algériennes de tester la nouvelle gamme avec les Renault Trucks C et K. Les essais se dérouleront notamment dans une carrière pour bien mettre en évidence les produits proposés. Dans le détail, les véhicules concernés par le «New Range Tour» sont le C Road tracteur 4x2, 440 ch, le K tracteur 6x4, 460 ch, le K 6x4, 380ch avec carrosserie benne 16m3 (Marrel) et le K 8x4, 440 ch avec carrosserie benne 20m3 (Marrel). Quant aux escales retenues pour cet événement, elles concernent les villes de Chlef (Distributeur Arc Trucks), le 10 mai, Rouiba (Distributeur Réseau Poids Lourds), le 12 mai, Les Grands Vents-Alger (Distributeur Salon de l'Automobile), le 14 mai, Béjaïa (Distributeur Saldae Trucks), le 17 mai, Sétif (Distributeur Global Motors), le 19 mai et enfin Tadjenamet (Distributeur Saviest), le 21 mai. Le Renault Trucks C ROAD avec boîte robotisée Optidriver est dédié au transport longues distances exigeant un niveau de confort élevé et une maîtrise des coûts d'exploitation. Quant au Renault Trucks K, il est dédié aux domaines de la construction lourde pour lesquels les clients ont besoin de fortes capacités de charge, d'une grande robustesse et de capacités de franchissement beaucoup plus importantes. «Parce qu'un test grandeur nature vaut



mieux qu'un long discours, Renault Trucks propose à ses clients de venir découvrir et conduire ses nouveaux véhicules. Ce «New Range Tour» sillonnera l'Algérie et s'arrêtera dans 6 wilayas pour rencontrer les clients et les professionnels du transport. Des véhicules seront à la disposition des clients pour des tests», souligne-t-on chez Renault Trucks Algérie. Les séances d'essai sont accompagnées de la présentation de la nouvelle gamme, des ateliers Produits et Services mettant en exergue les solutions proposées par Renault Trucks pour répondre aux besoins et attentes des clients les plus exigeants. La sécurité ne sera pas en reste lors du «New Range Tour». Bien au contraire, cet-

te opération constitue «une occasion de mettre l'accent sur la sécurité des usagers de la route avec un espace spécialement dédié», indique-t-on chez le constructeur français, non sans rappeler que «Renault Trucks Algérie participe activement à la promotion de la sécurité routière en intégrant comme principal paramètre de conception et de fabrication de ses véhicules la sécurité active et passive des conducteurs et des usagers de la route». De plus, Renault Trucks insiste sur un autre élément important qui est celui des pièces de rechange d'origine qui assure une sécurité optimale du véhicule. Cela de manière à limiter la survenance des accidents et d'en limiter le plus possible les conséquences sur la vie humaine.

## Renault Algérie Production renforce ses effectifs



**U**ne seconde équipe d'une centaine de personnes vient renforcer les effectifs de Renault Algérie Production, annonce un communiqué de l'entreprise basée à Oued Tlelat (Oran). «6 mois après l'inauguration de son usine, Renault

Algérie Production annonce la mise en place d'une seconde équipe». Cette nouvelle, équipe qui sera installée le mois prochain, portera les effectifs de l'entreprise à 380 postes d'emplois directs, précise le communiqué. «Après une montée en cadence conforme au plan de marche prévu, et conformément aux engagements pris dans le pacte des actionnaires signé en décembre 2012 entre Renault, SNVI et FNI, la seconde équipe permettra à l'usine d'atteindre une capacité de production de 25 000 véhicules par an et de répondre ainsi au succès commercial croissant de ce véhicule», rassure RAP, non sans faire remarquer qu'«à quelques mois du démarrage de l'usine, cette nouvelle étape est une preuve de la confiance que Renault et ses partenaires ont dans l'avenir et le potentiel de cette unité de production».

Pour rappel, la Renault Symbol est produite à l'usine algérienne d'Oran en deux versions. **K. N.**

## Une série spéciale «1955» pour les 60 ans de la Citroën DS



**C**'est à l'occasion de la DS Week, du 19 au 24 mai prochain à Paris, que le constructeur rendra hommage à la Citroën DS et fêtera ses 60 ans. En effet, la marque lancera une édition limitée sobrement baptisée «1955», date à laquelle sa lointaine devancière a fait sa première apparition, lors du salon de Paris. Elle sera dévoilée lors de l'exposition DS, au Jardin des Tuileries les 23 et 24 mai prochains, à Paris. Cette série limitée se déclinera sur plusieurs modèles de la gamme, à savoir sur 1955 DS3, 955 DS4 et 955 DS5, un beau clin d'œil à la date anniversaire. Même si le constructeur n'a pas dévoilé plus de détails, on sait qu'elle sera disponible dans une livrée Bleu métal et que la sellerie sera faite de cuir de qualité.

**AIR ALGÉRIE**

LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h45
Oran - Alger	19h35
Oran - Adrar	09h00
Oran - Annaba	15h30
Oran - Béchar	15h45
Oran - Constantine	18h35
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	17h45
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Annaba - Oran	18h10
Béchar - Oran	13h05
Constantine - Oran	16h00

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Alger	07h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h30
Alger - Oran	09h00
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	15h15
Alger - Oran	17h10
Alger - Oran	20h30
Adrar - Oran	12h05
Constantine - Oran	17h50

**INTERNATIONAL**

LUNDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Alicante	15h15
Oran - Medine	22h45

MARDI	
Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Alicante	15h15
Oran - Istanbul	20h00

LUNDI	
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	18h20
Paris-CDG - Oran	20h10
Casablanca - Oran	18h00
Alicante - Oran	18h15
Madrid - Oran	12h00

MARDI	
Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Marseille - Oran	13h35
Paris-CDG - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Alicante - Oran	18h15
Istanbul (+1) - Oran	04h30

AIGLE AZUR	
VOL	DEP/ARR
Paris-Orly - Oran	Lun 16h00/17h25
Paris-CDG - Oran	Lun/Mer/Ven 15h15/16h45
Lyon - Oran	Lun/Mer/Ven 09h00/10h05
Marseille - Oran	Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven 09h00/09h40
Oran - Paris-Orly	Lun 18h25/21h45
Oran - Marseille	Lun/Mar/Mer/Jeu/Ven 17h45/20h20

الخطوط التونسية TUNISAIR	
Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	09h45 / 10h30



**TRAIN**

Départ	Arrivée
<b>ORAN - ALGER</b>	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
<b>ALGER - ORAN</b>	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30
<b>ORAN - MAGHNA</b>	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42
<b>MAGHNA - ORAN</b>	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26
<b>ORAN - RELIZANE</b>	
17h15	18h47
<b>RELIZANE - ORAN</b>	
05h25	07h17
<b>ORAN - BECHAR</b>	
20h30	05h46
<b>BECHAR - ORAN</b>	
20h00	05h00
<b>ORAN - CHLEF (AUTORAIL)</b>	
16h15	18h22
<b>CHLEF - ORAN (AUTORAIL)</b>	
06h50	09h11
<b>ORAN - TÉMOUCHENT</b>	
08h10	09h11
17h02	18h03
<b>TÉMOUCHENT - ORAN</b>	
06h15	07h14
15h05	16h05
<b>ORAN - SBA</b>	
17h00	18h22
<b>SBA - ORAN</b>	
05h40	06h58



DÉPART	ARRIVÉE
<b>ORAN / ALICANTE</b>	
Lun 18 - 18h00	Mar 19 - 07h00
Dim 24 - 18h00	Lun 25 - 07h00
Jeu 28 - 18h00	Ven 29 - 07h00
<b>ALICANTE / ORAN</b>	
Mar 19 - 19h00	Mer 20 - 07h00
Lun 25 - 19h00	Mar 26 - 07h00
Ven 29 - 19h00	Mar 30 - 07h00
<b>ORAN / MARSEILLE</b>	
Mer 20 - 12h00	Jeu 21 - 14h00
<b>MARSEILLE / ORAN</b>	
Ven 22 - 12h00	Sam 23 - 13h00

**MOIS DU PATRIMOINE**

**PROGRAMME DU MUSÉE ZABANA**

► **Lundi 18 Mai à 09h30 à 16h00 :**  
Journée Internationale des Musées  
Atelier pédagogique pour les écoliers de l'établissement  
« Ecole et loisirs » de la wilaya d'Oran sur le thème :  
« Parcours et prise en charge de l'objet muséal ».

**THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN**

► **Lundi 18 mai à 16h au TRO**  
«**Mois du patrimoine**»  
(Maison culture d'Oran)

► **Mardi 19 mai à 15h au TRO**  
«**Wissam Ouel Malika**»  
Auteur : Azzedine Amari  
Mise en scène : Youcef Gouasmi (TRO)

► **Jeudi 21 mai à 21h au TR constantine**  
► **Vendredi 22 mai à 21h et**  
► **Samedi 23 mai à 21h au TR Constantine**

«**El Toufah**»  
Auteur : Abdelkader Alloula  
Adpt et mise en scène : Samir Bouanani  
(TRO à Constantine)

► **Vendredi 22 mai à 10h et**  
► **Samedi 23 mai à 15h au TRO**  
«**El Mouharigine el Alem**»  
Auteur et mise en scène : Missoum Saïd  
(Coop/Atelier/Théâtre Marionnette et cinéma)

► **Mardi 26 mai à 15h et**  
► **Vendredi 29 mai à 10h au TRO**  
«**Wissam Ouel Malika**»

Auteur : Azzedine Amari  
Mise en scène : Youcef Gouasmi (TRO)

► **Samedi 30 mai à 15h TRO**  
«**Taiba oul mouchaghbine**»  
Auteur : Bentoukia Sid Ahmed  
Mise en scène : Bougelmouna Amine  
(Add/Djil Edahra Relizane)

**INSTITUT FRANÇAIS**

**Conférence**  
**Taos Amrouche,**  
**figure d'union**

► **Mardi 19 mai à 18h00 à l'IF d'Alger**  
► **Jedi 21 mai à 17h00 à l'IF de Constantine**  
A la fin des années 1940, alors qu'elle est mariée  
au peintre André Bourdil, Taos Amrouche entretient  
une liaison clandestine avec l'écrivain Jean Giono.  
Lorsqu'en 1953 elle achève d'écrire L'Amant imaginaire,  
inspiré de cette passion contrariée, elle commence un journal  
intime dans lequel, elle se raconte.

**Art de la scène**  
**Accordéons en escale**

En partenariat avec la radio algérienne  
► **Mardi 26 mai à 19h30 à l'Auditorium de la Radio Algérienne (Alger)**

**Conférence**  
**Quelle condition humaine**  
**face à la mondialisation ?**

► **Jedi 28 mai à 18h00 à l'IF de Tlemcen**  
► **Samedi 30 mai à 16h30 à l'IF de d'Alger**  
► **Lundi 1er juin à l'IF constantine**  
Conférence animée par Hervé Juvin, essayiste et économiste,  
auteur de « La grande séparation, pour une écologie des civilisations » (Gallimard, 2014)

**Conférence**  
**Etat des lieux sur**  
**le changement climatique**

► **Lundi 01 juin à 10h Faculté des Sciences d'Oran**  
**Par Bernard Bourlès\***  
Les changements climatiques qui affectent notre planète  
sont désormais bien établis au sein de la communauté scientifique  
internationale. Cependant, la responsabilité des activités humaines  
dans ces changements climatiques récents ne semble pas encore  
faire l'unanimité.

**Ciné manga :**  
**Nausicaä de la vallée du vent**

► **Samedi 30 mai à 10h00 à l'IF d'Oran**  
De Hayao Miyazaki, Tomoko Kida – 2006  
Japon, été 1945. Après le bombardement de Kobé, Seita se réfugie avec sa petite soeur dans un bunker désaffecté.  
Mais bientôt la nourriture commence cruellement à manquer.

**MÉTÉO**

AUJOURD'HUI	DEMAIN
<b>ORAN</b>	
Ensoleillé Max.28-Min.17	Peu nuageux Max.26 -Min.17
<b>MOSTAGANEM</b>	
Ensoleillé Max.31-Min.17	Peu nuageux Max.27 -Min.17
<b>TLEMEN</b>	
Ensoleillé Max.30 -Min.16	Peu nuageux Max.27 -Min.14
<b>MASCARA</b>	
Ensoleillé Max.33-Min.16	Peu nuageux Max.27 -Min.14
<b>TIARET</b>	
Ensoleillé Max.31 -Min.13	Peu nuageux Max.28 -Min.11
<b>CHLEF</b>	
Ensoleillé Max.34 -Min.18	Peu nuageux Max.31 -Min.18
<b>BÉCHAR</b>	
Ensoleillé Max.34-Min.22	Vent Max.37 -Min.21
<b>ALGER</b>	
Ensoleillé Max.25 -Min.13	Peu nuageux Max.26- Min.15
<b>CONSTANTINE</b>	
Peu nuageux Max.26 -Min.13	Ensoleillé Max.31- Min.14
<b>ANNABA</b>	
Peu nuageux Max.24-Min.14	Ensoleillé Max.31 - Min.17

**CONFÉRENCE - DÉBAT**  
Le jeudi 21 mai 2015 à 09h00, GRAS  
Université d'Oran1, Ex-IAP, Es-Sénia

Hygiène du milieu et développement des zoonoses  
**CAS DE LA LEISHMANIOSE**  
Animée par Mahi Tabet-Aouil  
Spécialiste en environnement/climat

GRAS SALLE DE CONFERENCE DU GRAS  
Université d'Oran, Ex-IAP, Es-Sénia  
www.gras-oran.org

**TABLE RONDE**  
Le Lundi 25 Mai 2015 à 09h00 au GRAS

Trajectoires des patients et des familles dans  
**les soins dits "traditionnels"**

GRAS Salle de conférences du GRAS  
Université d'Oran, Ex-IAP, Es-Sénia  
www.gras-oran.org

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Billets	Achat	Vente
1 USD	97,38	103,32
1 EUR	103,32	109,66
1 CAD	74,90	79,50
1 GBP	143,41	152,24
100 JPY	80,96	85,93
1 SAR	25,82	27,40
1 KWD	320,27	340,17
1 AED	26,36	27,97
100 CHF	10.141,31	10.765,21
100 SEK	1.120,62	1.189,89
100 DKK	1.395,97	1.481,45
100 NOK	1.236,75	1.312,79

## Elles débarquent aux USA Des voitures communicantes pour décongestionner le trafic et éviter des accidents



En attendant les véhicules autonomes, les voitures communicantes vont débarquer prochainement sur les routes américaines pour décongestionner le trafic et éviter des accidents: c'est l'objectif de l'administration Obama, qui veut promouvoir cette technologie centrée sur la sécurité. Le gouvernement américain veut accélérer l'examen réglementaire d'un texte imposant l'installation dans tous les véhicules neufs de la technologie V2V (vehicle-to-vehicle), qui permet aux automobiles d'échanger automatiquement des informations entre elles via des réseaux sans fil. Cette proposition sera soumise à examen d'ici la fin de l'année, soit un an avant le calendrier prévu, a indiqué le secrétaire aux Transports Anthony Foxx en visite la semaine dernière dans la Silicon Valley. «Nous allons dans l'ensemble réexaminer notre cadre réglementaire et nous assurer que nous allons accélérer et non pas ralentir la mise en place des technologies de sécurité», a souligné le ministre. Le principe du V2V est simple: grâce aux ondes radio à courte portée, les voitures qui en sont équipées échangent des informations sur la vitesse, la distance, la présence de véhicules ou d'obstacles.

Les véhicules pourraient prendre en charge certains aspects de la conduite ou même accomplir des actions que le conducteur ne pourrait pas effectuer lui-même, par exemple estimer la situation au niveau d'un carrefour sans visibilité avant que le véhicule ne s'y engage, souligne un rapport de l'agence de sécurité routière NHTSA publié en août 2014. Cette technologie, qui coûterait environ 350 dollars par véhicule selon les calculs de la NHTSA, offre aussi une assistance dans deux types de situations: quand un véhicule doit tourner à gauche (Left Turn Assist) et avant de s'engager sur un carrefour sans visibilité (Intersection Movement Assist). Selon la NHTSA, ces deux systèmes pourraient éviter jusqu'à 592.000 accidents et sauver 1.083 vies par an car ils sont conçus pour éviter les collisions au niveau d'une intersection en avertissant le conducteur des comportements potentiellement à risque des autres usagers (feu rouge grillé à un carrefour ou dépassement par un véhicule qui se trouve dans l'angle mort). «Nous pensons que cette technologie peut avoir un impact important dans la prévention des accidents et pour aider à produire un véhicule qui pourrait se conduire seul et avec

moins de risque que si un humain était au volant», assure Anthony Foxx. Aucune règle n'impose ce type de dispositif actuellement aux Etats-Unis mais certains conducteurs ont commencé à prendre les devants. La Cadillac CTS 2017 du conducteur General Motors en sera équipée.

Le groupe qui représente les grands constructeurs étrangers présents aux Etats-Unis (Toyota, Nissan, Honda ou encore Ferrari) Global Automakers, a salué un coup d'accélérateur vers une «technologie sauvant des vies». Seul hic, pour fonctionner sur tous les véhicules quel que soit le constructeur, le V2V dépend des réseaux Wi-Fi utilisant une bande de fréquences qui se situent entre 5.85 GHz et 5.9 GHz. Or d'autres systèmes comme ceux permettant de se garer en utilisant une caméra et des capteurs utilisent déjà la bande passante réservée à la V2V par la Federal Communications Commission (FCC). Pour s'assurer qu'il n'y a pas d'interférence avec ces systèmes existants ou à venir le ministère des Transports promet d'accélérer les tests. Les délais pour obtenir le feu vert vont passer de deux voire trois ans à un an. Global Automakers indique pour sa part avoir noué un partenariat avec Denso International et Cisco Systems pour tester un système de partage de bande passante compatible avec la technologie V2V. Si nombre des analystes reconnaissent que la V2V pourrait aider à vaincre les appréhensions sur la sécurité des voitures autonomes et en faciliter l'acceptation, ils sont tout autant à redouter les problèmes d'intrusion dans la vie privée qu'elle suscite. Les autorités vont pouvoir «surveiller et contrôler quand et où vous voyagez», fustige Randal O'Toole du Think Tank Cato Institute. La NHTSA assure que la V2V sera dotée de couches de sécurité et d'une technologie de protection de la vie privée.

## Une bouteille à la mer retrouvée 40 ans après avoir été jetée



Cet été-là, autour de l'année 1975, Susan Cordell et son amie Amy Beth Heinkel ne sont encore que de jeunes adolescentes lorsqu'elles jettent leur missive dans l'Océan Pacifique, depuis la ville de Port Townsend, dans l'Etat de Washington situé à l'extrême nord-ouest des Etats-Unis. «Je pense que nous avons écrit cette lettre au petit bonheur la chance, en vitesse. Nous avons trouvé une bouteille et nous l'avons tout simplement jetée», raconte aujourd'hui Susan à la chaîne américaine Fox Q13 news. «Les seuls bouts de papier que nous avions étaient [...] un reçu de restaurant et un bulletin d'abonnement à un magazine.» A cet âge-là, se souvient-elle, «tu as la sensation que le monde est si grand, que tu veux en faire partie». Les jeunes filles s'ennuient et griffonnent: «Salut, moi Susan Cordell et Amy Heinkel avons décidé de mettre une note dans cette bouteille. Si vous la trouvez, écrivez s'il vous plaît à 639 Port Townsend Wash 98368.» Pendant toutes ces années, leur bouteille a fait lentement son chemin jusqu'au Golfe

d'Alaska, où elle a amerri le 4 avril 2015 entre les mains de Mikki Stazel, qui s'est empressée de rejoindre son petit-ami Kevin Easley pour lui faire part de sa trouvaille. Ces deux-là, qui explorent alors une plage isolée près de l'île Kayak à la recherche de débris du tsunami qui avait frappé le Japon en 2011, n'en croient pas leurs yeux! «On était vraiment très excitée», raconte Kevin à un journal local. «Tellement excitée que je n'ai pas pu attendre de rentrer à la maison pour l'ouvrir. J'ai utilisé une pince-à-épiler pour sortir le message.» Après quelques recherches sur Internet, Mikki et Kevin retrouvent Susan Cordell qui vit actuellement à Hawaï. La surprise est de taille: «Le fait que la bouteille ne se casse pas et qu'elle arrive en douceur sur une plage... Je suis une scientifique et au regard des statistiques, qu'une telle chose arrive est quasi impossible!, s'enthousiasme Susan. Ça donne vraiment l'impression que tout est possible!» Lune des théories plausibles voudrait que la bouteille ait dérivé vers la Chine et la Russie avant d'atteindre l'Alaska.

## Japon Une nouvelle île volcanique révèle un «laboratoire naturel» du vivant



Une nouvelle île volcanique émergée au large du Japon a donné naissance à un véritable «laboratoire naturel» en devenant, site d'observation des espèces vivantes que les biologistes nippons veulent à tout prix préserver. C'est notamment à partir des déjections déposées par les oiseaux marins sur cette «île nue» que les scientifiques comptent étudier la genèse des écosystèmes.

Née d'une forte activité volcanique, cette terre nouvelle a fait surface dans le Pacifique en novembre 2013 au milieu du petit archipel d'Ogasawara, à un millier de kilomètres au sud de Tokyo. Malgré son isolement, l'archipel est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2011 en raison de la richesse de ses milieux biologiques qui permettent de comprendre les mécanismes de l'évolution des habitats naturels. Les îles Ogasawara «sont un exemple remarquable des

processus d'évolution en cours dans les écosystèmes des îles océaniques», souligne l'UNESCO sur son site. Alimentée régulièrement par du magma en fusion, la nouvelle venue n'a cessé de s'étendre pour absorber l'îlot voisin appelé Nishinoshima. Fin février, l'île Nishinoshima ainsi agrandie mesurait approximativement 1.950 mètres d'est en ouest sur 1.800 du nord au sud, pour une surface totale de 2,45 kilomètres carrés, selon les gardes-côtes japonais. C'est la première fois depuis 40 ans qu'une terre émerge dans cette zone méridionale du Japon. «Nous, les biologistes, sommes très intéressés par cette nouvelle île parce que nous pourrions y observer le point de départ des processus de l'évolution», explique à l'AFP le professeur Naoki Kachi, directeur du département de recherches sur l'archipel Ogasawara à l'université de Tokyo.

## Des lunettes contre la fatigue visuelle liée au smartphone

De nouveaux verres correcteurs viennent en aide aux personnes qui utilisent intensivement leur téléphone. On le savait pour les ordinateurs, c'est encore plus vrai pour les smartphones: l'utilisation intensive des écrans provoque inévitablement une fatigue visuelle. Principale cause: le fait de rester concentré trop longtemps sur un jeu ou sur un texte affiché à l'écran sans fermer les paupières. Faute d'hydratation et de repos, l'œil devient irrité et douloureux. Un autre phénomène a été identifié récemment: la vision doit s'accommoder régulièrement, passant du téléphone à d'autres objets environnants. Ce qui était déjà le cas avec un ordinateur. Mais la particularité du smartphone, c'est qu'on l'approche davantage des yeux. «On porte son téléphone à 30 cm du visage, soit bien plus près qu'un journal qu'on lit, en général, à 40 cm», observe Nicolas Sériès, président de Carl Zeiss Vision France, et on le consulte en moyenne toutes les 6 minutes.» Cet effort supplémentaire explique que les utilisateurs éprouvent une sensation de brûlure ou de picotement aux yeux, voire des migraines. Les principales victimes sont les personnes qui marchent en gardant un œil sur leur téléphone, les

porteurs de lunettes (75 % d'entre eux souffrent de fatigue oculaire, selon une étude Nielsen), mais aussi les jeunes adultes, qui regardent alternativement l'écran de leur portable et celui du téléviseur (60 % des trentenaires). «Jusqu'à un certain âge, nos yeux s'adaptent normalement, sans que nous nous en apercevions, à regarder de près ou de loin, explique Nicolas Sériès. Mais en vieillissant, ils ont de plus en plus de mal à faire la netteté sur des objets situés à différentes distances, ce qui se traduit par une sensation d'irritation, des maux de tête ou une raideur de la nuque.» Alors que les industriels de l'optique ont apporté des solutions pour le travail sur ordinateur (verres antireflets, antifatigue, etc.), le cas du smartphone n'a été que récemment pris en compte. Certains opticiens proposent un traitement spécial qui réduit les rayonnements de lumière violette et bleue particulièrement intense sur les écrans d'ordinateur, de tablette et de smartphone. Mais de plus en plus de spécialistes s'intéressent aux problèmes d'accommodation liés à l'utilisation du mobile. Essilor propose ainsi des verres baptisés Interview, destinés aux presbytes, qui améliorent la vision de près tout en permet-



tant de voir l'environnement à distance moyenne. De son côté, Zeiss a mis au point les Digital Lenses, spécialement conçus pour les 30-40 ans qui utilisent intensivement leur smartphone. Ils ne corrigent pas la vision de loin (ils complètent la correction existante si besoin), mais aident l'œil à mieux distinguer les objets proches en soulageant notamment le muscle ciliaire.

## Après le cœur artificiel, l'œil bionique !



De plus en plus de Français vont prochainement bénéficier d'œil bionique. Une quarantaine de patients doivent être opérés dans les prochains mois. Ces implantations sont prises en charge par l'assurance maladie. Marc Bussière sera bientôt équipé d'un œil bionique. Sélectionné il y a quatre mois par le centre de référence des maladies rares des hôpitaux de Strasbourg, il doit passer quelques tests ultimes pour valider l'opération. Âgé de 57 ans, il est le troisième patient à bénéficier d'une implantation d'œil bionique aux hôpitaux universitaires de Strasbourg.

Captées par une caméra miniature logée dans des lunettes, les images sont envoyées à un petit ordinateur, porté par le patient, qui envoie les signaux à l'implant. Transmises au cerveau par le nerf optique, les informations créent une perception de forme lumineuse. Une semaine plus tard, l'implant à 100.000 euros va être activé. «D'ici quelques semaines, Marc pourra utiliser le système de façon autonome et entamera le processus de réadaptation visuelle. Le début d'une nouvelle vie», conclut la journaliste de France 3.

Football - Ligue 1

## Les deux dernières journées s'annoncent explosives



M. Benboua

À la lecture des résultats de la vingt-huitième journée du championnat de Ligue 1 ce samedi, on peut dire que l'enjeu a complètement tétanisé les équipes engagées, car sept rencontres sur les huit programmées se sont soldées par un nul ; ce qui ne fait que prolonger le suspense encore une fois. Il faut dire que la peur de la défaite a pris le dessus, ce qui a contraint la plupart des équipes à jouer la carte de la prudence. Toutefois, si les résultats enregistrés cette semaine ne font pas forcément les affaires des mal-classés et notamment ceux qui ont bénéficié de l'avantage du terrain, il n'en demeure pas moins qu'en haut du tableau, le leader, l'Entente de Sétif, a franchi un grand pas vers le titre de champion après avoir glané un point du stade du 20-Août de Ruisseau devant le CRB. Un point qui vaudra certainement son pesant d'or lors du décompte final et qui pourrait permettre au champion d'Afrique en titre de se draper du titre dès la semaine prochaine en accueillant le CSC, sans attendre la dernière journée. Avec quatre points

d'avance sur le trio de poursuivants, l'ESS n'est désormais qu'à un succès de la consécration. Cependant, la course au podium est loin d'avoir livré tous ses secrets. A l'heure actuelle, le MOB, le MCO et le CRB partagent la seconde place avec 41 points, mais des changements sont attendus d'ici la dernière journée. Samedi, le grand derby de la ville d'Oran entre le MCO et l'ASMO n'a pas connu de vainqueur, au terme d'un match à mettre aux oubliettes, notamment du côté du Mouloudia qui a raté là une belle opportunité de prendre seul la place de dauphin. En face, l'ASMO, qui restait sur une défaite à domicile, s'est bien ressaisi en évitant un second revers de suite qui aurait pu faire mal à l'équipe. De son côté, le MOB, qui n'a pas gagné depuis sept journées, s'est bien ressaisi lui aussi lors de cette étape en forçant l'USMA au nul à Bologhine. Une très mauvaise opération pour les Usmistes qui jouent carrément avec le feu. Pour sa part, le CSC, qui avait à cœur de revoir ses ambitions à la hausse en cette fin de saison, a été surpris à domicile par le MCA qui a arraché au forceps un précieux point. Par ailleurs, dans le camp des

mal-classés, la belle opération est à mettre à l'actif du NAHD, auteur d'un succès inattendu à Mohammadia devant l'USMH. C'est assurément la victoire de l'espoir pour le Nasria qui sort provisoirement de la zone rouge. Son prochain déplacement à Chlef s'annonce déjà comme une finale. Justement, l'ASO, qui refuse toujours d'abdiquer, a réussi à éviter la défaite avant-hier à Bel-Abbès devant l'USMBA, qui a grillé l'un de ses jokers.

Lanterne rouge, la formation de la Mekkerka, qui n'avait pas droit à l'erreur est désormais en ballottage défavorable, surtout que son prochain match à Béchar pourrait déjà sonner le glas pour le team de Mechiche, d'autant plus que la JSS, qui a arraché le nul à El-Eulma, ambitionne de se mettre définitivement à l'abri. Enfin, à l'Arba le RCA a concédé le nul face à la JSK dans un match qui ne fait pas les affaires des deux équipes. Avec 36 points ces deux antagonistes sont loin de se rassurer, surtout qu'ils ne comptent qu'un seul point d'avance sur le premier potentiel reléguable, le MCEE en l'occurrence, ce qui veut dire que le maintien est loin d'être encore assuré.

USM Alger

### La situation se complique

Fouad B.

En concédant un autre nul à domicile face au MOB, alors qu'ils étaient censés vaincre pour augmenter leurs chances de figurer sur le podium, les Usmistes se sont en revanche compliqués la tâche pour le reste du parcours. Deux points perdus à l'issue d'un match qu'il fallait absolument gagner pour se racheter de la dernière déconvenue enregistrée à Bechar contre la JS Saoura pourtant à huis clos. C'est dire la déception et la colère affichées par les supporters au coup de sifflet final du referee Amalou, irréprochable encore une fois. A défaut de grives rouges et noirs se contenteront de merles. Il s'agira pour eux de se surpasser pour sauver leur peau et éviter le pire. Triste scénario pour le champion en titre qui a énormément déçu les siens malgré sa qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Le plus dur est à venir pour

le coach allemand Otto Pfitzer qui, selon des sources concordantes, grillé toutes ses cartes pour espérer poursuivre son aventure avec l'USMA, après ce décevant match nul contre un adversaire à bout de souffle après sa consécration historique en Coupe d'Algérie. Et pourtant, tout avait bien commencé pour les Algérois qui, bien que privés de trois éléments clés Belaïli, Chafai et Khoualed, ont réussi à faire la différence juste avant la demie heure de jeu.

Un superbe chef-d'œuvre sur coup franc direct des 30 mètres de Beldjillali a laissé entrevoir une issue favorable à ces débats. Mais c'était sans compter sur une solidarité sans faille en seconde période des visiteurs.

Une baisse de régime des locaux a laissé le champ libre aux gars de Bougie pour remettre les pendules à l'heure suite à une bévée monumentale de Bouchemma exploitée à bon escient par Zerdab au sein d'une défense très passive. Une égalisation

venue tout remettre en cause alors qu'il y avait de la place pour tuer le match en première mi-temps par Ferhat et Nadji. Un nul et des regrets qui vont obliger le staff usmiste à revoir sa copie pour se racheter lors de la prochaine journée à Oran chez l'ASMO qui est dos au mur également et logée à la même enseigne avec 38 points, soit à trois unités seulement du premier reléguable.

Donc, une formation oranaise condamnée à gagner avant de se rendre dans l'enfer d'El-Eulma où Babya jouera le match de sa vie lors de la dernière journée du championnat. C'est dire ce qui attend les Usmistes en cette fin de parcours d'autant que l'ultime sortie de la saison à domicile les mettra aux prises à un autre candidat exposé au purgatoire l'ASO. Les cardiaques n'ont qu'à s'abstenir de suivre cette fin de parcours de leurs favoris dont une bonne partie est déjà dans le viseur des ultras et du premier responsable Haddad.

MC Alger

### Un point qui vaut son pesant d'or

A. Mallem

Raïssi Abdelkrim, le président du conseil d'administration du Mouloudia d'Alger aimerait sauver son équipe de la relégation et offrir ce cadeau aux fidèles supporters qui en rêvent en cette fin de saison, ainsi qu'aux héritiers des membres fondateurs du Doyen des clubs algériens. Interrogé sur le ratage du MCA cette saison après le nul réalisé face au CSC, ce dirigeant n'a pas voulu emboîter le pas à certains de ses collègues en imputant directement cet échec à l'ancien entraîneur Boualem Charef qui avait pris l'équipe au départ. « Boualem Charef avait failli à sa mission en établissant un plan difficile à réaliser. Ce plan n'a pas réussi et c'est le Mouloudia qui en fait les frais ! », dira-t-il. Il indiquera que « le MCA a récolté seulement 11 points en 15 matchs, c'est-à-dire moins d'un point par match, durant toute la phase aller. Mais depuis le re-

tour, il en a glané 26 ». Ainsi, si nous prenons en considération les résultats des matchs retour, le MCA serait classé champion d'Algérie ! Aussi considère-t-il que « le groupe a bien travaillé et le mérite revient au staff technique et aux joueurs. « Le staff dirigeant a essayé de colmater les brèches sur le plan psychologique et sur le plan de la logistique, à commencer par l'absence de terrain pour les entraînements. Je ne voudrais pas me cacher derrière ces problèmes pour justifier notre échec, mais je le répète, celui-ci est dû essentiellement au mauvais démarrage de début de saison », ajoutera-t-il. Revenant au présent, Raïssi a estimé que le point arraché à Constantine face au CSC vaut son pesant d'or. Il encouragera l'équipe à travailler d'arrache-pied pour bien négocier les deux matchs qui restent en espérant assurer le maintien à Bologhine contre le Mouloudia d'Oran et à l'Arba face au RCA.

CS Constantine

### L'arbitrage à l'index

En ratant sa sortie contre le MCA, le CSC a compromis ses chances de décrocher une place sur le podium. Furieux après le match, les supporters s'en sont pris aux joueurs et aux dirigeants qu'ils ont accusés d'avoir « arrangé le match ». Mais les plus sages ont pointé du doigt l'arbitrage de Arab qui, selon eux, a influé sur le résultat du match. « Il était écrit quelque part cette saison que l'arbitrage ne fera pas de cadeau au CSC. Au contraire, il ferait tout pour le léser », ont commenté, désabusés, de vieux supporters qui, au lieu de se terrer chez eux en regardant le match à la télévision, ont préféré se rendre au stade Hamlaoui pour soutenir leur équipe de la voix. « Tout le monde a certainement dû voir à la télévision de quelle façon le MCA avait égalisé en profitant de la seule occasion qu'il s'est procurée durant tout le match au moment où le CSC jouait à dix et grâce au coup de pouce de l'arbitre », ont poursuivi ces supporters qui, en fait, ne faisaient qu'exprimer le sentiment de la nombreuse galerie des Sanafirs. Tarek Arama, le

manager du CSC, qui a tenu à féliciter sportivement les visiteurs, était tout aussi dépité et remonté contre l'arbitre du match, mais l'a exprimé avec calme et pondération. « C'est vraiment navrant. En effet, comment expliquer le comportement de l'arbitre qui a laissé le jeu se poursuivre alors que notre défenseur était à terre. La contre-attaque du MCA s'était développée pendant deux bonnes minutes sans siffler pour arrêter le jeu et secourir notre joueur. Et l'adversaire en a profité justement pour égaliser. A notre sens, l'arbitre aurait dû arrêter le jeu », a-t-il estimé.

Ceci dit, Arama, qui n'a pas cherché à dramatiser après ce faux pas d'autant que son équipe restait sur une victoire ramené d'Oran devant l'ASMO, s'est montré quand même désolé. « On aurait aimé enchaîner par une autre victoire et réaliser la passe de trois pour prétendre à une place africaine. Malheureusement, l'arbitre en a décidé autrement. Mais le plus important c'est d'avoir assuré le maintien », conclura-t-il.

A. Mallem

Maghnia

### Une nouvelle pelouse pour le stade des frères Nouali

Datant de l'ère coloniale, le stade des frères Nouali de Maghnia où sont domiciliés les deux clubs représentant la ville frontalière (ASBM et IRBM) ainsi que l'IR Chebikia, club évoluant en régionale 2 (LRFO), bénéficiera prochainement d'une nouvelle pelouse en gazon artificiel. Selon une source crédible, la pose de la nouvelle pelouse débutera la fin du mois en cours. Ce stade a déjà bénéficié de réaménagement de ses installations annexes il y a quelques années à l'occasion du jubilé de l'ancien président de la République, le défunt Ahmed Ben Bella, mais la pelouse synthétique posée en 2002 se trou-

ve dans un état de dégradation avancé, exposant les joueurs à un véritable danger. « Il était vraiment temps de poser une nouvelle pelouse.

Les responsables de l'APC de Maghnia, propriétaire du stade, ont été interpellés et ont répondu favorablement à nos doléances », s'est félicité Bennacer Baddreddine, président de l'ASB Maghnia. A noter que le nouveau stade de Maghnia dont les travaux ont été lancés durant l'année 1992 n'est pas près d'être livré, car il accuse un énorme retard malgré les visites répétées du wali et des responsables du secteur des sports.

Chergui Abdelghani

## RC Relizane

## Un juste retour dans la cour des grands

Mahi Ahmed

Vingt-cinq ans après avoir quitté l'élite du football national, le Rapid de Relizane a réussi à retrouver sa place suite à un succès quoique difficile face à la JSM Béjaïa dans une rencontre palpitante de bout en bout caractérisée par une avalanche de buts. Ce duel tant attendu a tourné à l'avantage du team de la Mina lui permettant de composer définitivement son billet pour la Ligue 1 professionnelle, et ce après le nul qui a sanctionné la rencontre à Blida entre l'USMB et l'O Médéa. D'ailleurs, dès l'annonce de ce nul, une joie immense s'empara de toute la ville de Relizane qui connut une effervescence sans pareille. Les longues files de voitures de toutes marques drapées aux couleurs du RCR, klaxons actionnés, sillonnaient les artères de la ville

jusqu'à une heure tardive de la nuit de vendredi à samedi alors que les supporters fêtaient l'événement avec tambours et trompettes. Tous les quartiers de la cité ont été bondés de monde qui scandait le nom du Rapid. Les femmes n'ont pas été en reste et leurs stridents youyous fusaiement de partout. Dans le boulevard Khémisti, fief des amoureux du RCR, la foule célébrait cette accession historique qui intervient après celle de 1985 où le Rapid était resté cinq ans parmi l'élite avant de rétrograder en division inférieure. Le mérite de cette consécration revient au staff dirigeant, à sa tête Azzi Djilali qui n'a ménagé aucun effort pour concrétiser ce rêve. Ce dernier s'est déclaré ému et très satisfait d'avoir participé à ce sacre attendu par toute une wilaya aux côtés du staff technique sous la coupe du vieux briscard Benyellès. Le technicien tlemcen-

nien qui a toujours cru en les capacités de ses protégés et en dépit de certains moments pénibles, a relevé le défi avec son groupe, lequel s'est montré combatif à souhait et a cru jusqu'au dernier moment que l'accession n'allait pas lui échapper. Les inconditionnels du Rapid ont poussé de toutes leurs forces leur équipe vers le sacre en se déplaçant partout à travers les stades du pays et en lui apportant le soutien nécessaire à chaque instant. Il ne faut pas oublier aussi le concours positif des autorités locales et de wilaya qui n'ont pas lésiné sur les moyens. Donc, le Rapid jouera la saison prochaine dans la cour des grands et il faudra dès maintenant s'y préparer en mettant tous les atouts de son côté et en ne négligeant aucun détail pour que les couleurs du club restent hissées au firmament du football de l'élite nationale.

## USMBA

## El Khadra a grillé un joker

M. O. Noureddine

C'est la fin des illusions. En se faisant accrocher sur ses terres par l'ASO Chlef, l'USMBA a hypothéqué ses chances de maintien. Avec ce énième faux pas, l'USMBA est plus que jamais reléguée. Un véritable drame pour les supporters belabbiens qui ne s'attendaient certainement pas à vivre un tel cauchemar d'autant que leur équipe jouait dans son fief et devant son public acquis entièrement à sa cause. Encore une fois, l'USMBA vient de marquer le pas, cette fois face à un concurrent au maintien dans une rencontre où les protégés de Mechiche étaient censés rebondir après les deux défaites essuyées contre le MCEE et le NAHD pour demeurer en vie. Il faut dire que ce nul concédé sur ses terres n'arrange guère les affaires de l'USMBA. Cette énième déconfiture ne fait qu'augmenter les appréhensions des milliers de supporters qui assistent, impuissants, à la

descente de leur équipe en division inférieure. Si le nul face à l'ASO semble être une surprise pour certains, il n'en demeure pas moins que pour les connaisseurs et ceux qui sont au fait des affaires du club, ainsi que pour une grande frange du public, il ne s'agit là que d'un aboutissement logique d'une gestion obsolète des dirigeants qui se sont succédés à la tête du club. Depuis le début du championnat, l'USMBA version Serrar, puis Amroune et consorts ne pouvait même pas se défaire d'une toute modeste formation comme ce fut le cas face au NAHD, l'ex-lanterne rouge. Beaucoup de choses ont été dites sur les causes de ce scénario catastrophe. Pour les ex-dirigeants, le problème est d'ordre technique.

Pour eux des changements à la barre technique s'imposaient, car le groupe avait du mal à assimiler les stratégies de jeu de tel ou tel entraîneur. Hélas, les chamboulements n'ont rien apporté tant le véritable problème

résidait au sein de l'effectif qui s'est avéré très limité techniquement pour rivaliser avec les autres équipes de Ligue 1. En somme, les dirigeants n'ont pas fait un recrutement ciblé mais se sont contentés plutôt de noms » qui se sont enrichis sur le dos de l'USMBA. Cela pour dire que l'USMBA en est arrivée là par la faute de Serrar et consorts ainsi que le comité qui lui a succédé au moment où des milliards sont partis en fumée.

L'autre constat au sein de l'USMBA version Serrar - Amroune, c'est la stérilité de l'attaque. Les joueurs, qui composent ce compartiment étaient hors sujet à la grande joie des visiteurs qui indiquèrent ainsi le chemin de la relégation aux belabbiens. Il faut dire que depuis plusieurs rencontres, on ne faisait que retarder l'échéance. Même si, mathématiquement, tout reste possible ; car il reste encore 6 points en jeu. Pour les inconditionnels, les jours de l'USMBA sont désormais comptés en Ligue 1.

## MO Bejaia

## Le podium en point de mire

Restant sur une série de quatre matchs sans victoire et surtout une piètre prestation contre le MCO à domicile ponctuée par un nul, le MOB qui donnait l'impression d'être toujours sur un nuage notamment en première période après leur sacre historique en Coupe d'Algérie, a réussi quand même à revenir indemne au bercail. Un bon match nul araché par les camarades du remuant Chettal sur la pelouse de Bologhine devant une équipe de l'USMA qui n'a jamais réussi aux Mobistes, faut-il encore le signaler. Un point qui permet aux poulains du coach Amrani de garder leur place sur le podium derrière le leader en compagnie du MCO, soit à quatre longueurs de retard. Venus avec la ferme intention de renouer avec la victoire et faire en sorte d'accrocher encore plus la pression du chef de file tout en étant animés d'un esprit de revanche sur un adversaire qui les a battus au match aller à Bejaia même, les visiteurs s'en sortent bien après une première mi-temps complètement ratée. Il aura fallu tout le savoir-faire de Amrani qui a su mettre à profit la pause-citron pour remettre de l'ordre dans ses rangs et donner du fil à retordre à un adversaire moins entreprenant qu'en première mi-temps. Les Mobistes, recadrés et affichant une plus grande volonté au retour des vestiaires malgré des pépins physiques visibles et une entame difficile, ont su attendre le moment propice pour remettre les pendules à l'heure par l'inévitable Zerdab, le héros de la finale contre le RCA, celui que les fans du MOB ont élu « Crabe de la saison ». Avec 41 points au même titre que le MCO et le CRB, derrière le leader, l'ESS, qui en compte quatre de plus, les Béjaouis



savent que le plus dur reste à faire pour décrocher cette place tant convoitée sur le podium. Une remobilisation générale du groupe est indispensable, car à la lecture du programme qui attend les deux dauphins, le MOB et le MCO, tout reste possible tant les Hamraouas auront eux aussi deux chaudes explications à gérer. La prochaine à Bologhine face au Doyen condamné à faire le plein et la dernière rencontre à Zabana avec la réception du leader, l'ESS. C'est dire les espoirs que peuvent nourrir les poulains de Amrani qui doivent se surpasser chez eux pour

passer le cap du MCEE qui ne viendra pas en victime expiratoire au pied de Yema Gouraya mais bien en conquérant pour espérer rester en vie. Les camarades de l'excellent Yaya vont boucler la saison à Sidi Bel-Abbès avec l'espoir de voir El Khadra déjà condamnée au purgatoire et faire en sorte de profiter de cette situation pour rentrer à la maison avec une dernière victoire qui leur permettra de terminer sur le podium final et aller chercher une qualification en LDC même si la participation en Coupe de la CAF est déjà assurée. **Fouad B.**

## LWF Tlemcen

## Le Feth Sidi Abdelli accède en Régionale Deux

Chergui Abdelghani

Il est l'un des plus anciens clubs de la wilaya de Tlemcen. Le F Sidi Abdelli, à la faveur de son meilleur goal-average et après avoir terminé à la première place ex-æquo avec le CSA Remchi, s'est adjugé le titre de champion de la division honneur du championnat de football de la ligue de wilaya de Tlemcen et par là même accède en division régionale Deux (LRFO). Cette consécration n'est pas le fruit du hasard mais d'un travail de longue haleine entrepris par l'équipe dirigeante, le staff technique et les joueurs depuis une décennie. La lutte pour le sacre a été acharnée et de gros efforts ont été fournis par les protégés de Bettouaf malgré le peu de moyens dont dispose le club. Selon ses dirigeants, le Feth de Sidi Abdelli a évolué cette saison avec un effectif cent pour cent du cru avec l'incorpora-

tion de plusieurs juniors qui ont donné entièrement satisfaction. « Après plusieurs années de disette, et vu le potentiel de jeunes dont dispose notre équipe, nous étions condamnés à réagir. Donc cette saison nous avons tracé comme objectif l'accession. Certes, ce n'était pas facile, mais grâce à la volonté des joueurs et des dirigeants nous avons pu atteindre notre objectif », dira un dirigeant du club. Concernant l'avenir, notre interlocuteur ajouta : « nous pouvons faire mieux la saison prochaine si des moyens plus conséquents seront mis à notre disposition. Je saisis cette occasion qui m'a été offerte par votre journal pour remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette accession y compris les autorités locales ». A noter que le Feth Sidi Abdelli dispose d'une école de football fréquentée par 50 enfants issus de diverses localités de la commune.

## Basket-ball - Coupe d'Algérie

## Le COBB Oran dans le carré final

Sacrée Dame coupe qui n'est jamais avare de surprises a jeté cette fois-ci son dévolu lors des quarts de finale sur le COBB Oran. Ce dernier qui évolue dans l'antichambre de l'élite s'est payé le scalpe de l'OMS Miliana, club de Superdivision A. Une qualification amplement méritée des Oranais et le score final ayant sanctionné les débats en dit long sur les qualités de cette sympathique formation qui n'aurait jamais dû quitter la cour des grands. Le cinq majeur d'El-Bahia qui retrouvera l'élite la saison prochaine après une accession arrachée haut la main, a composé donc son billet pour le carré final et aura l'honneur de croiser sur son chemin en demi-finale le

grand favori au sacre, le GS Pétroliers. C e dernier, faut-il le rappeler, s'est qualifié sans jouer à la faveur du forfait du CSMBB Ouar-gla. Les animateurs de la seconde demi-finale sont l'AB Skikda et le CRB Dar El Beida qui s'affrontent dans un duel inédit à ce niveau. Le CRBDB, trois fois finaliste malheureux, a été le premier à arracher son billet en écartant vendredi à Tizi-Ouzou l'US Sétif à l'issue d'une opposition qui aura tenu toutes ses promesses. Enfin, l'AB Skikda dont c'est une première dans l'histoire du club en atteignant ce stade de la compétition, est venue à bout de l'O. Batna, loin d'avoir démerité.

F. B.

## Résultats

GS Pétroliers - CSMBB Ouar-gla (forfait du CSMBBO)	
CRB Dar Beida.....	US Sétif 88-82
COBB Oran.....	OMS Miliana 76-66
AB Skikda.....	O. Batna 73-64

## Finale Coupe d'Algérie U 20

## Le Paradou AC en toute logique

Les U 20 du Paradou AC ont remporté la Coupe d'Algérie de leur catégorie avant-hier au stade Bounaama Djilali de Boudjeldj face à leurs homologues de l'USF Bordj Bou-Arréridj. En s'imposant sur un score de 3 à 0 grâce à un doublé de Bounzou et un but de Cheraitia, les Pacistes ont confirmé leur supériorité sur tous les plans. A la fin de la partie, le capitaine de l'équipe, Sedjri, a reçu le trophée des mains de Hadj Mohamed Raouraoua, président de la FAF.

C'est la deuxième consécration du Paradou en Coupe d'Algérie

après celle des U 15 qui avaient décroché eux aussi le trophée en battant l'USM Alger en finale. Avec cet exploit, il semble que le projet à long terme et la politique prônée par le président Zetchi Kheireddine commencent à donner des fruits. « Je suis très satisfait de la prestation de mes joueurs et de leur consécration. Je crois que nous avons mérité notre trophée. Cette victoire s'inscrit dans le cadre d'une politique et d'un travail de qualité qui est en train de se faire », a-t-il affirmé en fin de rencontre.

M. Z.

## ARB Ghriss

## Un sauvetage de justesse

L'ARB Ghriss, pensionnaire de l'Inter régions Centre-Ouest, n'a réussi à se maintenir dans ce palier qu'à l'issue de la dernière journée du championnat en accueillant à domicile sur le terrain doté d'une pelouse synthétique du nouveau stade Laoussedj Boudjellel qui a ouvert ses portes pour la première fois son hôte du jour l'ESB Dahmouni.

Avec ce succès, l'ARBG a terminé ce challenge à la dixième place avec 40 pts au compteur pour 11 matches gagnés et 7 nuls et 12 perdus en compagnie du SC

Aïn-Defla, l'ESB Dahmouni, le WAB Tissemsilt, le MB Hassi Messaoud devantant d'une seule longueur un groupe formé de l'IRB Oued Fodda, l'IR Ouled Nail et le FCB Frenda.

Mission accomplie pour les gars de Ghriss qui ont réussi le pari d'éviter le naufrage en extremis. Pour éviter ce scénario, les dirigeants doivent revoir leur copie et se mobiliser pour un avenir meilleur d'autant que l'outil de travail existe avec à disposition le nouveau stade.

Abid Djebbar

## APARTEMENTS

■ A vendre Appart individuel F2, cuisine, S. de bain, toilettes et grande cour. Valable Bureau ou Cabinet. Possibilité pour extension - Acté avec Livret foncier - " Gambetta " - ORAN - Tél. 0555.93.90.15

■ TLEMCEM : Vends Appart F4. Sup.140 m². Neuf. RDC de Villa : jardin, cour, garage individuel couvert - situé à Bouhanak - Tél. 0791.10.49.85

■ Vds joli F3. Acté. Cité Zabana. 75 m². T. bon état. Toutes Commod. Balcon vue sur mer, immeuble propre, proximité Commissariat - Mosquée - APC - Ecole... Tél. 0560.13.37.42 - Pas de Prom. de Vente

■ URGENT - Vends Appart F4 - 80 m². 1er étage. Acté. 2 façades. Bien aménagé. Toutes commodités. Cité clôturée : Haï Fellaoucen (Barki) ORAN - sans vis-à-vis - Tél : 0550.31.05.29

■ SIDI BEL ABBES : Vds Studio - 32,06 m². Rez-de-chaussée - 34, Bd de la Macta - 460 M - Tél : 0661.24.03.71 ou 0555.25.42.60

■ A louer : F4 + F3 à Hay El Yasmine + F3 Rue Khemisti - ORAN - Tél : 0776.39.35.91

■ Loue F3 - F4 Yasmine - Dépôt 350 m² Yasmine - Vend : F3 - F4 Yasmine - F4 1er étg. Akid Lotfi - F4 RDC CNEP Seddikia - Ag. Immo. TAAMIR. Hay El Yasmine - Tél : 0551.08.95.66 / 0550.22.29.70

■ Vends Appart Haï Akid Lotfi 202 Logts : 70 m². 4ème étage. 3 Pces, cuisine, SDB, sanitaires. Tél. Internet. Moussole - Tél : 0552.68.67.68 - Curieux s'abstenir

■ A vendre un bel Appartement F3 en plein centre-ville 21, Rue Lamartine. Michelet. 5ème étage. 77 m² avec un balcon vue sur Front de mer. Refait à neuf - 0552.06.60.21 / 041.33.32.93

■ A vendre à AÏN TEMOUCHENT : F2. Acté avec L.F. - 3ème étage. Cité sécurisée. Bon voisinage - à côté de la Direction des Archives Cité " Baraka " - Tél : 0794.61.38.88

■ A vendre appartement F3 - R.-CH. Point du Jour - ORAN avec 4 cours - Tél : 0780.05.13.18 / 0773.65.73.05

■ A vendre F3 modifié en F4 - 1er étage - Acté - à Bel Air - ORAN - Prix après visite - Tél : 0664.82.71.34

■ BOXAFFAIRES - Maraval - 041.21.36.39 - 0776.37.88.74 - Loue : F3 Maraval 3 U - Dépôt Sidi Maârouf 400 m² 6 U - F2 Haï Yasmine 2 U - Niv. Villa Canastel - F3. F4 Haouchs Choupot 980 U - Sénia 2 façades

■ Vends F4 - 1er étage Ht standing (3 façades) - toutes commodités + garage S/Sol + Cellier - Résidence Hasnaoui - ORAN - Tél : 0540.93.50.22

■ Vends Appart F4, cuisine, SB, un grand balcon - Sup. 110 m² - Acté - à ORAN Bd Adda Benaouda - Plateau près de la Gare - Por. : 0794.46.80.29

■ AG. ROMAYSSA. Vend : F3. F4 Seddikia - F2. F3. F4 Yasmine - F3. F4 Akid - F4 Plaza - F3 refait à neuf Seddikia - F3 en face Méridien sur le boulevard libre de suite - 0773.03.68.43 / 0661.21.12.02

■ A vendre F4 nouvelle cité EL KARMA 1<sup>er</sup> étage. Refait à neuf. Douche de luxe. Equipé de toute commodité. Grand luxe - Acté - Libre tout de suite - Tél. 0770.966.890 - ORAN.

■ Location F3. 7ème étage Plaza. 90.000 DA/M + Location F3 meublé. 1er étage Akid Lotfi. 55.000 DA/M + Location F7. 200 m² C.V. 1er étage. 80.000 DA/M - Tél: 0550.54.01.21

■ V / F3 - 5ème Ascenseur. Meublé. Vue sur mer face lycée Lotfi ou Ech. C/F4 ajoute Cplmt - Tél : 0560.93.85.72 / 0560.96.42.37

■ Vds Appart F3. Sup.135 m². Gd Salon. 2 Pièces. Cuisine. SDB. WC. 2 Balcons - Meublé totalement. 3ème étage. Nvle Const. Endroit très calme : l'Hippodrome. ORAN - Tél. 0779.19.81.68

■ Appart à vendre 136 m², équipé, résidence au-dessous G. Banque NATIXIS - Lotfi + F4 à Bel-Air à vendre 141 m² + garage Résidence Victoria - Tél : 0552.38.71.79

■ A louer à Cheraga ALGER : 3 Appartements meublés dans Villa de 3 pièces, cuisine, grand salon et petite terrasse dans chaque Appartement - Tout confort avec 2 garages de 3 voitures chacun - Tél : 0696.78.75.07

■ Vends Appart F3 - 80 m². 1er étage Cité 870 Logts Bt 17, dernière 19ème Immeuble (OPGI) - Tél : 0771.30.48.63

■ A vendre Appartement F3 - 4ème étage. 82 m². Vue panoramique en face stade La Radieuse - Maraval - Tél : 0771.29.95.93 - 0779.97.64.79 - 0782.16.89.86

■ A vendre F3 - RDC - Acté - Convient: Habitation - Profession libérale ou Bureau - Tél : 0790.51.10.78

■ Vends F4 refait à neuf. 1er étage, au grand Boulevard Akid Lotfi. Toutes commodités - Acté - Convient Cabinet médical ou Habitation - Tél. au : 0696.30.40.02

■ A.V. : F3 - 3 balcons. Double Faç. Vue panoramique sur mer et sur 2 Gds Boulevards au 9ème et dernier étage avec Ascenseur - Pas de vis-à-vis - Akid. ORAN - Tél : 0556.71.63.31

■ Vends F2 - 55 m². 3ème étage. Cap Falcon - Aïn Turck - P.O. 680 U - Tél : 0550.54.01.21

■ Loue : F3 Seddikia 1er (3 U) - F3 Maraval RDC (2,5 U) - F3 Aïn El-Turck 2ème (3 U) - F1/F2 à Coca 1er/3ème (1,5 U) - Villa Misserghine (5 U) - AG " ABDALLAH " - 041.29.14.59 - 0770.40.87.48

■ A louer T6 Mobilart Tour A, équipé, hauteur - A louer F3 et F4 Millenium résidence très propre - Tél : 0552.38.71.79

■ Vends ou Loue : Studio 70 m². Acté. Rez-de-chaussée de Villa entrée individuelle (à 200 m d'Eden-plate) Aïn Turck (période estivale) - Tél. 0770.31.62.60

■ Location d'un F2 de 35 m² en RDC aménagé pour fonction libérale seulement au C.-V. d'Oran - Miramar, côté Jean Kraft - 15, Rue Moncey - Tél. 0555.63.15.02

■ Vends à AÏN TEMOUCHENT F3 - Acté - de 110 m². 3ème et dernier étage. 2 Pces. Salon. Cuis. SDB et Gde terrasse avec vue sur Gd Avenue (Cité des 54 Logts CNEP) - Tél. 0557.15.30.02

■ A vendre Appart F4 COSIDER. USTO. 2ème étage. Porte N° 3. Acté + V. - Tél. 0551.06.01.47

■ A vendre F3 - Acté - RDC : 790 Logements Bloc 621. USTO - ORAN - Tél : 0771.61.00.91 - 0794.09.80.05

■ A.V. Appart Vieille Mosquée 110 m² (13,5 U) 2ème étage + Appart en face Acyl 142 m² 5ème étage vue sur mer (165 U) F5 + Local Yasmine 16 m² (350 millions) - Tél. 0550.46.12.03

■ A vendre à Les Amandiers ORAN : 3 pièces + cuisine + petite cour + piscine aménagée. Superficie 130 m² - Prix 500 millions - Tél. 0552.75.01.30

■ A vendre F4 situé au R.D.C. à l'USTO Pyramides. Sup. 110 m² avec garage de 25 m² : 4 Pces. Cuisine. SDB - P.O. 1,8 M - P.D. 2,2 M - Tél. 0553.31.59.61 - 0770.40.77.07

■ Je mets en vente mon Appart de 2 PC - SDB + Mezzanine en RDC aménagé actuellement en 2 locaux situé à Plateau. Bien agencé - Tél. 0559.43.99.32

■ Vends Appartement F3. 2<sup>ème</sup> étage. Acté. Bien ensoleillé. Vue sur mer à TENES (W. CHLEF) - Très bon voisinage. Double porte (en bois et en fer). Endroit propre. Prix intéressant après vente - Tél. 0799.75.68.16

■ A louer Appartement F2 + 1 P. à Choupot au 2<sup>ème</sup> étage avec 2 façades. Prix 300 Fixe - Merci - Tél : 0772.69.47.47

■ Vends un Appart au 1<sup>er</sup> étage dans une villa - Acté - 207 m² à Maraval - Plus d'Info. Tél : 0666.76.96.13 - Prix 27 Millions Dinars négociable

■ Location Apparts F2 et F3 équipés, bien aménagés dans résidence toutes commodités (Restaurant - Sauna - Cafétéria...) à Paradis-plate - Aïn Turck - Tél : 041.44.59.15 - 0777.01.34.14

■ Part. Vd Appart F7 - 153 m². 2<sup>ème</sup> étage. Gd Stand. Angle Rues Baghdad / Djoudi Abd.Rah. Plein C.-Ville ORAN - Tél : 0542.84.67.60

■ Espagne : Vente des Apparts : BENI-DORM - ALICANTE - Prix Choc !!! Des Studios à 25.000 Euros - Gestion et Orientation. Tél. 00.34.601.19.32.37 - www.realspainlink.com

■ A louer 2 Appartements F5 à Point du Jour + Loue une Cafétéria équipée + un Magasin de 30 m² au centre-ville - Boudaoud Tél : 0661.20.94.95

■ Vends bel F3 - 2 façades. Refait à neuf. 84 m². 2<sup>ème</sup> étage. 2 balcons. Barrochage et Mischler - USTO - HLM - Tél : 0549.59.71.61

■ Vends / Loue Niveau de villa R+2 - 400 m² + Terrasse 320 m². Usage Habitat. ou Bureaux. Dble façade (Refait à neuf) situé sur grand Bd (RTA) ORAN - Tél : 0033.687.597.709 - 0549.75.76.73

## VILLAS

■ TLEMCEM : Vends petite Maison près de Malha - RDC : Local 60 m² + entrée. Etage. 110 m². 3 pièces + grand hall + Cuis. + SDB. Terrasse 110 m² & buanderie - Tél. 0550.19.70.66

■ A.V. Villa 120 m². 1er étage + commerce + terrasse, face Route ORAN-MOSTA-A Louer Showroom face Autoroute ORAN - KERMA - Tél. 041.42.90.64 - 0555.33.72.46

■ Vends Villa. Sup. 265 m². R+2 - RDC : Garage. 1 Salon. Cuisine. 2 jardins. Cour. SDB (Fini) - 1er : 3 Pces. Salon. Hall. SDB (Fini) - 2ème : Non fini - à la Poste Belgaïd N° 4 - Bir El Djir - 0553.79.32.19

■ A vendre M.M. - R+1 à Victor Hugo - Actée - 4 Pièces. Cuisine. Salle de bain. Garage. Chauffage central - Tél : 0792.96.36.73

■ Vds Villa 400 m² H.S. Allée des Villas - Aïn El Turck. Terrain - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0778.53.70.01 / 0552.29.82.59

■ Vends ou Echange M.M. Sup. 200 m². Très bien située Cité Petit. R+1 - RC : hall, garage, 2 salons, douche, WC et cour - 1er : une cour, hall + 4 pièces - 2ème étage : terrasse accessible de 100 m² - Tél : 0794.57.90.19

■ Canastel en plein Bd : Loue Niv. de Villa F4 + Loue Studio + Vends belle Villa R+2 + garage à bon prix - N° Tél : 0796.55.79.30

■ AG. MON RÊVE - 0540.33.00.33 - 0771.91.66.82 - Vd : Villa 307 m² Castors + Villa 330 m². 3 Faç. Sénia. Tram + Villa 250 m² + Carcasse 240 m² Fernandville + Villa 200 m² Pépinière + Villa 150 m² Belgaïd

■ A vendre Maison de Maître située à Douar Naïb - BOUTLELLIS - 64,60 m² - Contacter Ali N° Tél : 0555.75.83.53

■ A.V. Carcasse (ST) Villa 150 m². R+2 - RDC : 2 Pces. Cuisine + Hall. Fini 80% + garage + jardin. Coop. El Hachimia à Belgaïd ou Echange contre Appart ou Local plus Complément - Tél : 0777.90.27.72

■ Vends Maison de 108 m² à Misserghine à moitié bâtie dont 02 pièces, cuisine, SB, sanitaires + cour - Prix 850 U - Tél : 0555.30.68.57

■ Vends Villa R+1 - 200 m². Acte Notarié. Garage - etc. à l'entrée de Sidi El Bachir / Bir El Djir - ORAN à côté de CEM - Lycées - CFPA - Unité de police... Tél : 0559.02.08.07

■ AG. ROMAYSSA Loue : Villa (R+1) Barki Résidence Djabari - F2 meublé pour 15 jours ou 1 mois - F3 les Enseignants - F3 ADL Pépinière pour 6 mois - F3 en face Tribunal Seddikia - 0661.21.12.02 - 0773.03.68.43

■ A vendre Villa R+2 - 320 m² à Courbet en face Sheraton - Contactez-moi : 0554.80.09.24 - 0796.36.21.51

■ Vends Villa 370 m² à St Hubert - Contacter : 0550.67.27.26

■ Vends très belle Villa R+2 - Actée - 200 m². Finie 100% - Trouville. Aïn Turck - ORAN - Tél. 0560.70.49.08

■ A vendre Maison à Coca 123 m² - Actée - à Khoucha : 2 pièces, grande cuisine + grand haouch avec Tola - Prix 850 millions négociable - Tél. 0774.13.41.08

■ A.V. Villa (R+1) 140 m² - Actée - à Pépinière. BIR EL DJIR - Tél. 0550.18.61.37 - Intermédiaire s'abstenir S.V.P. - Prix après visite

■ A vendre : Villa à St Remy. Sup. 297 m². R.D.C. 1er et 2ème. Toutes commodités + Appartement F5 grand standing Résidence SOFA MARBRE Plateau avec garage S/Sol - Tél. 0550.47.68.34

■ Vends Chalet américain F05 : 02 Salles de bain. Cuisine + Jardin + Garage sur 320 m² - Libre de suite - Camp 5. BETHOUJA - Tél. 0550.28.71.02.

■ A vendre Villa RDC + 1 étage à GDYEL - Sup.140 m². RDC Fini et 1er étage non fini + garage + bache d'eau - Actée + Livret foncier - Tél. 0657.29.23.84

■ Vends M.M. bien aménagée au bord de la mer (Pieds dans l'eau). Claire-Fontaine (Aïn El-Turck - ORAN) - Tél : 0553.16.92.88

■ A vendre Villa 250 m² à 85% finie Top à Fernandville. R+1. Sous-sol + piscine - Tél. 0770.12.62.32

■ Villa à vendre très belle cité militaire Canastel 550 m² avec piscine - Villa à louer Point du Jour 300 m² F5 + garage - Tél. 0552.38.71.79

■ Vends un Bungalow (Aïn El Turck) Pieds dans l'eau - Tél. 0771.13.58.06

■ A vendre Villa. Actée. Neuve. Luxe. Bien finie à Es-Sénia. 160 m². R + 2 étages : 6 Pces, salon, terrasse 180 m², cuisine, garage 4 V., cave, haouch, 2 WC, SDB, B. eau - Tél : 0771.86.73.03

■ Vends Carcasse 280 m². S /+3 Bahi Amar. Senia. P.O. 3,4 - Vends Local : 70 m² RDC - 60 m² 1er étage. Av. Oudja. P.O. 1,7 - Tél : 0550.54.01.21

■ Toutes les nouvelles offres d'emploi, GRH, Responsable Commercial, Ingénieur IT, Comptable Senior, Agents de Vente... sont disponibles sur notre site internet : www.lapem-dz.com

■ Part. Vends Villa 300 m². 2 façades. R+2 - sur 4ème Périphérique à 500 m du Rond-point Canastel - ORAN - Curieux s'abstenir - Prix après visite - Tél. 0550.30.48.97

■ Vds à Sidi Abdelli à 32 Km de TLEM-CEN : Maison 150 m² - RDC : 3 Pces. Cuis. SDB. 2 WC - Cour. Garage. Terrasse. Eau H/24 + Gaz - Bon Vois. - P.O. 500 - P.D. 700 Nég. - A 6 Km de l'Autoroute Est - Ouest - Tél. 0796.36.59.08

■ ORAN. Vends Villa 500 m². Actée. Castors. Bd commercial (côté Mairie). 2 façades. R+3. Bâtie 400 m² + Cave 150 m² + Showroom en R+1 achevés à 80%. Prix après visite - Tél. 0772.18.05.57 - 0555.31.53.01

■ TERGA-plate : Loue Villa (Pieds dans l'eau) durant les vacances d'été pour les familles avec toutes commodités : 03 Pces + SDB + cuisine + Mirador + garage et séparément Loue 02 Locaux Comm. au RDC - Nombre de jours facultatif - Tél. 0558.97.53.08

■ A vendre Villa R+3 à Bir El Djir (Pépinère) : Garage 7 Véhicules. Hammam. Chauffage central. Cuisine - avec Gde terrasse - 3 Pces au 1<sup>er</sup> + SDB. 2<sup>ème</sup> 3 Pces. Gd hall + SDB. 3<sup>ème</sup> Pces + SDB + terrasse - 0770.77.98.99

■ BIR EL DJIR sur Bd : Vends Villa 290 m². 200 m² Construit. RDC : Local 90 m². Bureau. Garage 2 V. Salon donnant sur jardin. 1<sup>er</sup> : Salon. 3 Ch. SDB. Cuis. Débarras. 2<sup>ème</sup> : 2 Ch. SDB + WC + terrasse - Tél : 0669.02.63.97

■ ORAN - St Eugène : Vds Maison 450 m². 20 m de façade. R+1. Composée de : 3 Garages - 3 Pièces - Gd Salon - Cuisine - 2 Gdes Terrasses - Chauff. central - Convient Promotion ou Habitation - Tél : 0779.19.81.68

**ANNIVERSAIRE**  
Joyeux Anniversaire notre petit ange pour ta 5ème bougie. En ce jour mémorable 18-05-2010 qui a illuminé notre maison avec ton sourire magique, ton regard attractif et ta gaieté, nous te souhaitons **CHERKI INES** tout le bonheur, la joie du monde et une longue vie. Que Dieu te garde pour nous.  
*Ton papa Adel Mohamed et tes grands-parents, Amtou Abir et Hbibba Imen et Wiwi*



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
Office Public de Vente aux Enchères publiques et d'Evaluation  
MAÎTRE H. SOUCI - COMMISSAIRE-PRISEUR -  
6, RUE AMMOUR AHMED - AÏN TEMOUCHENT - TEL : 043.78.59.35

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mardi 26 Mai 2015 : à 09 heures, au Parc Communal d'El Amria

N° DU LOT	DESIGNATION	OBSERVATION
01	Véhicule Ambulance Imm. 00347.307.46	A / C.G.
03	Véhicule Ambulance Imm. 00346.307.46	A / C.G.
04	Bus YOYO Imm. 36192.00.16	S / C.G.
07	Camion SONACOME Imm. 1786.285.46	S / C.G.

A 10 heures : au profit de la Mutuelle Générale des Travaux Publics à Terga plage

01	- Groupe électrogène de marque KOMATSU 20 KVA / - Matériel de Camping divers / Véhicule ZASTAVA Imm. 14532.181.16 / Véhicule FIORINO Imm. 08053.384.16	----
02	- Lot de Barreaudage métallique + Lot de Bois	----

CONDITIONS DE VENTE: Habituelles - Voir Cahier des charges.

LE COMMISSAIRE-PRISEUR

## REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées, suite à la disparition tragique de leur regrettée épouse et mère, **Monsieur Hamid Grine**, ministre de la Communication et ses enfants **Walid** et **Lina**, remercient, très sincèrement, toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et les prient d'accepter leur reconnaissance pour le soutien qui leur a été d'un très grand réconfort dans ces moments douloureux.  
« A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons »

## ENTREPRISE PRIVEE INSTALLEE A ORAN RECRUTE

- 1<sup>o</sup>) Gestionnaire de stocks titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de technicien en électromécanique maîtrisant l'outil informatique.
  - 2<sup>o</sup>) Contrôleur de gestion titulaire d'une licence en science financière.
  - 3<sup>o</sup>) Technicien supérieur en électromécanique, en électrotechnique et en automatique.
  - 4<sup>o</sup>) Conducteur de travaux pour carrière.
  - 5<sup>o</sup>) Soudeurs.
- Envoyer CV à l'adresse e-mail suivante : [recrutementjob13@hotmail.fr](mailto:recrutementjob13@hotmail.fr)

## Société à Oran Recrute

- \* **Secrétaire**
- \* **Agents de sécurité**
- \* **Technicien en Informatique**
- \* **Licenciées en sciences commerciales ou économiques**

Résider à ORAN Ville  
Expérience exigée  
Envoyer CV + photo par  
Fax : 041.23.25.21

## Société Privée à Oran Recrute

- **Un Responsable Logistique**
  - Conditions exigées :**
  - Ingénieur en Mécanique ou Gestion / Logistique.
  - Expérience de 03 à 10 ans dans le domaine.
  - Agé entre 30 et 45 ans.
  - Maîtrise parfaite de la langue française (Anglais souhaité).
  - Maîtrise parfaite de l'Outil informatique (Word - Excel... etc.).
- Envoyer CV à l'adresse suivante : [oran\\_contacte2015@yahoo.fr](mailto:oran_contacte2015@yahoo.fr)



France

## Un troisième titre d'affilée pour Paris



Le Paris SG a maintenu son insolente domination sur le football français en obtenant samedi son 3e titre d'affilée de champion, le 5e de son histoire, et peut désormais rêver d'un triplé national inédit en cas de succès en Coupe de France. Après une saison de tous les records (27 victoires, 89 points), l'exercice 2014-15 n'a pas été simple pour le PSG, qui aura attendu le 21 mars (30e journée) pour prendre définitivement les commandes du championnat. Marseille, champion d'automne, et surtout Lyon, emmené par ses jeunes, ont même cru pouvoir lui damer le pion et déjouer ainsi la logi-

que financière. Mais Ibrahimovic et sa bande, éjectés sans ménagement en quart de finale de la Ligue des champions par le FC Barcelone, ont mis un point d'honneur à rester au moins maîtres chez eux. Le Qatar, propriétaire du PSG depuis 2011, a fait de la C1 son Graal. Or le 3e échec consécutif aux portes des demi-finales n'a fait paradoxalement que renforcer la détermination des vedettes parisiennes à ne pas se faire devancer par l'un des deux rivaux en France. Ce qui aurait constitué un véritable affront pour un club nanti d'un budget de 480 millions d'euros. La perspective de deve-

nir la première formation à soulever les trois trophées nationaux en une saison (L1, Coupe de France, Coupe de la Ligue) a été plus forte que tout autre considération. Auxerre (2e division), son adversaire en finale de la Coupe de France le 30 mai, ne devrait pas être un obstacle de taille pour empêcher le PSG d'entrer dans l'Histoire. Une razzia à laquelle il faudra également ajouter le Trophée des Champions glané en début de saison à Pékin. De quoi autoriser Laurent Blanc, sous contrat jusqu'en 2016, à rester aux commandes de l'équipe. Arrivé par défaut en 2013, l'ancien défenseur champion du monde (1998) et d'Europe (2000) a fini par mettre les sceptiques dans sa poche, à commencer par son président Nasser Al-Khelaifi. Maintenir la mainmise du club sur l'Hexagone est le minimum exigé par les décideurs parisiens. C'est donc surtout l'exploit réalisé à dix contre onze en 8e de finale retour de Ligue des champions sur la pelouse du Chelsea de José Mourinho, le premier de l'ère qatarie en Europe, qui a renforcé le crédit de Blanc auprès de ses dirigeants et des joueurs.

Les Qataris n'ont certes pas abandonné l'idée d'engager un jour une énorme pointure capable de hisser le PSG sur le toit de l'Europe, mais ils ont fini par opter pour le statu quo, faute de solutions crédibles de rechange, et un départ de Blanc semble aujourd'hui hautement improbable.

Italie

## La Juventus encore et toujours



La Juventus Turin a gagné le «derby d'Italie» chez l'Inter Milan (2-1) avec une équipe largement remaniée mais un Morata encore buteur, samedi pour la 36e journée du Championnat d'Italie, quatre jours après son exploit au Real Madrid. Loin derrière la Juve, déjà championne, la Lazio Rome a remporté à la Sampdoria Gênes (1-0) une victoire cruciale dans la course à la Ligue des champions.

Déjà auteur à Madrid (1-1) du but de la qualification pour la finale de la Ligue des champions, Alvaro Morata a signé celui de la victoire de prestige contre l'Inter (83), d'un extérieur du droit hors de la surface mal maîtrisé par Samir Handanovic. Morata était un des

quatre titulaires de Santiago Bernabeu alignés samedi par Massimiliano Allegri. Déjà championne, la Juve devait reposer ses cadres après le Real et avant la finale de la Coupe d'Italie, mercredi contre la Lazio Rome. Elle avait laissé Gianluigi Buffon, Andrea Pirlo ou Carlos Tevez à la maison.

Un autre des héros de Madrid, Claudio Marchisio, a égalisé sur penalty (42), né d'une passe en retrait malheureuse de Mateo Kovacic. Cette défaite freine la remontée de l'Inter, mais les places européennes restent accessibles. Les «Nerazzurri» maintiennent l'écart de deux longueurs avec la «Samp», battue par la Lazio sur un but de l'Argentin Santiago Gentiletti.

Angleterre

## Les adieux de Gerrard gâchés

Crystal Palace, en s'imposant chez Liverpool (3-1), a gâché le 709e match de l'emblématique capitaine des Reds Steven Gerrard, et son dernier à Anfield, samedi lors de la 37e journée de Premier League. Malgré l'ovation à son entrée sur la pelouse avec ses trois filles, la fête n'aura pas été complète pour le «Scouser» de 34 ans. Peu efficace la plupart du temps, il aurait toutefois pu briller sur un tir (64e). Trop empruntée, son équipe de cœur reste 5e avec 62 points et fait définitivement une croix sur la Ligue des champions, la 4e place de Manchester United (68 points) étant désormais inatteignable. Même une participation à l'Europa League est menacée avec les victoires de Tottenham et Southampton, 6e et 7e avec 61 et 60 unités et qui pourraient priver Liverpool de C3 lors de l'ultime journée. En cherchant trop systématiquement leur héros vieillissant sous les yeux de Gerard Houllier, l'entraîneur français qui l'a lancé en 1998, ses coéquipiers ont grandement facilité le plan de jeu de Palace (12e), qui renoue avec la victoire après quatre défaites. Avec deux victoires en huit matches seulement, il est

temps que la saison s'arrête pour Liverpool même si l'icône locale a fait durer le plaisir d'une sortie saluée une nouvelle fois magnifiquement par tout un stade. D'autant que derrière Southampton a frappé fort (6-1) contre Aston Villa, assuré de son maintien dans l'élite mais pas au mieux à 15 jours d'une finale de Coupe d'Angleterre contre Arsenal. La victoire des Spurs contre Hull (2-0) laisse elle les Tigers en mauvaise posture.

Avec deux points de retard sur la ligne de flottaison, le 18e devra dominer Manchester United dans une semaine et prier pour que Newcastle (17e) ou Sunderland (16e) s'inclinent. Avec 37 points, Sunderland en a trois d'avance sur Hull mais une moins bonne différence de buts, alors qu'il doit affronter Arsenal et Chelsea. C'est encore pire pour les Magpies, qui comptent zéro victoire et neuf défaites en dix journées et vont trembler jusqu'au bout après leur revers (2-1) à QPR, pourtant déjà relégué, comme Burnley. Le promu Leicester (14), 20e au début du printemps, est lui assuré de se maintenir grâce à son bon point pris à Sunderland (0-0).



Allemagne

## Le Bayern Munich dans une spirale négative



Le Bayern Munich, battu à Fribourg (2-1), a enchaîné une troisième défaite d'affilée depuis qu'il s'est assuré du titre de champion d'Allemagne, samedi lors de la 33e et avant-dernière journée de Bundesliga. Depuis le 25e sacre de leur histoire le 25 avril, les Munichois n'ont plus marqué un seul point en Bundesliga. Fribourg, qui se bat pour le maintien, a arraché la victoire à la 89e minute par un but de Nils Petersen. Les hommes de Pep Guardiola avaient pourtant pris les commandes de la partie grâce à Bastian Schweinsteiger (13e), qui fêtait sa 500e apparition en Bundesliga, avant de craquer. L'Allemagne connaît désormais ses quatre clubs qualifiés pour la prochaine Ligue des champions: le Bayern Munich, Wolfsburg et Mönchengladbach pour la phase de

poule et le Bayer Leverkusen pour le tour préliminaire. Leverkusen n'avait besoin que d'un point pour s'assurer la quatrième place du championnat. Les hommes de Roger Schmidt ont inscrit à domicile un but par mi-temps contre Hoffenheim (2-0). Dans un premier choc avant la finale de la Coupe d'Allemagne, Wolfsburg a pris un avantage psychologique sur le Borussia Dortmund, en l'emportant sur la pelouse 2 à 1. Les jaune et noir, 7e avec trois points de retard sur Augsburg, voient la sixième place qualificative pour prochaine Europa League s'éloigner et devront s'imposer le 30 mai à Berlin en finale de la Pokal contre les «Loups» pour voir l'Europe l'an prochain. Dans la lutte pour le maintien, la situation reste toujours aussi incertaine avec six équipes encore menacées.

Stuttgart s'est imposé 2-1 dans le match de la peur contre Hambourg, ce qui lui permet de remonter à la 16e place avec 33 points. Hambourg, qui n'a jamais connu la rétrogradation, se retrouve 17e et premier reléguable direct - le 16e aura un barrage contre le 3e de deuxième division - avant la dernière journée et la réception de Schalke. Paderborn devient lanterne rouge après sa défaite à Schalke (1-0). Avec 31 points, le promu accuse trois points de retard sur le 15e et premier non-reléguable Hanovre (34 points), qui respire un peu avec sa victoire à Augsburg (2-1). Berlin (13e, 35 points), qui a récolté un point contre Francfort (0-0), est pratiquement sauvé, alors que Fribourg, 14e avec 34 points, jouera un autre match de la peur samedi prochain contre Hanovre.

# Le Quotidien

## des LECTEURS

Rachid Karachi, chômeur promoteur

## CNAC : bureaucratie et chômeurs hasardés !

**A** l'opposé de l'ANSEJ qui exige du jeune promoteur les attestations de non-affiliation CNAS et CASNOS pour justifier son chômage pour pouvoir profiter des privilèges de ce dispositif, sa consœur, la CNAC, (destinée aux plus de 30 ans) hélas, reporte ça à la dernière étape dite de virement, c'est-à-dire du déblocage et de remise du chèque bancaire ; et ce après un parcours administratif, le moins qu'on puisse dire, contrariant et long qui peut prendre plus de 2 ans (il y a des chômeurs qui ont encore chomé 3 ans), sans parler des frais déboursés (la location d'un local par exemple) et autres administratifs et de déplacement.

Le problème, c'est qu'on peut se trouver devant des cas de fautes non préméditées, dues à l'oubli -par exemple- surtout après avoir délivré au bénéficiaire-chômeur l'attestation d'éligibilité signée par le directeur local et approuvée par le DG (le directeur central) le rassurant de tout antécédent professionnel et l'induisant en faute. Pourtant, l'article 17 du décret exécutif n° 10-157 du 20 juin 2010 modifié et complété relatif aux conditions des aides accordées aux chômeurs promoteurs stipule : « le chômeur promoteur ayant obtenu l'attestation d'éligibilité prévue à l'article 23 ouvre droit aux différents avantages et aides consentis au titre du présent décret » !

Il y a des chefs d'agence qui s'engagent à exclure le malheureux promoteur automatiquement sans droit de recours ou d'opposition, allant jusqu'à l'incriminer de fraude en prétextant qu'il a fourni une déclaration d'honneur attestant ne pratiquant aucune activité lucrative (alinéa de l'article 11 du décret exécutif n° 04-02 du 03 janvier 2004 modifié et complété, relatif aux conditions des aides accordées aux chômeurs promoteurs stipule : « la CNAC se réserve le droit de procéder à toutes les investigations nécessaires en vue de vé-

rifier les déclarations du chômeur promoteur »...mais, avant l'octroi de l'attestation d'éligibilité!).

Il se trouve des victimes avec des attestations de radiation CASNOS (après ratrapage) de plus d'une année qu'on continue de culpabiliser devant les commissions de recours régionaux (les succursales) en se référant à l'article 02, relatif aux bénéficiaires, du même décret exécutif ci-dessus, modifié et complété le 6 mars 2011 qui stipule (les bénéficiaires): «ceux qui n'occupent pas d'emploi rémunéré et qui n'exercent pas une activité pour leur propre compte au moment de l'introduction de la demande d'aide ».

On voit clairement que cette modification alourdit plus le fardeau sur la CNAC, puisque ça permet à n'importe qui d'en profiter à condition d'avoir régularisé sa situation la veille ! La question posée à ces « juges » : quel est l'intérêt de ces malheureux de commettre l'erreur de ne pas se radier avant, surtout si on présente des justifications de non activité ou faillite ?! Pourquoi cette rigidité dans l'interprétation de la loi si on veut vraiment endiguer le problème du chômage? Est-ce que c'est digne de mettre tout sur le dos de ces malheureux chômeurs et jouer aux « policiers »? Pourquoi la CNAC a inversé le contrôle après qu'elle faisait comme l'ANSEJ, surtout que les plus âgés sont plus susceptibles sur le plan professionnel ? N'était-il pas un geste populiste « offert » pendant la période de préparation du « 4<sup>ème</sup> mandat »?! (renseignez-vous monsieur le rédacteur sur la date de la note ou la cause de ça). Le comble aussi c'est qu'on observe plus d'assistance et de bons sens à l'ANSEJ...la dernière mesure en date, permettre aux affiliés CNAS pré-emploi d'être éligibles en continuant leur rémunération jusqu'à la concrétisation de leurs projets. Est-ce que c'est dû au bon ménage des responsables respectifs (on aperçoit rarement le DG de la CNAC aux

médias, seulement ses délégués régionaux ou ses sous-directeurs!) ou à une politique gouvernementale chouchoutant les plus jeunes ?!

Autre constat observé dans la philosophie et la façon d'agir des responsables locaux et régionaux de ce dispositif, c'est le traitement purement bureaucratique des dossiers, sans intérêt pour l'importance du projet (productif, créateur d'emplois ou de richesse) ou pour les compétences du prétendant... on a affaire à des nombres dont on est primés (prime de rendement pour le directeur et ses aides), ce qui explique le nombre de projets « fourgons » faciles à traiter, parce qu'on est devant des chômeurs « vierges »...un permis de conduire suffit ! On observe aussi une absence de communication des droits juridiques du promoteur. Tant pis pour celui qui se trouve dans le cercle des projectiles à cause d'une injustice ou une faute ! On le sacrifie comme « une cerise sur le gâteau », et ce pour plaire à ses supérieurs et barricader son intégrité, hormis à demander l'intervention du DG au sommet de la pyramide après un long temps perdu suivant les procédures et passant par toute la hiérarchie (il n'y a pas dans la législation des recommandations qui limitent les délais au sein de la CNAC, notamment ceux des recours). Même au central c'est dur et long de parvenir à rencontrer le « chef », on vous répond juste par courrier postal qui prend par exemple 40 jours pour arriver à Mascara...du transatlantique!...Que le «Hayatte», (chômeur) attende, il est habitué!

Mais, dis-donc, quel est ce pays où on observe des « golden boys » de l'oligarchie créant des méga projets un peu chaque semaine, par contre on charge jusqu'à l'humiliation les plus méritants (en terme d'expérience et de savoir-faire) parmi ces « clay-boys » (en argile) du même âge, pour de petits projets ? Est-ce que c'est l'Algérie du 21<sup>ème</sup> siècle ?!

Krimo Salem. Oran

## Une suggestion

**N**ous savons tous que les marchan- dises destinées à l'Algérie sont transbordées notamment aux ports de Giatora (Italie) et celui d'Algeras (Espagne) car la profondeur des eaux dans la plupart des ports algériens ne dépasse pas 11 mètres. Ce qui ajoute énormément aux coûts de l'importation. Le rapport annuel Doing Business de la Banque mondiale nous apprend que les taux de fret maritime à destination de notre pays coûtent en moyenne 50% plus cher que ceux appliqués à destination des ports marocains ou tunisiens.

Ce manque d'infrastructure portuaire chronique coûte des milliards de dollars par an de pertes, sans compter l'impact négatif des activités portuaires sur une ville comme Alger, générant la circulation, la pollution, le manque de qualité de vie. Sortir simplement une marchandise des ports algériens prend en moyenne plus de 30 jours, là où, dans les ports modernes à travers le monde, le temps de transit ne dépasse pas 48 heures. C'est vrai que l'Algérie a prévu la réalisation d'un nouveau port avec un grand tirant d'eau, qui permettra l'accostage de navires de gros tonnage, comme l'a annoncé le Premier ministre récemment. Nul doute que ce projet faramineux pour l'Algérie ne pourra se faire ni dans les délais ni à bon marché, surtout aujourd'hui avec des prix de pétrole à moins de 80 dollars le baril.

L'Algérie possède le meilleur port de la Méditerranée, Mers El Kébir ; ce port fut créé en 480 avant JC par les Phéniciens, bien sûr pour le commerce. Le site fut ensuite un port romain du nom de Portus Divinus (port divin), avant de devenir un arsenal naval almohade au XII<sup>ème</sup> siècle, le plus important de la marine militaire du souverain Almohade Abd El Moumen. Il fut régulièrement occupé par les Ottomans, les Portugais et les Espagnols qui en prirent possession en 1505 sous le cardinal Cisneros et le gardèrent jusqu'en 1792.

Les Français l'occupèrent en 1830, agrandirent le port en 1868 ; la construction d'une base navale à Mers el Kébir fut décidée en 1939. Des travaux d'aménagement pour une base militaire moderne furent entrepris par les Français. Des quais et des terre-pleins furent construits, amenant la surface d'eau abritée à 330 ha. Celle-ci est délimitée au Nord par une jetée de 1750 m, qui s'appuie à l'Ouest sur la pointe du fort et se termine par un brise-lames de 650 m et d'une seconde jetée de 2 500m, un vrai bijou portuaire.

Alors pourquoi ne pas utiliser Mers El Kébir, qui est 3 fois plus grand que le port d'Oran, pour résoudre ce problème économique vitale. Nul doute, l'Algérie a un port qui peut rivaliser avec tous les ports méditerranéens, n'étant pas très loin de l'Atlantique, il pourra devenir un hub portuaire comme Dubai-port et Barcelone, générant des milliards de dollars par an, diversifiant ainsi l'économie algérienne. Même si le port gardera son activité militaire, rien ne l'empêche d'ajouter une activité économique comme beaucoup de ports anglais et américains, car la vraie défense nationale est avant tout économique.

Citoyens-Habitants - Cité Point du Jour, Oran

A Monsieur le Wali d'Oran

## Constructions illicites

Monsieur,

Nous, citoyens de la cité Point du Jour à Oran, venons solliciter ferme intervention, afin de mettre fin aux agissements contraires aux lois algériennes de personnes qui, en toute liberté, dégradent notre lieu de vie, nos résidences et notre quiétude.

En fait, nous constatons que durant ces deux dernières années, de nouveaux acquéreurs de villas dans notre quartier, procèdent à la démolition systématique de la partie bâtie de leurs nouvelles propriétés et érigent des immeubles allant du R+6 au R+8 et plus.

Nous vous informons, Monsieur le Wali, que notre quartier est à caractère purement et simplement résidentiel. Les modestes villas qui s'y trouvent ne dépassent pas le R+2.

Le caractère architectural de notre cité est dominé par de petites bâtisses avec toitures en pentes, ce qui lui donne un cachet particulier. Ces nouveaux bâtiments, par leur taille, leurs matériaux et leurs styles (boîtes à chaussures), viennent défigurer le skyline de notre quartier.

De plus, après renseignements pris auprès des services techniques du secteur urbain

auquel nous appartenons, et auprès des services de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'Oran, il n'y aurait aucune réglementation nouvelle dûment approuvée et publiée permettant dans notre cité, des constructions aussi hautes et aussi laides que celles qui nous envahissent aujourd'hui.

Nous avons appris par les services cités plus haut qu'un nouveau règlement d'urbanisme (POS) pour notre cité est en phase d'études ; que cette étude est à l'arrêt et donc pas approuvée.

Ainsi donc, en l'absence d'une nouvelle réglementation d'urbanisme dans laquelle nous devrions être associés (affichage public de l'étude et ouverture d'un registre de doléances), les seules règles d'urbanisme et d'architecture en vigueur sont celles appliquées depuis des décennies.

Alors si permis de construire il y a (car non affichés réglementairement), en foi de quelle réglementation ont-ils été délivrés ? et qui les a délivrés ?

De plus, les travaux d'édification de ces bâtisses géantes causent des nuisances quotidien-

nes aux habitants du quartier (poussières, bruits...) et obstruent nos ruelles par l'amoncellement permanent sur la voie publique et sur les trottoirs de dépôts de matériaux divers (sable, gravier, briques...) ces obstacles rendent la circulation impossible aussi bien pour les piétons que pour les véhicules.

Vous comprendrez, Monsieur le Wali, en votre qualité de premier responsable de notre wilaya, le désarroi et l'inquiétude dans lesquels nous sommes aujourd'hui.

Nous demandons à travers vous que toute la lumière soit faite sur cette situation intolérable et que les lois de notre République soient respectées de la manière la plus ferme.

Les chantiers de ces immeubles « étrangers » aux règles de voisinage et de respect de tout citoyen algérien devraient être stoppés avant que des décisions définitives soient arrêtées.

Nous, citoyens habitants du quartier Point du Jour, mettons l'avenir de notre cité et la quiétude de nos enfants entre vos mains et autorité et comptons sur votre sagesse, fermeté et célérité.

Les 60 habitants signataires

B. Abed. Oran

## Problème ou prétexte ?

**J**usqu'où peuvent aller la déconfiture, le désordre, le laisser-aller ? Qui sont les responsables de cette situation qui perdure au Département d'Architecture, à l'USTO Oran ?

Des grèves d'étudiants qui se succèdent, sans fin, et qui présagent une année blanche, au désavantage des bons étudiants et aux lourdes et néfastes conséquences pour la réorganisation pédagogique de l'année prochaine. Qui sont ces représentants de grévistes qui ferment l'accès au Département sans relâche ? Ont-ils tort ou raison ? Représentent-ils vraiment les étudiants de leur département ? Sont-ils élus ou nommés ? Ou s'agit-il de ces opportunistes effrontés, sans âme ni honneur qui veulent se rappo-

cher de certains cercles de l'Administration pour d'éventuelles chutes juteuses. Ceci, bien entendu, au détriment de leurs études, et sur le dos de la masse estudiantine. La démarche est quasi-payante de nos jours, il faut les démasquer à temps, sinon une fois enracinés, il relevait de l'impossible, par la suite, de les déloger.

Il semblerait que le problème ou le prétexte se situe au niveau de la reconnaissance du Master par le conseil de l'Ordre de leurs confrères architectes qui s'obstinent à leur refuser l'agrément, malgré l'intervention de la plus haute autorité de l'Etat, en l'occurrence le chef du gouvernement.

Si tel est le cas, c'est le summum de l'impudence de la part des représentants de cette

corporation qui comme ces étudiants, sortent de la même école algérienne sinistrée. Et qui de surcroît, leur diplôme est sanctionné par 5 années d'études. Au même titre que le Master en Architecture du nouveau système LMD.

Voilà un sujet pour vous autres journalistes qui nécessite qu'une simple petite enquête, sur place, pour démêler le vrai du faux et nous donner une information fiable qui, peut-être, démasquerait les vrais dessous de cette gabegie et permettrait, par la même, la reprise des cours aux étudiants.

C'est souvent ce genre d'enquête, bien réalisée, qui met à nu les coupables et bascule les responsables à trouver des solutions adéquates aux problèmes.



06.30 Sabah el kheir  
07.00 Journal télévisé  
07.15 Reprise sabah el kheir  
09.05 Saïdati  
10.00 Dessin animé  
10.50 Zaman el barghouthe  
11.40 El ousboue el riyadhi  
12.45 Hadi el arouah

13.00 Journal télévisé  
13.30 Doumoue el thaldje Feuilleton  
14.30 Mahla di aächia  
16.30 Moutaât el maïda  
17.00 Dessin animé  
17.30 Tadj el qoraan  
18.00 Journal télévisé amazight

**18.20 Taqdar tarbah**

18.55 Biatouna  
19.20 Familitena  
20.00 Journal télévisé  
20.45 Khalasli kahwa Série  
21.00 Djoussour  
21.15 Zaïn darek  
21.45 Saâ thaqafa  
22.45 Saâ riyadha



**19.55 Major Crimes**



**Saison 1 - Episode 7**

**- Pour la bonne cause**  
Avec **Mary McDonnell, GW Bailey, Anthony Denison, Michael Paul Chan**  
Shannon Hansen, une adolescente, a été enlevée, violée et vendue. Puis elle a été étranglée. Dix ans plus tard, son grand frère Derek, un activiste luttant contre le trafic humain, est retrouvé la gorge tranchée dans sa maison de la banlieue de Los Angeles. Une femme, surnommée «Petite Elen», est découverte blessée dans la salle de bains de Derek. Mais à l'hôpital, elle refuse de parler.  
22.00 Mots croisés  
23.32 La dolce vita  
02.20 13h15, le samedi...



**19.50 La vie secrète des chansons**



Qu'elles soient engagées, autobiographiques, drôles ou romantiques, toutes les chansons ayant marqué les cœurs et les esprits cachent une histoire souvent intime. Aux côtés de l'auteur-compositeur et musicien accompli André Manoukian, des artistes dévoilent la face cachée de leurs compositions. « La Déclaration d'amour » de France Gall raconte un coup de foudre entre deux célébrités, tandis que « Je t'aime moi non plus », interprétée par le couple légendaire Serge Gainsbourg-Jane Birkin, s'inspire d'une passion amoureuse.  
21.45 Grand Soir 3  
22.35 Riz amer  
23.30 Inspecteur Lewis  
01.00 Midi en France



10.45 La quotidienne  
12.00 Poivre et Sel, deux ours en Arctique  
12.40 Le magazine de la santé  
13.35 Allô, docteurs !  
14.10 Martin autour du monde  
14.35 Hélène et les animaux  
15.35 L'histoire du monde  
16.30 C à dire ?!  
16.45 C dans l'air  
18.00 C à vous  
19.15 Entrée libre  
19.40 Nicolas Le Floch  
21.30 C dans l'air  
22.45 Entrée libre  
23.05 Air Crash  
23.50 Faux sucres, zéro calorie, mais à quel prix ?  
00.40 Instinct sauvage

12.20 Arte journal  
12.35 Le baron de l'écluse  
14.15 Une passion chinoise, les combats de grillons  
15.00 Monuments éternels  
16.20 X.enius  
16.45 La cuisine anti-gaspi  
17.15 Voyages en pays nordiques  
18.00 Les parcs nationaux américains  
18.45 Arte journal  
19.05 28 minutes  
19.45 Tout est vrai (ou presque)  
19.50 Mort à Venise  
22.00 Histoires de cinéma  
22.50 Les acacias  
00.15 Berlin, la cité des millions  
01.35 Barton Fink

13.05 Jusqu'au dernier  
14.00 Questions pour un champion  
14.30 Camille redouble  
16.21 La tête de l'emploi  
16.53 Le journal de l'économie  
17.35 Arte reportage  
18.30 Le journal de France 2  
18.58 P'tit quinquin  
20.39 Maghreb-Orient Express  
21.13 TV5Monde le journal Afrique  
21.34 Le journal de la RTS  
22.03 Comme si c'était hier  
22.07 Bamako  
00.00 TV5Monde le journal



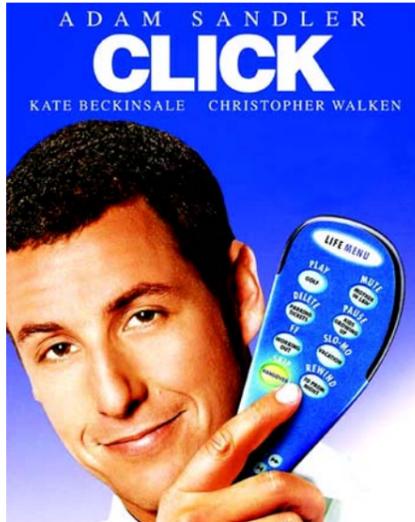
6 19.55

**UNE JOURNÉE EN ENFER : DIE HARD 3**  
Avec **Bruce Willis, Samuel L Jackson, Jeremy Irons, Graham Greene**

A New York, une bombe explose dans un grand magasin. L'attentat est revendiqué par un certain Simon qui menace de récidiver si l'ex-inspecteur John McClane, devenu alcoolique, ne se plie pas à ses exigences. Les règles fixées par Simon sont simples : si McClane ne résout pas les énigmes qu'il lui propose, une bombe explosera dans un lieu public. John accepte le défi, secondé par Zeus, un habitant du Bronx.

OCS MAX 19.40

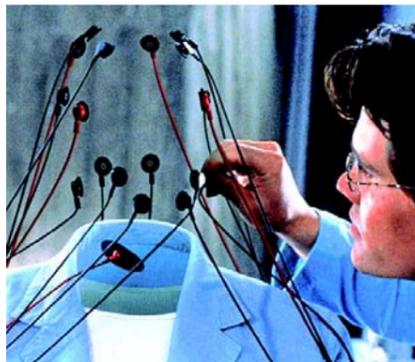
**CLICK, TÉLÉ-COMMANDEZ VOTRE VIE**



Avec **Adam Sandler, Kate Beckinsale, Christopher Walken, David Hasselhoff**  
Architecte ambitieux, Michael Newman n'a jamais assez de temps pour concilier son travail et sa vie de famille, au grand désespoir de ses deux enfants et de son épouse Donna. Un jour, il se rend dans un magasin pour acheter une télécommande universelle pour son téléviseur. Un énigmatique vendeur lui propose alors un modèle spécial aux capacités magiques qui, d'un simple clic, va changer à jamais sa vie.

CINE + FRISSON 19.45

**L'HOMME SANS OMBRE**



Avec **Kevin Bacon, Elisabeth Shue, Josh Brolin, Kim Dickens**  
Dans son laboratoire, Sebastian Caine, scientifique doué et vaniteux, travaille sur l'invisibilité depuis des années. Après de nombreux échecs, Caine et son équipe découvrent enfin une formule. Mais Caine prétend le contraire à l'armée, son employeur, pour pouvoir tester lui-même son sérum. Son invisibilité le libère de toutes ses inhibitions et il laisse alors libre court à toutes ses pulsions, même les plus violentes.

**TÉLÉVISION**



**19.55 Mes amis, mes amours, mes emmerdes**



**Saison 4 - Episode 5**

**- Un voyage sous tension**  
Avec **Bernard Verley, Florence Pernel**  
François est victime d'un malaise au moment où sa mère lui annonce qu'elle ne souhaite plus partir en croisière. Venant prendre de ses nouvelles le lendemain, Fred et Caro ne tardent pas à comprendre qu'il a dû les surprendre la veille dans les bras l'un de l'autre. Au cabinet, Marie est contrainte d'abandonner le procès contre le maire.  
01.10 Au Field de la nuit



**22.20 Piège de cristal**



Avec **Bruce Willis, Alan Rickman, Reginald VelJohnson, Bonnie Bedelia**  
John McClane, policier à New York, vient passer Noël à Los Angeles avec son épouse Holly dont il est séparé, dans l'espoir de se réconcilier. Il la rejoint au siège de Nakatomi, une multinationale japonaise pour laquelle elle travaille. Alors que les employés font la fête, un commando mené par un certain Gruber investit l'immeuble. McClane est dans la salle de bains quand tous les salariés sont pris en otages.  
00.50 A Gifted Man



**20.00 Le bureau des légendes**



**Saison 1 - Episode 7**

Avec **Mathieu Kassovitz, Léa Drucker, Jean-Pierre Darroussin, Sara Giraudeau**  
Malotru et Duflot élaborent un stratagème afin de rencontrer le général Kerbouche en toute discrétion à Paris. En échange des informations sur les ravisseurs de Cyclone, il demande à récupérer des écoutes téléphoniques compromettantes pour lui, effectuées par la DGSE il y a une vingtaine d'années.  
21.55 Spécial investigation  
23.25 L'oeil de Links  
23.50 Salaud, on t'aime  
01.50 Les salauds



12.35 Une saison au zoo  
14.10 Un gars, une fille  
14.55 La famille Delajungle  
15.20 La famille Delajungle  
15.47 Slugterra : les mondes souterrains  
16.30 Dr Pantastique  
16.55 Les lapins crétiens : invasion au zoo  
17.30 Une saison au zoo  
19.50 On n'est plus des pigeons !  
22.25 Les anonymes de la Nation  
23.15 L'autre JT  
00.35 Monte le son, le live



10.30 Les anges 7, Latin America  
12.35 Tellement vrai  
14.20 Tellement vrai : la quotidienne  
15.05 Les anges 7, Latin America  
16.25 Le mag  
17.10 Les anges 7, Latin America  
18.00 Stargate SG-1  
19.50 Crimes



09.05 @ vos clips  
10.30 W9 Hits  
11.25 Talent tout neuf  
11.30 Ma famille d'abord  
15.20 Un dîner presque parfait  
17.45 Las Vegas Academy  
19.05 Les Simpson  
19.35 Soda  
19.45 Météo  
19.50 Crocodile Dundee 2  
23.45 Millénium 2 : la fille qui rêvait d'un bidon d'essence et d'une allumette



## L'émissaire de l'ONU appelle à prolonger la trêve au Yémen



L'émissaire de l'ONU au Yémen a appelé à prolonger de cinq jours la trêve humanitaire dans ce pays qui devait expirer dimanche à 20H00 GMT, lors d'une conférence à Ryad, boycottée par les rebelles chiites houthis. Cet appel a été lancé alors que de violents combats opposant rebelles et forces gouvernementales ont fait encore des victimes civiles dans le sud du pays. «J'appelle toutes les parties à respecter cette trêve pour au moins cinq jours supplémentaires», a déclaré Ismail Ould Cheikh Ahmed en s'adressant, au nom du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, devant une conférence à Ryad sur la crise yéménite. Il a estimé que cette trêve, qui n'avait pas permis d'acheminer suffisamment d'aide humanitaire dans les différentes zones touchées par le conflit armé, «devra se transformer en un cessez-le-feu permanent». Intervenant au nom du groupe des «Amis du Yémen», l'ambassadeur de Grande-Bretagne dans ce pays, Edmund Fittton-Brown, a appelé «toutes les parties à respecter la trêve et à travailler pour son extension».

## Plus de 30.000 manifestants contre une base militaire US au Japon



Plus de 30.000 militants pacifistes ont manifesté dimanche à Naha, la capitale d'Okinawa, pour dénoncer le projet de relocalisation d'une base militaire américaine sur cet archipel du sud du Japon, selon les organisateurs. Les manifestants protestaient à nouveau contre le projet controversé de transfert de la base aérienne US de Futenma, non loin de Naha, à Henoko, dans le nord d'Okinawa. Ce plan remonte à 1996. «Le gouvernement (central) nous accuse de l'impasse qui traîne depuis 19 ans et nous demande de trouver un autre endroit (pour la relocalisation de la base). C'est scandaleux», a lancé à la foule Susumu Inamine, le maire de Nago, commune voisine du site de la future base américaine. «Le gouvernement se débarrasse de ses responsabilités sur nous», a déploré M. Inamine. Selon les organisateurs, cités par les médias locaux, au moins 35.000 personnes ont pris part au rassemblement qui s'est déroulé sans incident. Des marches, de moindre importance, avaient déjà eu lieu ces dernières semaines à Okinawa.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## L'Egypte pend six militants islamistes

L'Egypte a pendu dimanche six hommes reconnus coupables d'avoir mené des attaques pour le compte du groupe armé Ansar Beit al-Maqdess, qui a prêté allégeance à l'organisation extrémiste sunnite Etat islamique, selon des responsables de la police. Les six hommes avaient été condamnés à la peine capitale pour des attaques menées quelques mois après la destitution par l'armée du président islamiste

Mohamed Morsi en juillet 2013. Un tribunal militaire avait confirmé cette sentence en mars 2014. Le procureur avait alors affirmé qu'ils étaient membres du groupe Ansar Beit al-Maqdess, considéré comme la branche égyptienne de l'organisation djihadiste Etat islamique, depuis qu'il a fait allégeance à l'EI et pris le nom de «Province du Sinaï». Ils ont été exécutés dans une prison du Caire, selon ces responsables. Une partie de

ces hommes avaient été arrêtés au nord de la capitale lors de rafles de la police et de l'armée en mars 2013, au cours desquelles deux experts militaires en déminage et six militants islamistes avaient été tués. Des associations de défense des droits de l'Homme avaient appelé à surseoir l'exécution en arguant que deux des six hommes étaient en prison lors de la rafle et de l'attaque contre les forces de sécurité.

## 400 migrants clandestins arrêtés en Libye avant leur embarquement



Quelque 400 migrants clandestins ont été arrêtés par les autorités libyennes avant leur embarquement pour l'Europe, a annoncé dimanche l'organisme libyen chargé de la lutte contre l'immigration illégale. Ces migrants, en majorité originaires de Somalie et d'Ethiopie, ont été arrêtés dimanche à l'aube alors

qu'ils s'apprétaient à embarquer à Tajoura, une petite ville à l'est de Tripoli, a indiqué à l'AFP Mohamed Abdel Salam al-Qoeiri, porte-parole de cet organisme dépendant des autorités de Tripoli, non reconnues par la communauté internationale. Plusieurs femmes enceintes figuraient dans ce groupe, selon lui. Un photographe de l'AFP

a ensuite vu des dizaines d'immigrés arriver successivement en voitures avant d'être rassemblés dans un centre de rétention à Tripoli. Leur arrestation a coïncidé avec le lancement par les autorités de Tripoli d'un plan de lutte contre l'immigration clandestine et les passeurs, a déclaré un haut responsable libyen de la sécurité.

## Burundi : traque des putschistes dans un hôpital

Des forces loyales au président burundais Pierre Nkurunziza sont allées traquer des putschistes blessés dans un hôpital de Bujumbura, dans une opération qui a dégénéré dans des échanges de tirs et s'est terminée par le saccage des urgences. L'opération avait été montée jeudi par les forces fidèles au président Nkurunziza, visé depuis la veille par une tentative de coup d'Etat, sur la base d'informations faisant état de la présence, dans l'établissement, du numéro deux des putschistes, le général Cyrille Ndayirukiye. Un groupe de policiers et de soldats loyalistes sont arrivés en milieu d'après-midi, vers 15H30, à l'hôpital Bumerec. «Ils ont demandé s'il y avait des militaires venus se faire soigner», raconte un témoin, ajoutant qu'un policier et deux soldats avaient effectivement été admis.



Des policiers ont forcé la porte du service des urgences. «Un des militaires qui était soigné a tiré sur le policier qui était devant les autres et l'a touché à la tête». Toujours d'après le témoin, les policiers et soldats restés dehors ont ouvert le feu à l'extérieur de

la salle des urgences, avant d'y entrer et de continuer à tirer. Puis ils ont sorti le personnel et les patients et fouillé l'hôpital pendant plusieurs heures, où il ont finalement retrouvé et arrêté le policier et l'un des soldats qui avaient réussi à se cacher.

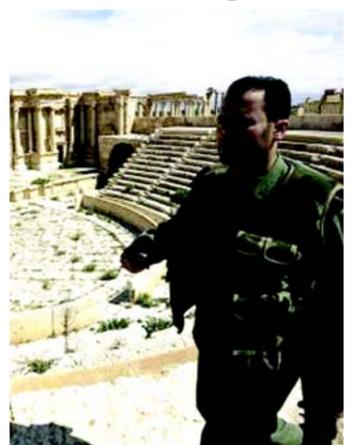
## Un collégien jugé pour terrorisme en Autriche



La justice autrichienne juge mardi un adolescent se réclamant du djihadisme et soupçonné d'avoir voulu faire exploser une bombe dans une gare de Vienne à l'automne dernier, alors qu'il n'avait que 14 ans. Ce collégien d'origine turque, aujourd'hui âgé de 15 ans, doit répondre de «participation à une entreprise terroriste», lors d'une audience d'une journée devant le tribunal de Sankt-Pölten.

Arrêté en octobre 2014 dans cette ville située à 70 km à l'ouest de Vienne, alors qu'il se trouvait à l'école, il a reconnu avoir cherché à fabriquer une bombe pour la faire exploser dans l'une des principales gares de la capitale autrichienne. Au cours d'une perquisition, de nombreuses images extrêmement violentes de propagande du groupe Etat islamique ont été trouvées dans l'ordinateur, le téléphone et la console de jeux de l'adolescent. Le suspect, qui comparaitra détenu, a «activement» cherché à se procurer les composants de la bombe, selon le parquet.

## Syrie: près de 300 morts dans la bataille de Palmyre



Au moins 295 personnes, en majorité des djihadistes et des soldats du régime syrien, ont péri depuis le début mercredi de l'offensive du groupe Etat islamique (Daech) contre la ville antique de Palmyre, rapporte dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Le bilan de cette ONG comprend 123 soldats et miliciens loyalistes, 115 combattants de l'EI et 57 civils, dont des dizaines ont été exécutés par le groupe extrémiste. Les forces du régime syrien ont chassé dimanche les djihadistes de l'Etat islamique du nord de la ville antique de Palmyre, a affirmé un haut responsable syrien, moins de 24 heures après la prise de contrôle de cette zone par l'organisation extrémiste. «L'attaque de l'EI a été avortée et les djihadistes ont été chassés des périphéries nord et Est de Tadmor (nom de Palmyre en arabe)», a affirmé à l'AFP Talal Barazi, le gouverneur de Homs, province du centre de la Syrie dont fait partie cette ville vieille plus de 2.000 ans.

## EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

### LA SURVIE A UN PRIX

Le flou a définitivement enveloppé les mauvaises pérégrinations du tramway d'Oran sans doute parce que les antagonismes se sont figés dans un terrain restreint qui ne pouvait contenir que la seule confrontation des arrière-pensées et des fuites en avant. La grève et les marches continuent et il n'est pas dit que les perturbations s'arrêteront. Faute de solution, la SETRAM s'en tient à la petite gestion d'une large prise d'otage et les grévistes s'agrippent de toutes leurs forces à des emplois qui s'envolent. Ils n'ont que l'inertie et la surdité comme armes et arguments. Le quiproquo est à la hauteur des bras croisés des autorités qui ne savent plus à qui, des travailleurs ou du tramway, faudrait-il offrir l'avantage d'une vie dans une économie débridée où la confusion entre propriétaires et employés est totalement consommée.

C'est qu'il ne s'agit plus de conditions de travail et d'exploitation éfrénée d'une main-d'œuvre, ni de non-respect d'un code du travail. A la base de ce suicidaire dilemme, il est question de la farouche volonté d'un pan entier de la société qui a définitivement décidé de ne plus faire la distinction entre bien public et bien privé et qui a poussé le culot jusqu'à faire de la mendicité un droit sacré.

Il est inutile de reprendre attache avec la grande littérature sur la noblesse apparente de la lutte contre l'exploitation des hommes. Le monde d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celui d'hier. Pour peu que la dignité humaine soit

respectée et qu'une vraie justice soit implacable, accéder à un emploi aujourd'hui obéit à des règles incontournables qui imposent pour manger l'obligation d'apporter une richesse en contrepartie. Les sociétés humaines ne se nourrissent plus aujourd'hui de rêves et de poésies et il est vrai que l'on a quelques difficultés à reconnaître dans un superbe désarroi que la tendance de la culture économique universelle actuelle est à la marche ou crève.

Le grand danger qui guette dorénavant l'économie algérienne est que la masse potentielle de la main-d'œuvre algérienne soit renvoyée à l'adossement des murs pour une hibernation perpétuelle tant est très forte la tentation des recruteurs d'aller chercher ailleurs des travailleurs étrangers.

Parce que ceux-là ont compris que la survie avait un prix.